

Après la mise sous mandat de dépôt d'un de leurs collègues

# **LES AGENTS DE SÉCURITÉ FERMENT L'UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE**

P.4



# **Le Quotidien**

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**



**Les sociétés étrangères  
ne sont pas tenues  
de céder 30% aux Algériens**

# **UN GRAND BÉMOL AU «NATIONALISME ÉCONOMIQUE»**

P.3



# **LE GOUVERNEMENT OYAHIA RECONDUIT**

P.2



Ph.: Arch.

Alger

# **Des cancéreux privés de radiothérapie**

P.4

# **Grippe porcine: la psychose s'installe**

P.4

# Le gouvernement Ouyahia reconduit

Mahrez Iliès

Le président Bouteflika a reconduit l'actuel gouvernement, dirigé par M. Ahmed Ouyahia. Tous les ministres ont été, également, reconduits à leur poste, sauf Boudjerra Soltani, qui avait déjà demandé à être déchargé de ses fonctions de ministre pour s'occuper des affaires de son parti. En fait, l'annonce de la reconduction, pratiquement in extenso, du gouvernement de M. Ouyahia, n'aura pas été une grande surprise pour les initiés, et particulièrement ceux qui ont suivi la campagne électorale du président.

La reconduction du gouvernement Ouyahia par le chef de l'Etat est en fait logique par rapport à son programme, basé sur la continuité des projets lancés durant le second quinquennat. Une logique qui détermine également la politique du président Bouteflika en matière de gestion des grands dossiers du développement national qu'il compte accélérer durant son troisième mandat. Il y a aussi le volet politique et sécuritaire qui reste exigeant quant au personnel devant gérer le projet d'approfondissement de la réconciliation nationale et le retour définitif à la paix civile.

Beaucoup de projets sont ainsi au menu de ce 3<sup>e</sup> quinquennat doté d'une impressionnante enveloppe financière: 150 milliards de dollars. En annonçant la confiance renouvelée dans le gouvernement Ouyahia, la présidence de la République a précisé également que les exigences internationales ont également pesé dans ce choix. «Compte tenu du calendrier international ainsi que des exigences internes, le chef de l'Etat a décidé de reconduire le gouvernement dans sa composition actuelle», indique la présidence de la République, précisant «à l'exception de M. Soltani Boudjerra qui quitte le gouvernement à sa demande». Il y a au moins deux lectures dans cette phrase: d'abord que le changement de gouvernement pourrait être opéré, mais pas avant trois mois au moins, du fait de voyages à l'étranger, notamment celui à Paris au mois de juin,

du président Bouteflika. Ensuite que les ministres actuels doivent boucler leurs programmes pour le 1<sup>er</sup> semestre 2009, le gouvernement devant probablement aller vers un correctif budgétaire du fait de la dévaluation des cours du brut, soit une seconde loi de finances pour le second semestre qui irait avec un remaniement ministériel, au moins. Mais, grosso modo, le gouvernement annoncé n'est pas en contradiction avec tout ce qui a été développé durant la campagne électorale du président.

Pour autant, il y a une grande déception dans les rangs des partisans du changement, même dans les travées proches du Président où l'on estime que tout le monde s'attendait à un changement de ministres, de gouvernement, même virtuel avec le départ de certains détenteurs de postes donnés archi-partants, notamment l'éducation, la solidarité nationale, les transports, pour ne citer que ces postes dont l'opinion publique s'attendait à changement. Le président Bouteflika a ainsi opté pour une équipe qu'il dirige depuis deux quinquennats, faut-il l'en blâmer, lui en vouloir de n'avoir pas mis du sang neuf dans sa mécanique? Le fait est que, face au calendrier national et international, le choix aura penché pour le maintien d'un exécutif qui est là depuis plus de cinq ans au moins pour certains, et de plus de dix ans pour d'autres. Entre les deux tendances, il y a un programme économique et social ambitieux qui aurait mérité, selon des observateurs, un changement radical dans la manière de mener les réformes économiques prônées par le chef de l'Etat.

Mais, les grands arbitrages en auront décidé autrement, même si l'éventualité d'un report du changement de gouvernement à la prochaine rentrée sociale n'est pas totalement à écarter. Pour l'heure, il y a de la déception, politique et sociale au sein des partis de l'opposition. Et au sein de l'opinion publique qui s'attendait à un changement radical dans la prise en charge de ses besoins sociaux, de ses revendications et de ses espérances.

## Menace d'année blanche dans les facultés de médecine Les hospitalo-universitaires renvoient la balle au gouvernement

Sofiane M.

Les assemblées générales des hospitalo-universitaires, tenues hier matin pour évaluer les trois derniers jours de grève cyclique, ont décidé à l'unanimité de reconduire le mouvement de contestation, tout en laissant l'option du durcissement ouverte. Autre décision des AG, le report de la grève cyclique des trois jours pour les 11, 12 et 13 mai prochain (lundi, mardi et mercredi) au lieu de samedi, dimanche et lundi en raison de l'accumulation des consultations des malades.

«Nous avons décidé de reporter la grève cyclique aux lundi, mardi et mercredi dans un souci de préserver les intérêts de nombreux malades, dont les consultations sont programmées pour les trois premières journées de la semaine», confie le Dr Djijik, SG du syndicat national des maîtres assistants en sciences médicales (SNMASM).

La grève cyclique des trois jours, entamée depuis près de deux mois dans les établissements hospitaliers par les deux syndicats autonomes des hospitalo-universitaires, à savoir le Syndicat national des professeurs et doctes en sciences médicales (SNPDSM) et le SNMASM avait été à l'origine d'une accumulation sans précédent des rendez-vous des malades. Les blouses blanches ont également décidé à l'unanimité la poursuite du boycott illimité des examens dans les dix facultés des sciences

médicales. Les AG organisées hier matin ont surtout révélé l'existence d'un consensus parmi les blouses blanches pour la radicalisation de la contestation dans les semaines à venir. «Nous sommes décidés cette fois-ci à durcir la contestation», soutient le même syndicaliste.

Les cadres syndicaux ont obtenu à l'unanimité carte blanche pour préparer une action d'envergure dans le but bien précis de faire aboutir les revendications. «Nous avons décidé de poursuivre la mobilisation des troupes. Nous avons également prévu une radicalisation du mouvement dans les prochaines semaines», affirme de son côté le Pr Ouslim, du syndicat national des professeurs et doctes. Questionné sur la menace de l'année blanche qui plane dans les dix facultés de médecine, les syndicalistes sont catégoriques: «La balle est désormais dans le camp du gouvernement».

La principale revendication des blouses blanches reste le versement dans l'immédiat de la rétribution accordée aux hospitalo-universitaires, en commun accord entre les deux ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur. Selon les organisations syndicales, le dossier de l'indemnité hospitalière est actuellement «gelé» par les services du Premier ministre. Les syndicalistes sont catégoriques: il n'est désormais plus question de faire marche arrière sur cet acquis, quitte à relancer une nouvelle grève illimitée.



## ANALYSE

El-Houari Dilmi

### Pas d'état de grâce

**A**u moment où le landerneau politique algérois, comme frappé d'autisme, est encore à s'égarer dans des scénarios aussi «cocasses» les uns que les autres, comme la nomination d'un nouveau timonier à la chefferie du gouvernement ou la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, tout le monde perd de vue que le pays continue à être perçu, ici comme ailleurs, comme un véritable théâtre des paradoxes. Mais envers et contre tout, et à rebours du bon sens le plus prosaïque, une hirondelle, sans faire le printemps dans tout son éclat, peut néanmoins annoncer sa venue, à condition que personne ne trouve un malin plaisir à tout le temps lui détruire son nid. Et c'est justement pour cette même raison qu'un homme seul face à tous, fût-il de la stature de Abdelaziz Bouteflika, ne peut s'improviser en «faiseur de miracles» en ces temps tourmentés, où seules l'intelligence et la synergie des compétences, toutes les compétences sans exclusive aucune, sont à même de nous arrimer au wagon qui sépare encore le pays du train à grande vitesse du développement.

La volonté affichée par l'aréopage politique aux commandes du pays d'aller de l'avant a souvent été contrariée, voire freinée que l'impression est tenace chez tout Algérien que l'Algérie continue à être une immense machine en panne. En dépit d'un potentiel humain et financier fabuleux, des retards énormes restent à rattraper dans nombre de segments vitaux de la vie du pays et des Algériens. Le pays, «cerné» par des défis majeurs, doit se remettre au plus vite au boulot. Il y a là une grande urgence.

Fort d'un soutien sans faille de deux électeurs sur trois, le président de la République, à l'entame de sa troisième mandature à la tête de la plus haute charge de l'Etat, n'aura donc pas droit à la traditionnelle «pause» politique dite d'état de grâce. Sa mission à la tête du pays pour le prochain quinquennat sera d'autant plus historique que le pays a besoin d'un autre électrochoc pour se mettre au diapason des défis qui l'attendent. Si personne de censé ne peut, en effet, valablement remettre en cause l'oeuvre fondatrice du programme du Président, charpentée autour de la réconci-

liation du pays avec lui-même, force est de reconnaître que la tendance générale n'en est pas pour autant à un redressement notable de l'économie toujours convalescente du pays.

Pour son troisième (et probablement dernier) mandat présidentiel, Bouteflika sait qu'il sera pris au mot. Créer trois millions d'emplois, construire un (autre) million de logements ou encore améliorer le pouvoir d'achat des Algériens ont été les trois promesses-clés sur lesquelles Bouteflika a été largement plébiscité. Mais le plus grand pari, pas du tout aisé à relever, fût-il pour un président porté à bout de bras par tout un peuple, reste celui de réformer en profondeur l'appareil de l'Etat et remettre à niveau des institutions pas toujours au diapason des attentes immenses de la population. La rémission d'un mal ne signifiant pas forcément sa guérison, la relance de l'investissement par la dépense publique, doctrine économique chère au président Bouteflika depuis son arrivée au pouvoir en 1999, ne peut à elle seule ranimer une immense machine économique en panne et son faible niveau de compétitivité à l'échelon régional et international. L'économie fondée sur la connaissance étant actuellement une «néo-religion» qui a fait partout ailleurs la preuve par neuf de sa valabilité et de son efficience, l'Algérie ne pourrait aller à l'encontre de ce qui se fait de meilleur sous d'autres latitudes, comme une gestion maîtrisée de l'argent public et une lutte sans merci contre la corruption, véritable plaie ouverte dans le tissu économique et social du pays.

Faire retrouver à l'université sa faculté originelle, celle de se mettre au service du développement du pays, et repenser une stratégie industrielle capable de servir de locomotive à une économie victime de changements trop brusques de cap sont les deux autres dossiers brûlants à déposer sur la table du prochain exécutif gouvernemental. Ne pas remettre en cause la politique d'Infithar économique du pays et lutter contre la tentation de toujours privilégier l'acte «social» au détriment d'un management «sans états d'âme» de l'économie nationale sont à coup sûr des errements à éviter à tout prix. La naissance rêvée de la «deuxième République» est aussi à ce prix...

## Constantine Six mandats de dépôt dans l'affaire des cartes grises

A. Zerzouri

Six personnes accusées dans l'affaire du trafic des cartes grises ont été placées sous mandat de dépôt, tard dans la soirée d'avant-hier, par le juge d'instruction près le pôle judiciaire spécialisé de Constantine. Treize autres ont été mis sous contrôle judiciaire, et 2 parmi les accusés ont bénéficié de la relaxe. Les 21 accusés, parmi lesquels figurent 5 personnes versées dans le commerce des voitures, des fonctionnaires du service des transmissions, et

des agents du service des cartes grises au niveau de la direction de la Réglementation et des Affaires générales (DRAG) de la wilaya de Constantine, tombent sous le coup des chefs d'inculpation de «falsification, fausse déclaration, escroquerie, et contrebande», à la suite des révélations d'une enquête de la Gendarmerie nationale, qui s'est étalée sur plusieurs mois (de février jusqu'à décembre de l'année), passant en revue 600 dossiers «suspects». Quant aux 75 témoins cités dans cette affaire, originaires des

wilayas d'Annaba, de Jijel, et d'Alger, ils ont été invités par le juge d'instruction à présenter leurs déclarations ultérieurement. Rappelons que 15 véhicules «de luxe», introduits frauduleusement à travers les frontières de l'Est du pays, et dont les cartes grises ont fait l'objet de ce trafic, ont été saisis et immobilisés lors de cette opération menée par les éléments de la Gendarmerie nationale... et le dossier n'est pas pour autant clos, car l'instruction judiciaire demeure toujours ouverte.

Tirage du N° 4372  
145.358 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
**ORAN - PRESSE**  
au Capital de 148.156.200,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

**Fax Pub:** 041.32.69.06  
**Fax et Rédaction**  
041.32.51.36 / 32.69.06  
**Imp.:** Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : S.I.A.  
Constantine : S.I.E.

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
**Rédaction Algéroise** Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57  
**Rédaction Constantinoise** Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80  
**Diffusion:** Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

## Les sociétés étrangères ne sont pas tenues de céder 30% aux Algériens Un grand bémol au «nationalisme économique»

*L'obligation pour les entreprises étrangères importatrices d'ouvrir leur capital à hauteur de 30% pour des actionnaires algériens n'est pas rétroactive.*

M. Saâdoune

C'est de Washington, en marge de la réunion du printemps du FMI et de la Banque mondiale, que le ministre algérien des Finances, Karim Djoudi, a apporté cette précision de taille.

Evoquant le dispositif de régulation du commerce extérieur, dans un entretien accordé à l'envoyée spéciale de l'APS, le ministre a indiqué que les sociétés étrangères nouvellement créées étaient tenues de réserver 30% de leur capital à un partenaire algérien, en précisant que cette instruction n'a pas d'effet rétroactif pour les sociétés créées antérieurement. La précision est de taille et elle était attendue par les 1.600 sociétés étrangères déjà établies.

L'annonce de Karim Djoudi réduit en définitive de manière considérable la portée d'une mesure annoncée le 5 février dernier. C'est tout simplement un recul, puisque traduite en règlement par le ministère du Commerce, l'instruction d'Ouyahia prévoyait un effet rétroactif. Toute société étrangère « déjà immatriculée et exerçant dans l'activité des importations est tenue de se mettre en conformité avec la disposition sus-évoquée dans un délai qui ne saurait excéder le 30 septembre 2009 ».

### RECU

Des responsables du département de Hachemi Djaïboub, cités par l'APS, notaient le 5 février dernier que ces nouvelles dispositions vont « s'appliquer à l'ensemble des entreprises étrangères installées en Algérie qui activent dans l'importation des matières premières, des produits destinés à la revente en l'état et d'autres marchandises ».

C'est donc bien un recul dans ce qui était considéré comme l'une des mesures phares du nouveau « nationalisme économique » et d'une volonté de brider la facture des importations qui évolue autour de 40 milliards de dollars.

A l'évidence, les sociétés commerciales déjà installées bénéficient des avantages acquis protégés par les engagements internationaux de l'Algérie, dont l'accord d'association avec l'Union européenne. Beaucoup se demandaient en effet comment le gouvernement comptait agir pour faire accepter cet effet rétroactif. La question semble donc ré-

glée. Karim Djoudi le signifie désormais clairement : les 1.600 sociétés commerciales installées en Algérie n'ont donc pas besoin d'ouvrir 30% de leur capital aux Algériens. Il y aura sans doute moins de nouvelles sociétés commerciales étrangères qui s'installeront en Algérie, mais celles qui sont déjà présentes - 1.600 sur un total de 24.726 recensées officiellement - sont confortées. Et si elles ne sont pas nombreuses relativement, elles pèsent, en terme de volume, un cinquième du chiffre d'affaires dans le secteur des importations. En définitive, ce qui reste des dispositifs annoncés en février dernier pour « cadrer » les importations, c'est le nouvel identifiant fiscal (NIF) qui a permis d'assainir le fichier et d'éliminer les fraudeurs, l'interdiction d'importer les médicaments déjà produits en Algérie et les taxes de 15% introduites sur les transferts des revenus et dividendes.

### UNE GESTION «TRANQUILLE» DES RÉSERVES DE CHANGE

Le ministre des Finances a par ailleurs défendu le choix du placement des réserves de change, malgré la baisse continue des rendements des bons du Trésor américain. Le choix délibéré de l'Algérie est d'éliminer le risque, et ce même avec une minimisation du rendement de ces titres de créances. Les réserves de change sont les «joyaux de la République» et « nous n'avons pas le droit de prendre des risques sur ces réserves. Pour l'Algérie, l'enjeu est de préserver et de sécuriser ses ressources en devises, même s'il y a une baisse de la rémunération, et de ne pas aller vers les actifs à risques. C'est donc un choix de prudence et il est sans doute le moins risqué actuellement. Il reste que ces placements réputés les plus sûrs, compte tenu de la dimension de l'économie américaine, ne risquent pas de pâtir seulement de la baisse des taux. En cas de rouslis sur le dollar pour cause d'inflation, la valeur des ces bons de trésor par rapport aux autres monnaies risque d'en prendre également un coup. Le choix « tranquille » de l'Algérie correspond aussi peut-être au fait que la ressource humaine en mesure d'assurer une gestion active et dynamique des réserves de change n'est pas disponible. Ou ne l'est plus...



Ph.: Arch

## Raïna Raïkoum

Par Moncef Wafi

### La fin du monde vue par les Algériens

**L**a grippe porcine s'est déclarée au Mexique et Washington tremble. Les morts s'amoncellent dans le pays de Pancho Villa. L'Amérique de Obama a décrété «l'état d'urgence sanitaire» et annonce des dépistages sur les personnes qui se présenteront aux frontières en provenance des pays touchés par le virus.

L'Espagne, la Russie, la Grande-Bretagne, la France, le Canada, la Chine, bref le monde civilisé prend au sérieux cette pandémie. Une adaptation en live du célèbre roman de Stephen King, « Le Fléau », qui a fait mourir 99% de la population des States, donc mondiale, après l'apparition d'une super grippe causée par un accident dans un laboratoire de recherche bactériologique.

Alors que le monde craint une contagion planétaire, l'Algérie regarde tout ce branle-bas sanitaire de l'oeil du juste. De celui qui savait et qui n'a rien à redouter. Du haut de son minaret, le plus grand d'Afrique, l'Algérie sourit à la face du reste du monde. Un sourire sain de l'homme bienheureux qui, après ses ablutions, regarde le ciel et pense au fond de lui-même qu'il est l'élu.

Alors l'Algérie descendit de son perchoir religieux et assista à la fin de l'humanité, à la fin du monde. « Mes enfants, mes ouailles, que ceux qui ont péché par la bouche meurent. Ceux qui ont mangé le halouf auront le châtiment qu'ils méritent et nous qui ne mangeons pas de cette viande, nous serons parmi les bénis de Dieu ». Le journal télévisé de 8 heures diffusa le message en boucle et le lendemain les journaux ouvrirent avec « L'Al-

gérie n'a rien à craindre de la grippe porcine », pouvait-on lire sur les unes rassurantes de la presse. Comme elle n'avait rien à craindre du sida, de la récession économique mondiale, de la fraude et de la corruption.

On ferma les frontières pour plus de sécurité et on chassa les derniers immigrés africains et clandestins marocains du pays. Des battues aux sangliers, d'une ampleur qu'on n'a jamais connue de mémoire d'un faux moudjahed, furent menées dans les différends maquis non fermés pour cause de terrorisme résiduel. Ceux qui étaient surpris en train de parler à un étranger, même déclaré sain et non mangeur de halouf, étaient jugés pour intelligence avec l'ennemi. On parla même, en haut lieu, d'une patte étrangère. La suspicion était partout. Les Chinois ont été tous arrêtés et mis dans des camps d'internement. Une lettre anonyme postée de Relizane les dénoncera en les accusant d'avoir mangé du porc. « Quand les impies seront morts, quand il ne restera plus aucun athée debout, nous sortirons de nos frontières et nous conquerrons le monde », parlait encore le président. Les journaux annoncèrent que l'Algérie sera bientôt le maître du monde.

Trois ans passèrent et on décida, dans les hautes sphères, que le temps des moissons était venu et on décida d'ouvrir les portes. Entre-temps, quatre millions d'Algériens se suicidèrent, 12 moururent de faim, 2 d'ennui. Au moment de la photo officielle, le président chercha la clé pour ouvrir les frontières mais elle avait disparu. Un harrag l'avait volée et s'est noyé avec.

## Constantine Sit-in des pompiers devant leur direction générale

A. Zerzouri

P

près d'une centaine de pompiers ont observé, dans la matinée d'hier, un sit-in devant le siège de la direction de la Protection civile de Constantine, en signe de protestation contre « les déplorables conditions socioprofessionnelles et les abus de l'administration ».

Dès 9 heures du matin, les agents de la Protection civile, en tenue officielle, ont commencé à affluer vers la cour du siège de la direction, où ils ont pris position en rangs disciplinés et organisés, laissant libre la voie d'accès vers les bureaux administratifs. Brandissant des banderoles dont les écrits dénoncent « la hogra et la mar-

ginalisation », les manifestants rompaient de temps à autre le silence qui planait sur les lieux en se mettant à scander d'une seule voix : « La protection est la nôtre, nous exigeons le départ du directeur ».

La plupart des agents de la Protection civile présents hier au rassemblement, dont deux officiers, ont exprimé « leur inquiétude et leur désarroi face aux difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne au travail, exposés à tous les abus et sans aucune prise en charge sérieuse des préoccupations socioprofessionnelles ».

Nous avons tenté de prendre attache avec le directeur de la Protection civile, mais celui-ci était absent de son bureau au moment de la protestation. Pour leur

part, les soldats du feu maintiennent la pression et « revendiquent avec force et vive voix le départ du directeur ».

Notons dans ce sillage que le tribunal correctionnel de Ziadia a tranché hier dans l'affaire du syndicaliste accusé « d'atteinte à corps constitué », portée devant la justice par la direction de la Protection civile (partie civile). Le chef d'inculpation a été requalifié en « atteinte à un fonctionnaire durant l'exercice de ses fonctions », et le syndicaliste a été condamné à « une amende de 5 millions de centimes, assortie d'un dédommagement à la partie civile de 2 millions de centimes ». Le concerné envisage dès à présent d'interjeter appel devant la Cour de Constantine.

## Oran 30 entreprises soumissionnent pour deux projets de Sonatrach

B. Mokhtaria

Au total, 30 entreprises nationales et étrangères ont soumissionné pour la réalisation des deux projets de l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et du Centre de perfectionnement de l'entreprise (CPE), initiés par l'entreprise nationale des hydrocarbures, Sonatrach. La cérémonie d'ouverture des plis s'est déroulée hier, au siège de l'Activité Aval, en présence du vice-président de l'activité Aval et des représentants des entreprises soumissionnaires.

Les offres techniques relatives à l'appel d'offres pour la réalisation de l'IAP et du CPE ont été jugées recevables par la commission d'ouverture des plis pour être examinées prochainement par la commission d'évaluation des offres. Selon le vice-président de l'activité Aval, M. Feghoul, le transfert de ces deux structures de la zone industrielle d'Arzew vers Haï USTO a été décidé par souci de sécurité pour le personnel activant dans ces établissements ».

Les deux projets pour lesquels des entreprises française, espagnole, canadien-

ne, portugaise et coréenne ont soumissionné, consistent en la réalisation, pour l'IAP, d'un hôtel, d'un bloc administratif, d'un bloc pédagogique, de laboratoires et d'une piscine sur une superficie de 21.400 m<sup>2</sup>. Quant au projet du CPE qui s'étalera sur une superficie de 18.566 m<sup>2</sup>, il sera constitué d'un hôtel, d'un bloc pédagogique de R+5 et d'un parking. La durée de réalisation des deux projets est respectivement de 36 et 24 mois.

Une fois l'étude des offres achevée et les entreprises retenues, ces dernières devront présenter les offres commerciales.

## Grippe porcine: la psychose s'installe



Sofiane M.

L'épidémie de grippe porcine se propage à une vitesse foudroyante à travers le monde faisant craindre le pire. Après son apparition subite au Mexique, où elle aurait causé 140 décès «probables» depuis le 24 avril dernier, la grippe porcine s'est répandue ces derniers jours aux Etats-Unis, les autorités sanitaires américaines s'attendent à des cas plus sévères pouvant aller jusqu'à mort d'homme. Une quarantaine de cas confirmés, éparpillés sur cinq Etats, avaient été annoncés hier par les autorités sanitaires américaines. Dimanche, les mêmes autorités avaient déclaré «l'état d'urgence sanitaire» après la confirmation de vingt cas non mortels. Les déclarations rassurantes du président américain ne semblent pas apaiser les craintes des Américains.

Plus inquiétant, la grippe porcine a réussi en début de semaine à franchir l'Atlantique avec un premier cas avéré en Espagne, deux cas confirmés en Grande-Bretagne et de très nombreux cas suspects partout sur le Vieux Continent (Danemark, Suède, Suisse, France et Italie). D'autres cas suspects sont également annoncés dans de nombreux pays de l'Amérique Latine (Pérou, Colombie, Brésil) et même la Nouvelle-Zélande n'a pas échappé au virus de la grippe «mexicaine».

### L'Algérie n'est pas à l'abri

M.Aziza

« Pour l'instant, rien n'a été encore décidé quant à la mise en place d'un dispositif de veille contre la grippe porcine ». Telles sont les déclarations faites par la cellule de communication du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière contactée hier. Et d'ajouter que «le risque d'une éventuelle propagation de cette grippe est en cours d'évaluation au sein du département» de Saïd Barkat. L'Algérie est-elle à l'abri d'un tel virus qui a déjà fait 103 morts ? La réponse du sous-directeur de la santé animale à la direction des services vétérinaires

Cette rapide propagation de l'épidémie à travers le monde inquiète l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a placé le niveau d'alerte sanitaire mondiale à 3 sur une échelle de 6, un niveau d'alerte qui risque d'être relevé dans les prochains jours.

Sur le terrain scientifique, une course contre la montre est engagée pour mobiliser des traitements efficaces face à la grippe porcine qui menace d'évoluer en pandémie humaine. Le souvenir de la grippe espagnole, survenue en 1918-1919, qui avait fauché environ vingt millions de vies est encore dans la mémoire collective. Le groupe pharmaceutique suisse Roche s'est dit «prêt» d'ailleurs à venir en aide aux Etats touchés par la grippe porcine en expédiant des doses de son médicament antiviral Tamiflu, une annonce qui a fait bondir son cours de Bourse. L'autre firme pharmaceutique Novartis a été contactée par l'OMS pour le développement d'un vaccin contre le virus de grippe porcine, elle peut produire ses vaccins à partir de cultures cellulaires et non avec des oeufs, un procédé plus flexible pour répondre à une demande accrue en temps d'épidémie.

Pour les grandes compagnies pharmaceutiques, spécialisées dans la production des antiviraux et des vaccins, cette menace sanitaire est une vraie aubaine. Leurs valeurs ont flambé, hier matin, dans les Bour-

ses malgré une tendance à la baisse des marchés boursiers. A l'inverse, les compagnies aériennes comme Air France ont vu leurs valeurs chuter en raison de craintes du recul du trafic passager. L'impact économique d'une éventuelle pandémie de grippe porcine est pour l'heure difficile à évaluer mais des estimations chiffrées faites à l'occasion de la grippe aviaire ou du SRAS fournissent des ordres de grandeur.

Pour le moment, la communauté internationale prend très au sérieux cette nouvelle menace sanitaire venue du Mexique. De nombreux pays dans le monde se mobilisent pour tenter de contenir la menace. Hier encore, le Mexique poursuivait ses efforts pour tenter de stopper la contagion en décidant une batterie de mesures préventives qui ont considérablement ralenti l'activité économique. De l'autre côté de l'Atlantique, l'Union européenne a déconseillé à ses ressortissants de se rendre au Mexique et convoquait une réunion extraordinaire jeudi sur le sujet. Renforcement des contrôles aux aéroports, suspension des importations de porc, alerte sanitaire maximale... la vigilance est désormais de mise. Les pays asiatiques, habitués à réagir après la crise de la pneumonie atypique (SRAS) de 2003 et la grippe aviaire, ont également renforcé hier les mesures de surveillance.

Algérie est une zone ouverte et que nous avons des Algériens qui vivent et qui se rendent au Mexique et aux Etats-Unis.

Pour le responsable du ministère de l'Agriculture, la première priorité c'est de mettre en place un système de contrôle poste-frontalier au port et à l'aéroport et lancer des campagnes d'informations. Autrement dit, informer tous les voyageurs venant des zones à risque pour qu'ils signalent tout symptôme suspect. L'OMS a pour sa part recommandé «que tous les pays intensifient leur surveillance de tous les cas inhabituels de maladie ressemblant à une grippe ou à une grave pneumonie».

### Après la mise sous mandat de dépôt d'un de leurs collègues

## Les agents de sécurité ferment l'Université de Constantine

A. Zerzouri

L'Université Mentouri a été paralysée hier, par un mouvement de contestation mené par les agents de sécurité et de prévention de cette structure. Plus de 200 agents de cette branche d'activité ont investi aux environs de 10 heures, dans la matinée d'hier, les salles de cours et les amphithéâtres au niveau des départements de droit, de lettres et de sciences, « et ont évacué tous les étudiants et les enseignants, avant de bloquer tous les accès », nous ont appris, perplexes, des étudiants sur place.

Cette action a été déclenchée « en signe de protestation contre l'arrestation, et la mise sous mandat de dépôt le mercredi dernier, d'un agent de sécurité inculpé de coups et blessures volontaires contre un enseignant », a-t-on appris auprès des protestataires.

Ces derniers nous apprendront que l'incident a débuté par un accrochage entre un agent de sécurité en poste devant le bloc de droit (Tidjani Hadam) et un enseignant... à cause d'une tasse de café. L'agent de sécurité ayant, en effet, interdit à l'enseignant de s'introduire avec son pot de café à la main à l'intérieur du bloc de lettres, ce qui avait provoqué le courroux de ce dernier, et de mot mal placé à un autre

insultant, les choses dégénèrent en une bagarre violente qui mettra aux prises les deux antagonistes. A l'issue de cette rixe, l'enseignant déposera plainte contre l'agent de sécurité en présentant un certificat de 6 jours d'incapacité de travail délivré par un médecin légiste, laquelle plainte débouchera sur l'arrestation et la mise sous mandat de dépôt du concerné. Cette tournure des choses ne sera pas du goût des agents de sécurité qui, après le report du procès au lundi prochain (prononcé hier par le tribunal correctionnel de Ziadia), et par solidarité avec leur collègue, déclencheront une action de protestation, paralysant les cours à l'Université Mentouri. « La contestation n'est plus limitée à cet épisode, nous déclarons-t-on, car en sus de l'exigence de la libération de notre collègue, nous revendiquons notre droit à la protection et des garanties qui nous permettront d'exercer notre fonction sans risque de nous trouver derrière les barreaux ». L'affaire prend, comme on le voit, une dimension de revendication socioprofessionnelle mise sur le tapis par cette catégorie de personnel, reposant avec acuité les soubresauts de l'université face à la violence et à la dégradation du climat social sur les campus d'une façon générale.

Alger

## Des cancéreux privés de radiothérapie

B. Mokhtaria

Depuis le 14 avril, les malades atteints du cancer ont vu les soins de radiothérapie suspendus au centre Marie Curie à Alger. Une nouvelle qui est tombée comme un couperet pour tous les malades désespérés qui, jusqu'ici, gardaient espoir grâce à ce moyen de traitement.

Le président de la Société d'oncologie médicale, Dr. Benbouzid, tire la sonnette d'alarme sur cette situation qui risque de prendre en otage des milliers de patients atteints du cancer, et explique que la suspension des soins en question n'est pas due à un manque de matériel seulement, mais d'autres problèmes qui contrarient la poursuite du traitement. Pour attirer l'attention du ministère de la Santé sur cet arrêt subit de la radiothérapie pour les cancéreux, le spécialiste affirme que des lettres expliquant cette situation ont été envoyées au ministère après réunion du Conseil médical du centre de Marie Curie, mais sans aucune suite jusqu'à présent. Cette rupture de traitement n'est pas chose nouvelle pour les malades puisque, explique M. Benbouzid, le centre d'oncologie a déjà fait face entre le mois de janvier et

avril à une pénurie de médicament pour les malades porteurs du cancer du sein, 325 cas des 1.200 nouveaux cas enregistrés auxquels il était prescrit un traitement de trastuzumab. Il s'agit d'un traitement qui réduit les risques de rechute et de décès de 50 % sur une période de deux ans. Selon les explications du spécialiste, chaque malade a besoin de 52 flacons administrés par perfusion toutes les trois semaines pendant une année. Or, les prévisions faites pour l'année 2009 par le centre étaient de 169.000 flacons. Des médicaments dont le coût est estimé à 25,6 millions d'euros. Mais la commande adressée au centre Marie Curie n'était que de 4.000 flacons représentant les 3/4 seulement des prévisions. Le problème de ces malades n'a été réglé, souligne le Dr Benbouzid, que suite à une pétition, signée par 157 malades et qui a été adressée au président de la République.

La situation a été débloquée le 11 avril dernier et les patients ont pu avoir leur médicament. Ce n'est pas le cas actuellement pour les autres malades privés de radiothérapie jusqu'à l'année prochaine. Ils attendent que les pouvoirs publics se manifestent pour soulager leur souffrance.

## Nos excuses à nos lecteurs de l'Est et du Centre

Le tirage du «Le Quotidien d'Oran» de l'est du pays a été considérablement réduit dans son édition d'hier, en raison d'une panne de courant survenue au niveau de l'imprimerie de Constantine (SIE).

Ainsi et sur les 40.000 exemplaires habituellement imprimés, seuls 17.200 ont été tirés entre 7h20 et 8h20. Le Quotidien d'Oran n'était disponible sur les étals qu'après 9 heu-

res, alors que dans plusieurs autres wilayas de l'Est du pays le journal était absent. Cette déconvenue intervient quelques jours après celles vécues au niveau d'Alger où le tirage a été sérieusement réduit à cause de pannes survenues sur l'imprimante de la SIMPRAL. Le Quotidien d'Oran tient à s'excuser auprès de ses lecteurs pour ces incidents indépendants de sa volonté.

R. N.

Annaba

## De nouvelles interpellations dans l'affaire de la ferraille

A. Ouelâa

**R**ebondissements dans l'affaire de corruption et de blanchiment d'argent, dans laquelle, est accusé le vice-président de l'APW de Annaba Hacene Fellah, arrêté avant-hier à son domicile, ainsi que l'un de ses gardes du corps qui a cherché à s'interposer aux éléments du CTRI (Centre territorial des recherches et investigations) d'El-Hadjar dans la wilaya de Annaba et de son chargé des affaires. En effet, les mêmes services chargés de mettre toute la lumière sur cette affaire, aux ramifications qui risquent de faire tomber beaucoup de têtes, ont interpellé hier, l'ex-directeur chargé de la sécurité au niveau du complexe d'ArcelorMittal, son adjoint, deux autres cadres de ce complexe, chargés de la production

ainsi que de la soeur d'un autre haut cadre de cette usine. L'enquête dans laquelle sont en train de s'investir les éléments du CTRI, pour atteindre à l'économie nationale, fait suite à l'arrestation puis la condamnation de deux Indiens de l'entreprise GSW (Grand SMITHY WORKS) et de deux gardiens algériens pour faux et usage de faux et surfacturation. Les éléments du CTRI ont perquisitionné au niveau du bureau de cet élu de l'APW. Ce dernier, élu sur une liste RND, est aussi président de l'Association pour la réinsertion des prisonniers et président d'honneur d'un club de foot. Il a investi le créneau des produits ferreux et non ferreux. Enfin, sur la place publique, l'on susurre que d'autres personnes, versées ou non dans les activités de la ferraille, sont concernées par l'enquête.

Constantine

## Relaxe pour les 15 enseignants du CNAPEST

**L**a Cour de Constantine a prononcé hier la relaxe pour les 15 enseignants affiliés au syndicat autonome CNAPEST, et ce, après l'appel interjeté par les concernés suite à leur condamnation le 21 janvier dernier, par le tribunal correctionnel de Ziadia, à 2 mois de prison avec sursis. Pour rappel, le représentant du ministère a demandé «le maintien» de la peine de 2 mois de prison avec sursis contre les 15 enseignants, alors que ces derniers et leur défense «ont récusé toutes les accusations, demandant la relaxe pure et simple».

Les enseignants ont été arrêtés le 2 juillet lors d'un sit-in de protestation observé devant le siège de la direction de l'Education de la wilaya de Constantine, revendiquant à l'époque une reconnaissance de leur syndicat par la tutelle, et d'autres points liés à la situation socioprofessionnelle

des enseignants du cycle secondaire. Le dispositif de sécurité déployé ce jour-là sur les lieux près de la direction de l'Education, pour disperser les manifestants, s'est heurté à l'entêtement des enseignants, qui ont refusé de quitter les lieux, exigeant une audience auprès du directeur de l'Education pour lui soumettre leurs doléances, «d'autant que la journée en question était consacrée pour la réception du public», comme l'ont précisé les concernés. Les agents des services de sécurité useront alors de moyens musclés pour disperser les enseignants, et ne manqueront pas, dans le sillage de cette action, d'opérer des arrestations. Et ce sont ces mêmes services qui les poursuivront devant la justice sous les chefs d'inculpation «attroupement illégal, refus d'obtempérer aux ordres et port d'écriteaux incitant au désordre».

A. Z.

Prestations après-vente

## «Nissan point rouge», le nouveau service du constructeur japonais

B. M.

**U**n nouveau label de qualité de service a été lancé par le représentant exclusif du constructeur japonais Nissan Algérie. Vente, service après-vente, pièce de rechange d'origine et assistance 24h/24 et 7j/7, le concessionnaire promet une nouvelle philosophie de travail pour ses services qui porteront le label «Nissan point rouge». Ce nouveau concept est inspiré de l'art du service à la japonaise marqué par «toute la rigueur et le perfectionnisme et la qualité d'une prestation parfaite», selon le concessionnaire. Ainsi, les clients bénéficieront d'un service basé sur des procédés technologiques, du matériel de qualité et un personnel

hautement qualifié répondant à des normes et à des standards internationaux ayant déjà fait leurs preuves.

Le concept «Nissan point rouge» fera, de ce fait, l'objet d'un programme de formation au sein de tout le staff Nissan Algérie, en vue d'une amélioration de la qualité de service à la clientèle. Ce faisant, Nissan entend devancer les attentes de sa clientèle. En matière de qualité de service. «La qualité de service est une composante cruciale de l'expérience d'achat et de possession d'un véhicule : nous sommes déterminés à la rendre la plus agréable possible pour nos clients», a déclaré récemment M. Sefiane Hasnaoui, vice-président de Nissan Algérie.

Tiaret

## Deux statuettes de grande valeur saisies

El-Houari Dilmi

**D**eux statuettes, considérées comme des objets d'art d'une valeur inestimable, ont été saisies samedi par les services de la division des Douanes algériennes de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris hier lundi de source sécuritaire.

En effet et selon la même source, deux statuettes, l'une en cuivre de Bouddha et la deuxième une statuette en bois représentant l'art iconographique africain et portant la paraphe de «David Matisse», ont été saisies à bord d'un véhicule de mar-

que Citroën intercepté près du parc omnisports de la ville de Tiaret. Les deux personnes à bord du véhicule ont été interpellées et le véhicule saisi par les services des Douanes algériennes. Les deux statuettes, à la valeur inconnue, ont été transférées à la direction régionale des Douanes à Oran aux fins d'expertise.

Par ailleurs, plus de 80.000 boîtes de tabac à chiquer ont été saisies par les mêmes services des Douanes à Tiaret à bord d'un véhicule en provenance de la wilaya d'Oran. La marchandise, trouvée sans facture, a été saisie et remise contre procès-

verbal à la direction du Commerce. Trois camions usagés et un lot de pièces détachées pour poids-lourd ont également été saisis à Tiaret à bord d'un camion en provenance des frontières Ouest du pays. La division des Douanes à Tiaret, qui compte également sous sa coupe la wilaya de Tissemsilt, a été dotée dernièrement d'équipements ultramodernes pour lui permettre de resserrer l'étau autour des trafiquants en tous genres, surtout que cette institution est chargée du contrôle des frontières intérieures de la wilaya de Tiaret avec neuf autres wilayas limitrophes.

El-Tarf

## 33 peines de prison requises dans l'affaire d'aide au logement

A. Ouelâa

**L**e tribunal correctionnel d'El-Tarf a traité, hier, l'affaire relative aux malversations dans l'octroi des aides au logement rural des communes relevant de la daïra de Bouthaldja en l'occurrence, «Lac des oiseaux» et «Gheffa».

Au total, elles étaient 33 personnes entre fonctionnaires comme le SLEP (Subdivisionnaire du logement et des équipements pu-

blics) et les bénéficiaires impliqués dans cette affaire à comparaître devant le juge pour répondre des griefs retenus contre eux, à savoir fausses déclarations, faux et usage de faux et dilapidations de deniers publics.

Dans son réquisitoire, le procureur de la République près le tribunal d'El-Tarf a requis 06 ans de prison ferme à l'encontre du SLEP de Bouthaldja et deux ans de prison à l'encontre des autres

prévenus au nombre de trente-deux. Les parties civiles, représentant la CNC et la SLEP, ont demandé pour la 1ère citée, 1 milliard de centimes de dommages et intérêts, la SLEP a demandé 200 millions de centimes, alors que la wilaya a demandé le dinar symbolique.

Les avocats de la défense ont plaidé, quant à eux, la relaxe pour leurs mandants.

Enfin, le verdict de cette affaire sera connu la semaine prochaine.

## Deux morts et deux blessés graves dans une collision

**U**n tragique accident de la circulation est survenu hier vers 13h sur la RN 44 à l'entrée de la localité de Sidi Karri, dans la wilaya d'El-Tarf.

Une collision entre un camion Toyota chargé de ferraille et une Opel Corsa a entraîné le décès de deux personnes, en l'occurrence la mère et sa fille âgée de deux ans, alors

que le père et la deuxième fille dont l'état était jugé très grave ont été évacués en urgence vers le CHU Ibn Rochd de Annaba par les éléments de la protection civile. La circulation a été momentanément perturbée. La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes du drame.

A. O.

## Quatre morts dans un accident à Batna

**Q**uatre personnes ont trouvé la mort lundi à la suite d'une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN 28 au lieu-dit Fidh Bourtem, dans la commune d'El Djeddar (Batna), selon une source hospitalière.

Trois des victimes de cet accident sont décédées sur place et la quatrième au cours de son évacuation à

l'hôpital «Mohamed Boudiaf» de Barika vers le CHU de Batna, selon la même source qui précise que les victimes sont âgées entre 33 et 41 ans.

Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Barika et une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

## Putsch contre l'olympisme et le MSN

Si Mohamed Baghdadi \*

**A**près l'organisation controversée de certaines élections fédérales - au point où Hamid Oussedik, président de la Commission d'observation des dites élections, excédé par les multiples dépassements qu'on voulait lui faire couvrir, rendit le tablier avec dignité -, voilà que s'annonce l'acte ultime que certains veulent perpétrer avec le soutien de courtisans bien en chambre. Le but final de toutes les manoeuvres fédérales n'était rien moins que la mise à mort du président du Comité olympique algérien, hors de portée de textes signés à l'époque, en total décalage avec l'esprit fair-play et la culture olympique.

Car, par-delà le sort de Mustapha Berraf, c'est l'olympisme que l'on va atteindre, sans se rendre compte que, comme pour les droits de l'homme, tous les discours sur leur spécificité ne font que renforcer leur universalité.

Le tir croisé que l'on essaie de commettre contre l'olympisme sur la terre d'Algérie, loin de le diminuer, ne fera que le conforter. Les nouveaux présidents de fédération, au lieu de se mettre à l'oeuvre et préparer les Jeux Méditerranéens qui vont se tenir au mois de juin à Pes-

cara, sont harcelés et conviés à des manoeuvres indignes, tant du mouvement sportif national, de la philosophie olympique et encore moins de la raison d'Etat.

Des libelles tendancieux, rédigés à l'instigation de commis de l'ombre qui, au lieu de rassembler, divisent un MSN où ils ne font que passer, circulent pour récolter les signatures de présidents de fédération dont on veut abuser la bonne foi. La bronca est menée par le président d'une fédération, non encore reconnue officiellement comme membre du COA.

C'est dire combien les valeurs, principes et dispositions édictés par la Charte olympique, seul texte fondamental en la matière, sont foulés aux pieds. Alors que l'Assemblée générale du COA s'est déjà tenue conformément à ce texte et aux statuts du COA, voilà que l'on veut provoquer une Assemblée générale extraordinaire, en dehors de toute légitimité et légalité, en confiant le soin de son organisation à quelqu'un qu'aucun texte n'habilite pour ce faire. Convoquer une Assemblée générale extraordinaire est de la seule prérogative du président du COA ou des deux tiers des membres de son assemblée générale.

Vouloir passer outre les dispositions des statuts du COA, c'est perpétrer un véritable putsch contre l'olympisme. Au lieu de faire de la prochaine Assemblée générale électorale un lieu de rassemblement de la famille olympique, et du sport un espace de paix, de concorde et de saine réconciliation, voilà que certains nervis, se drapant dans la toge de «doyens», battent les tambours de la «guerre» pour arracher le scalp de Mustapha Berraf.

La sagesse aurait commandé que ces «doyens» mettent leur expérience et leur subtilité au service de l'union des forces, aujourd'hui si dispersées, au lieu d'attiser les feux de la fitna et de la division. Tout cela est bien indigne du Mouvement sportif algérien. Et bien éloigné des attentes de la jeunesse algérienne, attentive à la valeur de l'exemple, et à laquelle il n'est offert que luttes intestines de bas étage, tripatouillages et magouilles en tous genres, propres à faire fuir nos jeunes sans rémission. A telle enseigne qu'il faut dire halte aux faux prophètes et aux prédateurs. Ne tirez pas sur l'olympisme ! Car, quoi que vous fassiez, l'Olympe est bien au-dessus des bas calculs du monde des putschistes !

\*Ancien président du Comité olympique algérien

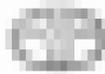
VALEUR  SUPÉRIEURE



Pour certains, une voiture est un moyen de locomotion. Pour Toyota, c'est un art de vivre. Chaque automobile incarne en elle tout le savoir-faire de son constructeur mondial au maître de technologie, de qualité, de fiabilité, de durabilité. Pour vous Toyota unifie tout cela la fabrication de ses modèles, dans toutes ses usines de monde. C'est la garantie que votre Toyota est une valeur sûre, et même une valeur supérieure.



**TOYOTA ALGERIE**

 **TOYOTA**  
QUALITÉ SUPÉRIEURE

## Qui est cet Algérien dont on parle ?

Par Mohamed-Nadjib Nini\*  
Suite et fin

Ainsi, compte tenu des multiples invasions qu'a connue cette terre, il n'est pas impossible que chaque arrivant ait pu laisser un peu de lui-même. Aussi, nous pouvons dire avec Berthier (ibid., pp.32-33) que « les Carthaginois n'ont pas disparu en corps, après la ruine de Carthage. Ce flot de Romains qui, pendant sept siècles n'a pas cessé d'aborder dans les ports africains, n'a pas repris la mer un beau jour, à l'arrivée des vandales, pour retourner en Italie. Et les Vandales qui étaient venus avec leurs femmes et leurs enfants pour s'établir solidement dans le pays, personne ne nous dit qu'ils en soient jamais sortis. Les Byzantins aussi ont dû laisser plus d'un de leurs soldats dans les forteresses bâties par Salomon avec les débris des monuments antiques ». Selon Berthier (op.cit., p.33), « de tout cela, il n'est rien resté que des berbères, tout s'est absorbé en eux ». Il ajoute fort à propos d'ailleurs : « je ne sais si l'anthropologie, en étudiant la couleur de leur peau ou la conformation de leur corps, distinguera jamais chez eux les descendants de ces divers peuples disparus ; mais dans leurs idées, leurs habitudes, leurs croyances, leur façon de penser, de vivre, il n'y a plus rien du Punique, rien du Romain, rien du Vandale ; c'est le berbère seul qui a survécu ». Enfin pour Boissier (1895, pp.314-315), « Il y avait, dans cette race, un mélange de qualités contraires qu'aucune autre n'a réunies au même degré ; elle paraissait se livrer et ne se donnait pas entièrement ; elle s'accommodait de la façon de vivre des autres, et au fond gardait la sienne ; en un mot, elle était peu résistante et très persistante ».

Pour terminer sur cette origine supposée du peuple algérien, nous ajouterons ce point de vue d'un chercheur algérien qui a signé son article dans le quotidien indépendant El-Watan du dimanche 15 septembre 1996 par ses initiales Z.Y., que « l'Algérie d'aujourd'hui a réussi le tour de force de « digérer » tous les intrants humains et culturels qui se sont succédés sur son sol. C'est ainsi que le Phénicien a été berbérisé, le romain « numidisé », le Vandale « hawwarisé », le Byzantin « lawwatisé », l'Arabe algérien. Selon ce chercheur, à aucune phase de cette formation, l'allochtone n'a fini par se substituer à l'autochtone et encore moins à le diluer. Cet autochtone qui n'est autre que le « barbare » quel que soit l'ensemble tribal auquel il se rattache. Qu'il fut judaïsé, christianisé ou islamisé, le Berbéro-Algérien n'a pas perdu son essence... »

Pour ce chercheur, « tous les textes grecs, latins et arabes attestent la résistance de cet « acteur de l'histoire du Maghreb » aux différentes vagues de pénétration. Le paradoxe, selon lui, c'est que ce sont justement les auteurs du Moyen-Age musulman qui affirment l'identité berbère des peuples maghrébins.

Ainsi, par exemple dans sa géographie du monde, Ibn-Hawkal consacre tout un développement relatif aux habitants de ce pays : Les Barbars. De même quatre siècles plus tard, Ibn-Khaldoun, dans ses Ibars, qui traitent de l'histoire des grands ensembles humains musulmans consacre aux Barbars deux volumes, détaillant leurs ramifications et, surtout, les pouvoirs qu'ils ont fondés des Rustumides aux Hafsides, consacrant leur prééminence tant démographique que socio-économique et politique ».

En fait les vrais habitants de cette partie de l'Afrique se désignent eux-mêmes du nom d'Amazigh (Tamazight au féminin, Imazighen au pluriel) qui signifie « hommes li-

bres ». Selon Julien, cette désignation signifie aussi les « nobles » et s'appliqua à plusieurs tribus bien avant l'occupation romaine. Quant au terme berbère, les habitants de l'Afrique du Nord le reçurent, selon Julien, des romains qui les jugeaient étrangers à leur civilisation et les qualifiaient de barbares (Barbari). Les Arabes en firent par la suite le mot Brâber, Berâber (au singulier, Berber, Berbéri).

Il semble donc bien établi que l'apport arabe en terme de population n'a pas été important au point de modifier de manière radicale la trame raciale des habitants de l'Afrique du Nord. Et l'apport essentiel des Arabes, apport qui explique leur persistance en Afrique du Nord, c'est d'abord leur venue tardive par rapport aux civilisations qui les ont précédés, ensuite, et c'est là le plus important : l'islamisation des populations. C'est donc surtout par la religion que les Arabes se sont le plus durablement implantés en Afrique du Nord, par la religion et ensuite par la langue arabe, langue du message coranique qui explique la propagation de l'utilisation de cette langue dans la région. Enfin par la durée de leur présence, chose qui a beaucoup contribué à l'assimilation de la culture arabo-musulmane par les populations berbères. En effet, les Arabes sont restés en Afrique du Nord du VIIe siècle jusqu'au XVIe siècle. Ensuite ils furent relayés par les Turcs, qui n'ont fait que perpétuer en fait les traditions arabo-musulmanes dont ils étaient en quelque sorte les dépositaires et ce jusqu'à l'avènement de la conquête française en 1830.

Rappelons cependant qu'il y a eu deux grandes invasions arabes : une première, au VIIe siècle, oeuvre militaire de conquête qui s'est surtout bornée à « installer en Afrique des garnisons et des administrations », et une seconde au XIe siècle, « véritable migration de tribus avec armes et bagages, femmes et enfants, bêtes et tentes ». Pour Agéron (1964, p.3) « l'invasion arabe hilalienne du XIe siècle a amené dans une Berbérie faiblement peuplée des masses nomades de race arabes, qui vont bouleverser durablement la structure des pays maghrébins... ». On avance qu'ils furent près d'un million à venir ainsi coloniser l'Afrique du Nord.

Cependant, selon Berthier, ce chiffre avancé paraît fort exagéré. D'après cet auteur, on ne peut croire que ces bédouins venus de la haute Egypte aient pu, au nombre d'un million, traverser le Sahara. Le chiffre de 200 000, retenu par Gautier est plus vraisemblable selon lui. 200 000 qui arrivent dans un pays peuplé d'une dizaine de million de berbères. Si bien que d'après cet auteur, l'importance de l'apport de sang arabe serait donc dans la proportion de 200 000 à 10 000 000, soit deux centièmes » (Berthier, op.cit., p.26).

Nous ajouterons juste pour l'histoire que malgré la longue présence Arabe en Afrique du Nord, leur apport civilisationnel, mis à part la religion, reste pour ainsi dire insignifiant comparativement à ce que nous pouvons observer au sud de l'Espagne, c'est à dire l'ex Andalousie ou au moyen Orient (Bagdad notamment). De ce point de vue, l'Algérie a pour ainsi dire totalement méconnue certains aspects de la grande civilisation arabo-musulmane comme l'architecture, la philosophie, l'astronomie ou la médecine. Selon Berthier (op.cit., pp.27-29), « Cette civilisation a eu deux centres de floraison ; Bagdad à l'est, l'Espagne à l'ouest (...). L'Afrique du Nord ne fut en fait qu'une voie de passage. Quelques villes servirent de relais ; Alexandrie, Kairouan, Tunis, Tlemcen, Fez, Marrakech qui groupèrent autour de leurs mosquées de nombreuses et puissantes merde-

ras. Mais c'est l'Espagne, qui accueillit avec le plus d'avidité ce riche apport de culture (...) La Berbérie n'a pour ainsi dire pas contribué à ce mouvement. Si l'on peut citer les écoles d'astronomie de Tanger et de Fez, on ne trouve alors en Afrique du Nord ni un grand poète, ni un grand philosophe, ni un grand mathématicien, ni un grand médecin. L'historien Ibn-Khaldoun est une exception... »

L'histoire nous enseigne donc que, de toutes les conquêtes qu'a subi l'Afrique du Nord, la conquête arabe n'a représenté qu'une conquête parmi d'autres, et si la culture arabe s'est en définitive solidement installée dans cette contrée, ce n'est pas du fait de la colonisation humaine, car l'apport arabe proprement humain reste tout à fait insignifiant pour pouvoir modifier de quelque manière que ce soit les caractéristiques propres de la population originelle. C'est en fait par le biais de la religion que la culture arabe et la langue arabe ont pu s'implanter durablement en Afrique du Nord. En effet, c'est la religion musulmane mise au niveau affectif des masses par des sociétés mystiques et par une aristocratie de personnages religieux marabouts et Chorfa (descendants du prophète) qui a peu à peu arabisé le pays à tel point qu'Agéron (1969) a considéré l'action de ces sociétés mystiques et de ces familles comme une action décisive ayant permis de forger chez le Maghrébin une « personnalité incontestablement orientale ». Cependant, malgré cet apport arabe, il reste que parler en Algérie d'Arabes d'un côté et de Berbères de l'autre est historiquement parlant injustifié. Cela, aurait été possible si l'invasion arabe avait déferlé dans un pays vide d'hommes, mais c'est tout à fait le contraire, le pays était même bien peuplé si on se réfère à Berthier (op.cit.). Aussi, ne convient-il pas mieux, comme le font certains historiens, plutôt que de parler d'Arabes et de Berbères, d'admettre l'hypothèse d'une population de Berbères arabisés ? Quant à l'existence encore dans les pays du Maghreb de régions où le parler et les traditions berbères sont restées vivaces cela n'est-il pas dû au fait que ces régions ont pu, de par leur relief accidenté, opposer une plus grande résistance à la pénétration arabe comme elles l'ont d'ailleurs fait par le passé face aux autres invasions ?

Si le peuple algérien a pleinement intériorisé et assumé l'Islam. S'il a fait sienne cette grande religion, il reste que son arabité n'est pas du tout un fait avéré. Et si nous devons malgré tout parler d'arabité du peuple algérien, celle-ci relève plutôt d'une identification fondée plus sur la religion que sur un quelconque facteur ethnique, car l'origine réelle du peuple algérien est plutôt berbère qu'arabe et comme l'écrivait Abbes en réaction à une déclaration faite par Ben-Bella à Tunis le 14 avril 1962 dans laquelle il a répété par trois fois nous sommes des Arabes : « Cette profession de foi n'est qu'à moitié vraie. Historiquement, nous sommes des Berbères chez qui le sang berbère prédomine. D'ailleurs c'est notre foi qui importe et non la race à laquelle nous appartenons » (in Ouerdane, 1993, p.112).

### Conclusion

Si la religion en tant que facteur constitutif de l'identité nationale algérienne est indéniable, et si l'Algérien a fait sienne cette grande religion, il reste que son Arabité est historiquement une hypothèse hautement improbable. En fait, cette Arabité doit être considérée, comme le fait Guillaume, plus comme une « représentation » que comme un « ethnonyme », fondée plus sur des considérations d'ordre linguistiques que sur des considérations raciales. Quant à la Berbérité du peuple algérien, nous

pouvons dire avec Ouerdane notamment qu'elle a toujours été combattue, refoulée et parfois même manipulée comme ça a été le cas à l'époque du colonialisme français et sa politique du « diviser pour régner ». Les Français qui, en se basant sur un facteur linguistique, ont tout fait pour créer un « mythe berbère » opposant les Arabes réfractaires à la civilisation occidentale aux kabyles plus ouverts et plus réceptifs à la modernité (sic). Le « mythe berbère » a surtout servi à entretenir volontairement cette dualité opposant l'image globalement négative de l'Arabe à celle plus positive et plus rassurante du kabyle.

Si à l'époque coloniale les Français se sont servis du mythe berbère dans le but de diviser pour mieux asseoir leur domination, chez les nationalistes algériens, cette dimension berbère a tout le temps été passée sous silence par peur justement des divisions que le colonisateur français a su habilement introduire au sein de la population algérienne entre Arabes et Kabyles. Cette peur du particularisme kabyle, susceptible de porter atteinte à l'unité nationale, n'a en fait jamais été abandonnée même après l'indépendance. Et ce n'est que trente ans plus tard que les tabous ont finalement été levés, mais à quel prix ?

Si nous considérons que l'accès à son histoire, à une histoire démystifiée, démythifiée et désacralisée est une condition sine qua non pour l'exercice d'une identité libre et assumée. Il se trouve concernant l'histoire de l'Algérie que des pans entiers de cette histoire sont occultés et remplacés par des constructions historiques mythiques. Nous pouvons lire à ce propos chez Z. Y., déjà cité, qu'« il y a une véritable occultation du patrimoine identitaire historique, patrimonial que l'on retrouve affirmé par ailleurs, selon cet auteur, dans toutes les sources et notamment le patrimoine matériel plusieurs fois millénaire incrusté sur le sol algérien, patrimoine de tout un peuple qui n'a jamais laissé « bien vacant », ayant bien au contraire intégré les greffons humains et culturels divers. Z. Y. attribue cette occultation du patrimoine identitaire historique de l'Algérie à deux causes historiques. La première cause responsable de cette « amnésie » remonte à la période turque et le pouvoir daylical, quant à la seconde elle est reliée au comportement idéologique de la colonisation. Pour ce qui concerne la période turque, du XVIIe siècle à 1830, l'Algérie aurait vécu, selon ce chercheur, une véritable catastrophe intellectuelle. En effet selon lui, aucun centre de rayonnement universitaire et culturel centralisateur et cristallisateur ne peut être relié à cette période.

De même aucune production littéraire ou historique digne de ce nom ne peut être citée si bien que pour Z. Y. une des causes profondes de la défaite en 1830 se ramène à cette « catastrophe ». Quant à la période coloniale française, la colonisation a développé, selon ce chercheur, une sorte de jacobinisme latino-chrétien « dominateur et agressif, niant l'existence de l'Algérie en tant qu'entité

historique. Ce « Jacobinisme » réducteur généra à son tour un « contre-jacobinisme » simplificateur fondé sur le fait arabe et le fait islamique (...). C'est ainsi qu'à la latinité-chrétieneté on opposa l'arabité-islamité.

Cependant, selon Z. Y., si ce « contre-jacobinisme » était justifié durant la lutte de libération, il se trouve qu'il n'a malheureusement pas été révisé sur des bases objectives et scientifiques après 1962. Pour Z. Y., l'école algérienne s'est peu soucieuse de donner une culture historique de base réellement nationale à l'élève ; elle a même négligé la mise au point d'une conception objective et scientifique de l'histoire nationale : l'élève n'apprend pas, à travers les programmes, les processus de fondation, de formation, d'évolution de l'Algérie, son pays, sa nation. Bref il ne voit pas, il ne « sent » pas l'Algérie dans ce qui lui est dispensé comme enseignement. De plus, l'élève et le citoyen en général, sont soumis à travers la télévision et certains colloques et séminaires, à un matraquage pseudo-historique, présenté par de dangereux apprentis-historiens dont l'ignorance le dispute à la suffisance et au crétinisme ».

Ainsi, la démarche qui consiste à occulter des pans entiers de l'histoire d'une nation pour des motivations purement idéologiques ne peut être qu'aliénante et « mystifiante ». Pour qu'une identité soit pleinement assumée, il faut comme l'écrit Camilleri (1990), « que l'individu devienne l'auteur de l'histoire de sa société. Pour ce faire, il doit cesser d'accepter l'identité que lui assigne son système ». Et pour qu'il puisse cesser d'en être seulement le spectateur, pour qu'il puisse éprouver ce sentiment de liberté et d'assomption personnelle, seules conditions à une construction identitaire active, il est impératif que cette histoire soit démythifiée et démythifiée. Sinon, l'assignation d'une identité quelle que soit la noblesse des objectifs visés, ne peut donner lieu qu'à une identité de « façade », une identité superficielle.

Ceci dit et pour clore notre propos, je dirais, du moins pour ce qui me concerne, que peu importe mon origine lointaine ou récente. En fait, je ne saurais jamais si je suis phénicien, romain, vandale, byzantin, turc, arabe, berbère ou même arabo-berbère tant le brassage des populations a été important en Afrique du Nord. Par ailleurs, peu importe l'outil linguistique dont je me sers, pourvu que cet outil me permette d'évoluer et d'accéder au savoir, car il ne restera qu'un outil, sans plus. Je peux donc parler arabe, berbère, français, chinois ou même martien cela n'ôtera rien à la seule certitude que j'ai, au seul sentiment qui ne souffre d'aucune équivoque : mon identité d'algérien, mon algérienneté riche de tous les apports qui ont contribué à sa construction. Je suis donc un algérien ni plus ni moins et je continuerai à le revendiquer avec fierté dans toutes les langues de la terre.

\*Université Mentouri-Constantine

**References**  
 ABBES, F. (1980), *Autopsie d'une guerre, l'aurore*.  
 AGERON, C. H. R. (1964), *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, P.U.F.  
 AGERON, C. H. R. (1969), *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1830-1969*, Paris, P.U.F.  
 AMROUCHE, M. (1956), *Terre et Hommes d'Algérie, Alger, société algérienne de publication*.  
 BENNOUNE, M. & EL-KENZ, A. (1990), *Le hasard de l'histoire, entretien avec Belaid Abdessellem, Tome1, ENAG/Édition, Alger*.  
 BERNARD, A. (1929), *L'Algérie*, Paris, Larousse.  
 BERTHIER, A. (1951), *L'Algérie et son passé*, Ed. A. et J. Picard.  
 BERQUES, J. (1976), *Les Arabes d'hier à demain, 3<sup>ème</sup> édition revue et augmentée*, Paris, PUF.  
 BOISSIER, G. (1885), *L'Afrique romaine*, Paris.  
 CAIRE, G. (1992), *En guise de commentaires, propos d'un huron, in "L'indépendance à l'état d'urgence, sous la direction de M. Lakehal, Larmisses / L'Harmattan, Paris, L'Harmattan, (pp.275-280)*.  
 CAMILLERI, C. (1990), *Stratégies identitaires*, Paris, P.U.F.  
 DEVEREUX, G. (1990), *Stratégies identitaires, in Camilleri, C. : Stratégies identitaires*, Paris PUF.  
 GAUTIER, E. F. (1927), *Les siècles obscurs du Maghreb*, Paris, Payot.  
 GUADANT, M. (1988), *Islam et nationalisme en Algérie d'après El-Moudjahid, organe central du F.L.N. de 1956 à 1962, préface de B. Stora, Histoire et Perspective Méditerranéenne, Paris L'Harmattan*.  
 GUILLAUME, J. F. (1992), *Les mythes fondateurs de l'Algérie française, préface de B. Etienne, Minorités et sociétés, Paris, L'Harmattan*.  
 JULIEN, CH. A. (1978 a), *Histoire de l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc), de la conquête arabe à 1830, 2<sup>e</sup> édition, revue et mise à jour par R. Le Tourneau, Paris, Payot*.  
 JULIEN, CH. A. (1978 b), *Histoire de l'Afrique du Nord des origines à la conquête arabe (647 ap. J. C.)*, 2<sup>e</sup> Ed. revue et mise à jour par Ch. Courtois, Paris, Payot.  
 MUCCHIELLI A. (1978), *L'identité (Que-sais-je ?)*, Paris, P.U.F.  
 OUERDANE A. (1993), *La question berbère dans le mouvement national algérien, 1926-1980, Ed. Epigraphie / Dar-el-Ijtihad, Alger*.  
 POIRIER J. (1978), *Aliénation culturelle et hétéroculture, in Identités collectives et relations interculturelles, sous la direction de G. Michand, Ed. Complexes*.  
 REBAUDIERE-PATY, M. (1987), *De la question de l'identité culturelle à celle du sujet, pour une révision des paradigmes, Enfanse, Tome 40, N°1-2, pp.11-26*.  
 Y. Z. (1996), *Quotidien indépendant El-Watan du 15 septembre 1996*.



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran  
08, Place Boudali Hasni - Sidi El Houari - Oran  
Tél: 041-39-85-80 Fax: 041-39-39-39

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, l'OPGI de la wilaya d'Oran informe les soumissionnaires que les projets relatifs à la réalisation des projets suivants, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 01/2009 sont déclarés infructueux:

Projets	Programme	Motif
20/200 logts El Mohgon RAR - TCE	5.000 logts (2005 - 2009)	Offre technique irrecevable
44/200 logts Hassi Aneur RAR - TCE	5.000 logts (2005 - 2009)	Offres techniques irrecevables (Obtention de note éliminatoire)
100/200 logts Hassi Bounif RAR - TCE	5.000 logts (2005 - 2009)	Offres techniques irrecevables (Obtention de note éliminatoire)
120 logts Mers El Kébir RAR - TCE	5.000 logts (2005 - 2009)	Par manque de soumissionnaires

A N° 761022



الصندوق الوطني للتوفير والإحتياط / بنك  
Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque  
DIRECTION DU RESEAU D'ORAN-EST

### AVIS DE PROROGATION DE DELAI DES DEUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/09 et N° 02/09

La Caisse Nationale d'Epargne et Prévoyance, CNEP-Banque, Direction du Réseau d'Oran-Est informe les entreprises intéressées que les avis d'appel d'offres suivants:

- Avis d'Appel d'Offres N° 01/2009 Lot: «Menuiserie Aluminium / Verre» pour les travaux de réaménagement de l'agence de Mostaganem (2)

- Avis d'Appel d'Offres N° 02/2009 Lot: «Corps d'Etat Secondaires (C.E.S.)» pour la construction de l'agence Mazouna

Que la date limite de dépôt des offres est prorogée de quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux dispositions contenues dans les cahiers des charges. Une caution de soumission de 01% du montant de l'offre est exigée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres doivent parvenir sous double pli fermé et anonyme à l'adresse suivante:

Secrétariat Permanent du Comité des Marchés  
Réseau d'Oran-Est de la CNEP-Banque  
Sis: 56 Logements Haï El Daya ex-Petit Lac Oran

L'enveloppe extérieure ne devra comporter que les indications suivantes:

**SOUSSION A NE PAS OUVRIR**  
Avis de prorogation d'appel d'offres national N° 03/09  
Lots: \* 1 Menuiserie Aluminium / Verre (Mostaganem)  
\* 2 Corps d'Etat Secondaires (C.E.S.) (Mazouna)

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le lendemain de la date limite de dépôt des offres au niveau de la Direction sus-citée.

A N° 760888

SGP CONSTRUMET  
GROUPE INDUSTRIEL BATIMETAL  
Sis Route de Meftah Oued Smar



Groupe Industriel BATIMETAL  
Direction Générale

LE GROUPE INDUSTRIEL BATIMETAL Spa

RECRUTE pour sa Direction Finances et Comptabilité:

### - Un (01) Sous-Directeur Finances et Comptabilité

**PROFIL:**

- Diplôme d'études supérieures dans la filière
- Expérience professionnelle dans le domaine trois (03) ans minimum
- Agé 25 ans et plus
- Maîtrise de l'outil informatique

### - Une (01) Secrétaire de Direction

**PROFIL:**

- Diplôme dans la filière
- Expérience professionnelle dans le domaine trois (03) ans minimum
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissance en Gestion Financière

**Avantages:**

- Rémunération selon compétence
- Cadre de travail agréable

\* Envoyer lettre de motivation + CV par Fax N° 021.51.33.60 ou à l'adresse Email: batimetal@wissal.dz

A N° 761027

## BLIDA

## Un regard vers les douars

Tahar Mansour

Depuis un peu plus d'une année, les pouvoirs publics ont entamé des réflexions tout azimut, des dizaines de chantiers de rénovation des trottoirs, des rues et ruelles, des conduites d'AEP, d'assainissement ou de gaz naturel. Les villes ont pour la plupart changé de look, avec les nouveaux lampadaires, les rues goudronnées et les avaloirs pour les eaux de pluie qui causaient de nombreux problèmes à tout le monde.

Bien sûr, les imperfections et les mauvaises finitions sont légion, les entrepreneurs essaient par tous les moyens de bâcler leur travail, mais il faut dire que nombreux sont les quartiers qui ne sont plus boueux et la plupart des rues n'ont plus de nids-de-poule. Mais, dès que nous sortons de la ville, tout est encore comme avant.

Dans les douars, dans les ex-domaines autogérés, dans les

quartiers limitrophes des villes, les citoyens sont encore à patauger dans la boue, l'eau est ramené sur plusieurs centaines de mètres des habitations, les élèves dans les écoles n'ont pas de chauffage et le transport laisse à désirer. Pourtant les habitants, petit à petit, ont construit de véritables petites villas, créant ainsi des agglomérations au beau milieu des vergers poussiéreux, mais personne n'a cherché à aménager devant sa porte.

Dans toute la Mitidja, nous trouvons des douars pareils, soit à l'emplacement des anciennes fermes des colons, soit au bord de la route. Les rez-de-chaussée des villas sont constitués de grands magasins que les propriétaires louent à des commerçants au lieu de quartiers résidentiels, les gros camions viennent de plus en plus nombreux, défonçant les ruelles et les trottoirs, levant des tonnes de poussière qui se déposera sur les terrasses. Voyant les premiers arrivés ainsi, et les

croquant enrichis parce qu'ils ont loué des magasins entre 15.000 et 30.000 DA par mois, d'autres personnes arrivent, s'approprient des lots de terrains pour tous les moyens et d'autres villas poussent comme des champignons, des «rues» sont créées par la force des choses et les APC se voient sommées d'y réaliser des voiries diverses, des réseaux d'AEP et d'assainissement, l'éclairage public et tutti quanti.

Dans d'autres endroits, ce sont les bénéficiaires des EAC qui construisent leurs maisons, et c'est la loi qui leur permet, mais, très vite, ils en viennent à réclamer des actes de propriété, l'eau courante, le bitumage des chemins, l'assainissement et tout ce qui se trouve dans la ville, oubliant totalement qu'ils sont sur une terre agricole qui sera totalement perdue si nous y introduisons le goudron, les trottoirs et les autres réseaux. Pourtant, et parce que les autorités ont laissé faire pendant de longues années pour cause d'insécurité et

de terrorisme, il faut quand même que ces nouveaux douars constitués de villas carrées, sans aucun cachet particulier, soient rattachés à ce qu'ils considèrent comme les signes de la modernité et du bien-être, c'est-à-dire l'électricité, le gaz de ville, l'eau courante, l'assainissement, le goudron. Ils réclameront par la suite une salle de soins, une antenne de l'APC, des commerces divers et le cachet particulier sera à jamais perdu, au lieu d'agriculture ce sera des commerces, nous consommons ce que les autres voudront bien nous vendre alors que notre pays est un véritable paradis terrestre et il nous suffit de travailler la terre pour arriver à une autosuffisance alimentaire. Mais il paraît que ces douars auront quand même gain de cause et qu'ils seront dotés de toutes ces commodités, surtout quand on voit les multiples visites faites par les autorités locales et les enveloppes budgétaires qui ont été dérogées pour ce faire.

## Laboratoires, centres de recherche et loi

Si nous voulons avoir des laboratoires et centres de recherche dignes de ce nom, il leur faut se conformer aux normes internationales (ISO 17025) et être accrédités. C'est en ces termes que le Pr Sellami, directeur de la Programmation de la recherche, de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'Enseignement supérieur, a résumé la démarche consistant en la proposition de nouveaux textes de loi régissant les laboratoires et centres de recherche au cours de la Journée d'information tenue à l'hôtel militaire de Blida dimanche dernier. En effet, c'est après une série de rencontres régionales tenues en janvier 2009 à Béjaïa, Annaba et Oran, que la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique (MESR) a entamé une autre série de rencontres régionales en commençant par Blida, pour la région centre, et qui porteront sur la finalisation des projets de textes avant leur présentation devant le gouvernement pour promulgation. Ces textes de loi visent à mettre en place

progressivement un environnement adéquat, sur le plan réglementaire, celui des structures, des infrastructures et des ressources humaines afin de pousser notre système de recherche vers plus d'excellence collective en la tournant vers un modèle fondé sur la connaissance par la production de savoirs, leur diffusion, leur renouvellement et leur appropriation par la société. Autrement dit, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique aspire à rendre la recherche en Algérie plus utile et, surtout, plus près des besoins nationaux.

Concernant la définition des programmes nationaux de recherche, plus de 600 experts y ont participé dont plusieurs nationaux établis à l'étranger. Pour les textes de loi soumis cette fois aux représentants des structures de recherche afin d'y apporter les correctifs nécessaires, s'il y a lieu, ils portent sur la création du Conseil national de l'Evaluation de la Recherche, les règles de création, d'organisation et de fonctionnement du laboratoire de recherche, l'indemnité d'excellence

attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, et, enfin, le cahier de Laboratoire national. Parmi les nouveautés introduites par ces projets de loi, nous trouvons la prime d'excellence, d'un montant qui peut aller jusqu'à 150 millions de centimes, qui sera destinée à récompenser l'excellence scientifique des chercheurs ou l'excellence pédagogique des enseignants du supérieur, ceci pour entrer de plain-pied dans la compétition internationale qui attire les meilleurs grâce à une surenchère salariale que l'Algérie doit prendre en compte. Le deuxième volet de cette journée d'information a eu trait à l'accréditation des laboratoires et centre de recherche afin de les mettre à niveau pour l'obtention de la norme ISO 17025 qui leur permettra donc d'être pris en compte. En effet, il faut rappeler que sur les quelques 2.000 laboratoires et centres de recherche se trouvant en Algérie, seuls 2 sont accrédités et peuvent faire préva-

loir les résultats de leurs recherches à l'échelle internationale et c'est ce qui a motivé la création fin 2005, d'ALGERAC, un organisme étatique qui a pour mission principale l'accréditation des laboratoires d'essai et d'étalonnage, ainsi que des organismes d'inspection et de certification.

A cet effet, le DG d'ALGERAC, M. Nour Eddine Boudissa, estime que l'organisme qu'il dirige permettra aux laboratoires et centre de recherche algériens de se conformer aux normes internationales (ISO 17025) et de voir ainsi leurs travaux acceptés partout dans le monde. Il s'est tracé comme objectif primordial à atteindre d'amener tous les laboratoires et centre de recherche à travers l'Algérie à déposer une demande d'accréditation auprès d'ALGERAC de manière spontanée, en les assurant d'un soutien technique conséquent promis par la communauté européenne ainsi que par une organisation des USA, pour accompagner les laboratoires dans leur mise à niveau pour l'obtention de la norme ISO 17025. T. M.

## Que faire contre les accidents ?

Des lois plus dures ont été votées, les services de la police et de la gendarmerie se montrent moins cléments, des journées de sensibilisation ont été organisées à plusieurs reprises, tous les moyens d'information ont été sollicités, mais le nombre d'accidents de la circulation n'a pas diminué d'un iota, au contraire. Ainsi, et pour le 1er trimestre de l'année en cours, les services de la Protection civile ont enregistré 273 accidents, soit une moyenne de 2,23 par jour. Le nombre de blessés a aussi été très élevé puisqu'il a atteint 382 personnes blessés à des degrés divers et qui ont nécessité le transfert et des soins en milieu hospitalier alors que 17 sont décédées. Pour les trois premières semaines d'avril 2009, 61 accidents de la circulation ont déjà été recensés et qui ont causé des blessures à 111 personnes alors que deux personnes sont décédées. C'est donc un appel pressant qui est lancé aux automobilistes pour une conduite prudente. T. M.



## M'SILA

## Les Boussaâdis préfèrent la forêt

En l'absence remarquable d'espaces de détente à l'intérieur des villes, les vastes champs et les li-sières des bois du Hodna se transforment, notamment au printemps, en autant d'aires de promenade très prisées par les habitants de la wilaya de M'sila et ses principales localités telles que Sidi Aïssa, Bousaâda, Aïn El-Melh ou encore Ouled Derradj.

Ces réunions de familles en pleine nature, autour de repas champêtres, sont visibles surtout à l'entrée des villes et sur de vastes étendues, qui reprennent ainsi vie pendant cette saison de récréation. Si les habitants de la capitale du Hodna se ruent vers les espaces verdoyants d'Ouled Mansour, Ghazal et Souama, ceux d'Ouled Derradj optent plus volontiers pour Maâdhid, particulièrement le site où des forêts et des cascades ont accueilli, il y a au moins mille ans, les somptueux jardins royaux de la dynastie Hammadite fondatrice de la Kalaâ des Béni-Hammad.

Les Bousaâdis, eux, préfèrent les forêts de Djebel Messaâd, également désigné par les poètes hodnins sous le nom de Aïn Ghrab. Les paysages enchanteurs d'une nature vierge, abondamment peuplée de sapins et de genévriers, permettent au visiteur de jouir de précieux moments d'évasion et de ressourcement. Le gérant d'un café proche de cette forêt, futé en diable, a eu l'idée de proposer à une clientèle préparée une infusion de genévrier et de romarin, une potion locale qui correspond bien à la nature des lieux et à l'état d'esprit de leurs visiteurs d'un jour.

Proche de la ville de Sidi Aïssa, la réserve protégée de Morqob, longée par la RN 8, attire surtout des groupes de jeunes en quête de randonnées et d'évasion. Les familles, elles, préfèrent les champs proches de la ville sur lesquels elles passent parfois le plus clair de la journée. Cette pratique est appelée localement Terba, terme qui renvoie à la fois au printemps et à la manière de s'asseoir les jambes croisées pareillement à la posture du lotus, pour les amateurs de yoga. La ville n'offre presque rien pour la détente. Des familles citadines, interpellées au sujet de leur penchant pour ces sorties champêtres, s'accordent à les expliquer par l'inexistence d'espaces verts et de parcs d'attraction dans les principales agglomérations. En effet, les jardins urbains, trop exigus, ne dépassent guère un demi-hectare de superficie comme c'est le cas de la Place du 1er-Novembre de M'Sila. Beaucoup de citoyens, sans remettre en question la beauté des lieux, les jugent inaptes à accueillir des familles entières, enfants et adultes. Respectivement deuxième et troisième plus grandes villes de la wilaya, Bousaâda et Sidi Aïssa ne comptent, quant à elles, aucun espace vert, tandis que les visiteurs des forêts de Djebel Messaâd et de Maâdhid déplorent l'absence de toutes formes d'aménagement de ces espaces naturels qui restent dépourvus de pistes pour véhicules ou de parcours à l'intention des randonneurs. Ce manque les oblige, affirmant-ils, à se contenter de rester à la lisière des forêts. La wilaya de M'sila ne compte aucun parc d'attraction. Les plus proches structures du genre se trouvent à Alger et Sétif où seules les familles plus ou moins aisées sont capables de s'y offrir une journée de détente.

Selon la commission de wilaya chargée du suivi des investissements, l'aire appelée Djenane Belkizaoui, à Bousaâda, a été sollicitée par un promoteur pour y créer un parc d'attraction et les contacts sont en cours avec les instances concernées pour concrétiser ce projet qui a toutes les chances, s'il venait à être réalisé, de satisfaire petits et grands.

A en croire les archives de cette commission, c'est la sixième fois que cet espace est sollicité et les élus locaux espèrent voir, cette fois-ci, ce projet devenir réalité pour conforter encore plus l'image touristique de cette ville. La commission fait également état du dépôt d'une demande de création d'un jardin aquacole au chef-lieu de wilaya, de sorte à offrir à ses habitants une possibilité nouvelle de distraction et de détente. D'après les membres de la commission, les communes peuvent jouer un rôle important pour attirer les éventuels investisseurs et les amener à s'intéresser à leurs atouts en matière d'activités de loisirs. La balle est sans doute aussi dans le camp des élus.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

03 jomada el aouel 1430  
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha  
04h22 12h45 16h31 19h37 21h04





République Algérienne Démocratique et Populaire  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran  
08 Place Boudali Hasni Sidi El Houari Oran  
Tél: 39.39.33/39 Fax: 39.39.39 TELEX: 22.907

## Avis d'attribution provisoire des marchés

En application de l'article 43 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres n° 01/2009 qu'à l'issue du jugement des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes:

Projets	Entreprises	Montant de l'offre en TTC	Délai	Note Offre	Observations Technique
<b>PROGRAMME 1000 LOGTS - 2003</b>					
Projet 32/330 logts Sidi Chahmi «CES»	DIFFALLAH Med Karim	28.236.005,67	03 mois	69,00	Offre financière Acceptable
<b>PROGRAMME 5000 LOGTS (2005-2009)</b>					
Projet 120 logts Hassi Mefsoukh «VRD»	ZOBEIR Kadda	16.934.932,80	04 mois et 15 jours	68,00	Offre moins-disante
120 logts Mers El Kébir «VRD»	EURL STG HARMEL	41.768.611,16	06 mois	54,00	Offre moins-disante

Tout soumissionnaire, qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission nationale des marchés publics dans les dix (10) jours qui suivent, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Ceci en application de l'article 101 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008.

ANEP N° 761015



الجزائرية للتأمينات  
L'Algérienne des Assurances  
SPA au Capital Social de 1 014 955 000,00 DA - RC 98 B 5374

### RECRUTE POUR SES DIRECTIONS CENTRALES

#### 1- CADRE SUPERIEURS ASSURANCES TRANSPORTS

Exigences du poste

- Universitaire + un diplôme en assurance
- 05 ans d'expérience dans les assurances dont 2 ans dans un poste de responsabilité
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sens des responsabilités

#### 2- CADRES SUPERIEURS ASSURANCES AUTOMOBILES

Exigences du poste

- Universitaire + un diplôme en assurance
- Expérience dans le domaine des assurances
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sens des responsabilités exigé

#### 3- INSPECTEUR REGLEUR DES SINISTRES

Exigences du poste

- Diplôme universitaire + BP en assurances
- Expérience dans le domaine des assurances
- Connaissance et maîtrise des textes réglementaires en matière des assurances
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique

#### 4- INGENIEURS EN PREVENTION DES RISQUES ET EXPERTISE

Exigences du poste

- Ingénieur HSE 02 ans d'expérience en prévention
- Ingénieur en génie civil 3 ans d'expérience
- Déplacements fréquents, possédant véhicule

#### Avantages

- Rémunération motivante
- Cadre agréable
- Possibilité de formation

Les candidats intéressés peuvent envoyer une lettre de motivation et CV à l'adresse suivante : L'Algérienne des Assurances 2a, 01, rue de Tripoli H-Dey. E-mail : dag@assurance-2a.com ou par Fax : 021.49.50.28.



الجزائرية للتأمينات  
L'Algérienne des Assurances  
SPA au Capital Social de 1 014 955 000,00 DA - RC 98 B 5374

### RECRUTE POUR SA DELEGATION REGIONALE D'ORAN

#### 1- CADRE SINISTRE

Exigences du poste

- Juriste + diplôme en assurance
- 03 ans d'expérience dans le domaine de la gestion des sinistres;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique.

#### 2- INSPECTEURS REGLEURS DES SINISTRES

Exigences du poste:

- Diplôme universitaire + Capa + BP en assurance;
- Expérience dans le domaine des assurances;
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique.

#### 3- CADRES COMMERCIAUX

Exigences du poste:

- Universitaire (diplôme commercial);
- Minimum 05 ans d'expérience dans le domaine souhaité;
- Sens commercial, bon négociateur, rigoureux;
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique.

#### 4- CADRES TECHNIQUES PRODUCTION

Exigence du poste:

- Diplôme universitaire + un diplôme en assurance;
- 03 ans d'expérience dans le domaine des assurances;
- Capacité de maîtrise et de synthèse;

Lieu de travail : Oran

#### Avantages

- Rémunération motivante
- Cadre de travail agréable
- Possibilité de formation

Les candidats intéressés peuvent envoyer une lettre de motivation et CV à l'adresse suivante : L'Algérienne des Assurances «2a» 18, rue Lamartine, Oran. Fax : 041.39.54.87 ou e-mail: delg\_oran@assurance-2a.com



## ANNABA

## La plaine ouest, un égout à ciel ouvert

Hocine Kedadria

Les habitants de la plaine ouest ne savent plus à qui se confier face à la précarité de l'hygiène qui s'est aggravée ces jours-ci, avec la détérioration des canalisations des eaux usées en ces lieux. Ainsi, automobilistes et piétons éprouvent d'énormes difficultés à emprunter l'artère principale qui fait actuellement et depuis quelques jours, l'objet d'un égout à ciel ouvert des lieux qui gèrent particulièrement les passants. Les automobilistes, eux, sont obligés de circuler, s'ils le peuvent, à vitre fermées aux milieux des eaux usées stagnantes au milieu

de la chaussée. «C'est devenu cyclique, à chaque fois c'est comme cela, et cela dure depuis plusieurs semaines. Nous avons beau contacter les élus de l'APC d'Annaba, mais en vain, personne pour nous écouter», nous a dit notre interlocuteur, un membre du comité de quartier. Ce dernier a mis en exergue, l'absence d'intervention des éléments concernés face à une situation qui pourrait avoir des contours graves. A impact négatif sur la santé, la situation actuelle fait peur à la population qui redoute des maladies graves que pourraient contracter les gens. En plus de cela, les multiples stagnations d'eaux usées causent de nombreux

désagréments aux automobilistes qui, sans le savoir, se jettent en plein dans d'énormes nids-de-poule, mettant leurs véhicules dans des situations qui pourraient les endommager. «Nous avons alerté les services concernés, y compris la wilaya, et la situation demeure la même. Aujourd'hui, il est interdit d'ouvrir nos fenêtres de peur de voir nos foyers investis de cette mauvaise odeur», nous a déclaré un habitant du quartier qui regrette la lenteur d'intervention des services de l'APC. Sur les lieux, la respiration devient difficile et les eaux usées, circulant sur plusieurs centaines de mètres, rendent la vie difficile. A quand la solution ?

## GUELMA

## Le dossier du réseau routier sur la table

Menani Mohamed

La salle de délibérations du conseil de wilaya de Guelma abritera les 5 et 6 mai 2009, les travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya, sur un ordre du jour rapporté par les différentes commissions organiques. La commission des affaires financières et économiques présentera à la lecture d'un rapport sur la situation de la

campagne des labours et semailles 2009, ainsi qu'un rapport sur le développement rural de la wilaya. La commission de l'équipement et l'aménagement du territoire rapportera la situation sur l'état du secteur des Travaux publics et du réseau routier de la wilaya. Un état des lieux sur la rentrée scolaire 2009 du secteur de la Formation professionnelle sera présenté à l'examen, sous l'égide de la commission des af-

aires sociales et culturelles. Les travaux se poursuivront pendant deux jours dans l'habituel débat contradictoire entre les structures exécutives et l'organe de contrôle populaire, et si le point des «divers» ouvre la voie à une expression élargie des préoccupations soulevées par les élus, ces échanges doivent rester dans le sillon de la transparence et la discipline qui consolideraient l'évolution positive de la démocratie locale.

## Les nouveaux logements en bonne voie

Huit cent quarante logements sociaux locatifs et participatifs (LSL-LSP) sont en chantier dans les communes d'Héliopolis, Hammam Debagh, Guelma, Aïn Regada et Bouhamdane, dans la wilaya de Guelma, a-t-on indiqué jeudi à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) qui souligne

que les travaux enregistrent un taux d'avancement jugé «appréciable». En outre, 1.000 logements sociaux locatifs (LSL) du programme de 2009 sont «en voie de lancement» à Guelma, Bouhamdane, Oued Zenati, Aïn Regada, Aïn Larbi, Dahouara, Bouchegouf, Medjez Sfaa, Bendjerrah, Medjez Amar,

Bordj Sabath, Aïn Makonda, Hammam N'Ba-ils, Aïn Ben Beïda, Oued Cheham et Oued Fraga, a-t-on indiqué à la direction de l'OPGI. Le parc immobilier de la wilaya est représenté actuellement par 20.725 logements dont 16.955 logements en location, a-t-on indiqué de même source.

## TÉBESSA

## Archéologie, science et culture

Ali Chabana

Dans le cadre du Mois du patrimoine qui s'étale jusqu'au 18 mai, l'Université de Tébessa, en coordination avec l'Association culturelle Minerve pour la préservation des ruines et sites archéologiques, ainsi que la direction de la Culture de Tébessa, et ce, sous le parrainage des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Culture, organise un Colloque international sur l'archéologie du 25 au 29 avril. Cette manifestation culturelle et scientifique sera rehaussée par la participation directe ou via Internet de pas moins de 130 experts et spécialistes, nationaux et étrangers. Ces derniers viennent essentiellement des pays maghrébains (Tunisie, Maroc) ou de cer-

taines universités du pourtour méditerranéen, Sienne et Trento (Italie), une association française et d'éminents universitaires algériens prennent part à cette rencontre parmi lesquels, le Pr. Hachi Slimane, directeur du CHRPAH d'Alger. Le choix de la ville de Tébessa n'était pas fortuit, dans la mesure où cette région dispose d'un parc de vestiges archéologiques d'une grande richesse. Au cours de la première journée des travaux, les différents intervenants ont mis l'accent sur l'apport scientifique d'une approche pluridisciplinaire, dans le recensement, la classification et la restauration de ce patrimoine. Cela se fera à travers des accords de coopération de partenariat national et étranger, comme l'introduction de

nouvelles filières spécialisées dans la protection du patrimoine. Cela dit, notons que le premier conférencier à inaugurer ces journées n'était autre que le professeur Hachi Slimane, dont l'intervention scientifique et technique destinée à vrai dire à un auditoire initié. Avec, à l'appui, des documents photographiques réalisés dans le Parc national de l'Ahaggar dans le Tassili, mettant en relief l'utilisation de l'outil numérique dans l'étude de différents sites de la région précitée, ainsi que des relevés graphiques sur ordinateur à différentes altitudes du massif du Hoggar. Le professeur Hachi dira en conclusion que son approche est plutôt esthétique en utilisant des techniques plus élaborées (couleurs, profondeurs).

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

## 2.700 logements en chantier

875 logements sociaux ont été attribués depuis début 2009 dans plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj où l'opération de distribution se poursuit normalement, a-t-on appris la semaine dernière, des responsables locaux du secteur de l'Habitat.

Au cours des vingt derniers jours, 280 logements sociaux locatifs ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la commune de Khelil, 171 à El-Hammadia, 160 à El-Anasser, 150 à Bordj Ghedir et 30 autres dans la commune de Tassameurt, a précisé le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Durant la période 1999-2008, 9.177 logements sociaux ont été distribués à leur attributaires dans les 34 communes de la wilaya, a précisé ce responsable, ajoutant que 2.703 autres logements de la même formule sont en cours de réalisation pour être livrés «avant la fin de l'année 2009». Selon M. Mahfoud Redouani, «aucune contestation n'a été enregistrée dans l'ensemble des communes de la wilaya» grâce, a-t-il estimé, «au travail des commissions et d'enquêtes présidées par



les chefs de daïra, à une bonne maîtrise des dossiers des demandeurs ainsi qu'à l'action de sensibilisation menée auprès des citoyens». Le directeur de l'OPGI a également souligné que les opérations de distribution se poursuivront «jusqu'à la fin du mois d'avril», pendant que les recours sont pris en charge «dans les délais les plus courts» par des commissions d'enquêtes chargées de vérifier sur le terrain les informations communi-

quées par les requérants. Les enquêtes de proximité ont été effectuées «avec la collaboration systématique des citoyens», ont indiqué de leur côté les présidents des Assemblées populaires communales d'El-Hammadia et de Khelil qui ont soutenu que l'affichage des listes des bénéficiaires dans leurs communes respectives, effectué au début de la semaine dernière, «n'a pas donné lieu à la moindre contestation».

## SKIKDA

## Des vestiges entre découvertes et révélations

Un spécialiste du ministère de la Culture a estimé que les vestiges récemment découverts à Skikda ont un «grand intérêt archéologique et historique», a indiqué samedi une responsable de la direction de la Culture. Selon Mlle Ghania Chekrit, qui a rappelé qu'il s'agit de découvertes effectuées à Zerdaza et Es-Sebt, le spécialiste dépêché sur les lieux la semaine dernière par le ministère de tutelle, M. Hakim Adirène, a demandé aux responsables locaux du secteur «d'intégrer, comme première mesure, le site d'Es-Sebt dans

l'inventaire additionnel des vestiges de la wilaya de Skikda, en attendant l'étude du dossier par le ministère». Ce site, probablement une exploitation agricole au vu de sa superficie (6 hectares), a été découvert «par hasard, au moment du creusement d'une tombe par un citoyen, fin mars 2009», a rappelé Mlle Chekrit. Des pressoirs à huile, un sarcophage en pierre et un réservoir souterrain y ont notamment été découverts. S'agissant du site de Zerdaza, qui a permis de mettre au jour, en février 2009, les ruines d'une ville

qui «pourrait être Thapsus» (ancien nom de Skikda à l'époque phénicienne), elle a également rappelé que d'importants vestiges y ont été découverts, comme des colonnes de marbre et des pressoirs à huile.

La régularité des découvertes archéologiques effectuées à Skikda et dans ses environs, surtout à partir de 1995, «laissent à penser, selon la même responsable, que de nombreuses civilisations se sont établies, pour un temps, aux alentours de l'ancienne Rusicada» qui n'a sans doute pas dévoilé tous ses secrets.

## KHENCHELA

## De nouveaux projets pour l'Education

Plusieurs établissements scolaires seront réalisés dans la wilaya de Khenchela au titre du plan quinquennal 2010-2014, selon les services du cabinet du wali. La nomenclature des projets proposés prévoit, selon la même source, la construction de 11 nouveaux lycées d'une capacité variant entre 800 et 1.000 places pour renforcer les structures du secondaire au chef-lieu de wilaya et dans les daïras de Chechar, Ouled Archach, Kaïs et Babar, ainsi que dans les communes rurales de N'Sigha, Tamza, Jellal, Chélia, Lemsara,

Taouzianet et R'Emila dans un souci de rapprocher les établissements des élèves de ces localités. Deuxième plus grande agglomération de la wilaya de Khenchela, la localité d'El-Mehmel a également bénéficié d'un lycée qui constituera le troisième établissement secondaire de cette ville.

Pour l'enseignement moyen, ce même plan quinquennal prévoit la réalisation de 11 CEM dont deux seront implantés dans le nouveau pôle urbain de la ville de Khenchela en voie d'aménagement.

Les autres collèges seront

construits dans les communes d'El-Hamma, N'sigha, Jellal, Kaïs, Tamza, Baghaï, Chélia et Lemsara pour réduire la pression sur les établissements de ce palier. Les deux paliers moyen et secondaire bénéficieront également d'actions d'aménagement et de renforcement des équipements didactiques ainsi que de salles sportives, selon la même source qui note que pour le primaire, le même programme projette une série d'autres actions destinées au renforcement des cantines et du parc de ramassage scolaire.

## En attendant l'ouverture du palais du Bey

*Dans le cadre de ses activités culturelles, l'association des amis du palais du Bey a organisé hier à la maison de jeunes Ahmed Saadi de Filali, une journée de sensibilisation sur la préservation du patrimoine architectural de la wilaya, sous le slogan «conserver par l'information».*

A. El Abci

Elle se propose également de mobiliser autour de cet axe les professionnels du secteur ainsi que ceux de la presse.

«Entreprise qui peut paraître modeste sur le plan de la forme, mais qui est sur le fond d'une importance cardinale du point de vue de la finalité, puisqu'elle ne vise pas moins que de mettre en exergue la dimension culturelle et touristique à préserver de tout cet héritage transmis», fera observer le représentant de l'APW. Et d'ajouter «que l'assemblée populaire de wilaya s'engage à mettre ses moyens financiers et autres à contribution pour aider ce genre d'activité qui mérite intérêt et soutien».

Un homme de culture invité à prendre la parole sur le sujet dira «que le patrimoine d'une nation c'est avant tout sa raison d'être et si aucune solution magique n'existe, en revanche des passerelles sont à réaliser pour une protection du patrimoine bâti et symbolique et par là de la mémoire elle-même». Et de noter qu'en la matière, chacun de nous est dépositaire de ce patrimoine, où toute dégradation est irréversible et attentatoire à ce dernier mais aussi à la mémoire de tous, d'où la nécessité de mettre en place des points de repère pour l'action de protection de ce legs culturel. En droite ligne de ces préoccupations, des responsables de la restauration du palais du Bey ont insisté sur l'intérêt touristique qu'il

ne manquera pas de révéler et de susciter, en tant qu'ouvrage d'art et d'histoire, auprès des touristes autant nationaux qu'étranger, une fois les travaux terminés et qu'il sera rouvert au public, tout en soulignant qu'en considération du succès indéniable que le palais aura sur le plan touristique, les risques de dégradation par une trop grande affluence de «visiteurs» sont possibles, d'où l'idée d'impliquer tout le monde. La remarque est d'autant plus pertinente que conformément au schéma directeur de l'aménagement du territoire, selon une intervenante universitaire de son état, «c'est tout le pays qui s'ouvre au tourisme en ambitionnant de jeter les bases d'une industrie dans ce domaine, pour faire en sorte que les revenus de ce secteur préparent l'après-pétrole, et, pourquoi pas, puissent le remplacer dans l'avenir».

Questionnés sur la date d'ouverture du palais pourtant prévue pour le 16 avril, pour rendre au public ce prestigieux ouvrage, les officiels présents n'ont pu apporter de réponse. Le chargé du projet de restauration, M. Badjadja, contacté, n'apportera pas plus de précisions, se contentant de dire que les travaux de la partie basse du palais sont terminés et qu'il ne resterait que ceux de la partie haute, constituée de 1.500 m<sup>2</sup>, et devant porter sur des travaux de polychromie qui peuvent être entamés parallèlement à son ouverture au public.

## Djenane Tina Un déménagement et des protestations

A. C.

Comme prévu lors du tirage au sort désignant aux 139 familles délogées de la cité «Djenane Tina» située au bas de l'avenue de Roumanie, le déménagement de ces dernières vers leurs nouvelles habitations à la nouvelle ville Ali Mendjeli a commencé hier matin, lundi. Mais cette opération ne s'est pas déroulée dans le calme. Des dizaines de personnes, estimant avoir été lésées, ont protesté et ont refusé de quitter les

lieux. Selon la commission des logements, ces protestataires sont des indus occupants, qui ne figurent pas sur la liste des bénéficiaires. Les organisateurs des déménagements ont fini par faire appel à la force publique pour permettre l'évacuation normale des nouveaux bénéficiaires. Les protestataires ont été contenus loin des opérations de déménagement et invités à se manifester auprès de la commission de recours. Hier après-midi donc, la situation restait tendue...

### Pas d'arrêt avant le terminus

La colère était visible, hier matin, sur les visages des usagers des transports urbains à la station de bus de Bab El-Kantara. En effet, disent-ils, certains chauffeurs et receveurs de la ligne Bab El-Kantara - Djebel Ouahch ont refusé à des usagers de prendre place dans le véhicule, s'ils ne se rendent pas directement à la station terminus. Il n'y aura pas d'arrêts intermédiaires leur ont-ils affirmé.

Cette situation on ne peut plus absurde a révolté plusieurs clients qui ont condamné avec véhémence cette attitude pour le moins curieuse, car, disent-ils, le tarif est le même que ce soit pour la première station au Chalet des Pins, ou pour le terminus, situé à plusieurs kilomètres de là.

### Un comité de prévention et de lutte contre les feux de forêts

Des mesures spéciales vont être instituées pour une lutte plus efficace contre les feux des forêts, indique la cellule de communication de la mairie de Constantine. Ainsi, outre les opérations de sensibilisation déclinées dernièrement et toujours en cours par des éléments de la protection civile, l'organisation de barages coupe-feu, de points de surveillance, etc. par les services de la conservation des forêts, la mairie a désigné avant-hier un comité opérationnel communal pour la prévention et la lutte contre les feux de forêts. La cérémonie s'est déroulée au siège de l'APC en présence des services de police, de la gendarmerie nationale, de la protection civile et des forêts. La mission principale de ce comité, précise la cellule de communication, est d'assurer la coordination nécessaire entre tous les intervenants en cas de sinistre déclaré.

### Chute mortelle dans un chantier

Un accident qui a coûté la vie à un ouvrier est survenu dans la matinée du dimanche dernier, selon les services de la protection civile. En effet, il était 10 heures 30 lorsque Y.A., âgé d'une cinquantaine d'années, qui travaillait sur chantier à El-Haria, près d'El-Khroub, est tombé d'un engin de terrassement. Atteint à la tête, le malheureux a été tué sur le coup. Après le constat d'usage fait par le médecin pompier, le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital civil d'El-Khroub. La brigade de gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. A. C.

## Le site se trouve à l'abandon Tiddis, l'histoire oubliée

Abdelkrim C.

Tiddis, ville plusieurs fois millénaire, occupée par au moins cinq civilisations, est toujours «oubliée», nous confie le président de l'association «Tiddis» ainsi que le maire de la petite ville de Béni Hamidène, dont elle dépend administrativement. «Pourtant, nous dit le président de l'association, les visiteurs sont de plus en plus nombreux, à tel point d'ailleurs que c'est souvent par autocars que des nationaux, attirés par l'histoire, s'y rendent régulièrement. A plusieurs reprises, dit-il, il a eu l'occasion d'accompagner également des touristes étrangers qui lui ont exprimé leur étonnement de voir ce joyau, qui relate une des histoires de l'humanité, dans un pareil abandon.»

Interrogé sur les éventuelles démarches faites auprès des autorités locales, il déclare les avoir saisies à plusieurs reprises pour demander une prise

en charge de ce site. «Même l'étroite route qui y donne accès est dans un état désastreux. Pourtant, nous avons demandé outre son élargissement, l'électrification du site, l'ouverture de locaux pour la réception du touriste (caféteria, parkings, guides, etc.), enfin, bref, de quoi satisfaire la curiosité et d'expliquer l'histoire de Tiddis et offrir également des lieux de repos et de détente.» Le maire de Béni Hamidène, quant à lui, souligne que les fouilles destinées à mettre au jour des vestiges ou monuments des civilisations passées par là sont à l'arrêt depuis une trentaine d'années. Ainsi, dit-il, les ossuaires de civilisations disparues depuis des millénaires et plusieurs cimetières romains, phéniciens et autres existent, enfouis sous la terre. Des fouilles permettront de mettre au jour beaucoup de choses qui peuvent être exposées dans un musée installé sur les lieux et, pour-

quoi pas, créer un festival de Tiddis, au même titre que Timgad et Djemila. Nos deux interlocuteurs affirment ne pas comprendre cette indifférence pour ce site historique qui apparemment existe depuis la préhistoire. Et si la décennie sanglante explique l'arrêt des fouilles, rien n'empêche désormais de prendre en charge cette ville qui, dit-on, a servi de garnison et de ville sentinelle de Constantine, et ce pendant des siècles.

Le directeur de la culture de la wilaya de Constantine, questionné sur le sujet, déclare «que des crédits ont été effectivement accordés par son ministère de tutelle. Mais ils sont insuffisants, même pour une simple étude à faire par des bureaux spécialisés, car avant de procéder à des fouilles, tout doit être recensé et localisé. Toujours est-il que des crédits supplémentaires et plus conséquents ont été demandés et il y a de l'espoir pour 2010...»

## Deux millions de victimes chaque année Le stress aussi tue

A.Mallem

C'est sous le thème «le stress, une maladie ou une fatalité» que le Club «Nour» a organisé la 21ème journée médicale qui s'est déroulée hier à l'auditorium de la faculté de médecine du Chalet des Pins, avec la participation d'une vingtaine de psychologues et psychiatres, de médecins de différentes spécialités exerçant au CHUC et dans les établissements hospitaliers spécialisés, qui ont présenté une dizaine de communications. Le stress, fléau des temps modernes, est-il une maladie ou une fatalité? Tout le monde en a déjà entendu parler et en a plus ou moins souffert, mais de quoi s'agit-il réellement?

Selon le président du club scientifique constantinois «Nour», M. Makhlouf, «le stress n'est pas une maladie de l'homme moderne mais une réaction normale de l'organisme et constitue un mécanisme de défense qui assure la survie et l'adaptation des êtres vivants à des situations données: fatigue, anxiété, troubles du sommeil, état d'irritabilité, tensions musculaires, etc. Les

études menées dans le monde sur le stress ces dernières années, dit-il, ont montré qu'il intervient dans 90% des maladies, soit comme un facteur aggravant, soit comme un facteur déclenchant, et que deux millions de personnes meurent à cause du stress chaque année.» Le professeur Mehdioui, chef de service de physiologie et des explorations fonctionnelles au CHUC, qui a présenté une communication sur la physiologie du stress, explique «qu'il y a danger lorsque les différentes fonctions du corps humain (cardiaques, respiratoires, etc.) n'arrivent plus à résister aux fortes tensions provoquées par le stress. Mais, selon ce spécialiste, il faut faire la distinction entre ce stress-là qui est négatif et le stress positif qui nous donne la force nécessaire de résister aux effets néfastes du premier. La seule barrière qui existe entre les deux états se trouve dans l'environnement immédiat de l'individu, ce dernier n'étant pas en mesure de faire la séparation entre ce qui est somatique et ce qui est psychique.»

Son collègue, M. Kaabou-

che, psychologue au CHUC, dira que «le stress est un phénomène mondial qui ne connaît pas de limites et sévit dans tous les milieux, surtout avec l'éclatement de la famille et la globalisation. Comme chacun le sait, le stress peut provoquer le diabète, l'asthme et de nombreuses maladies métaboliques très dangereuses. C'est pour cela que, nous les psychologues, nous disons qu'il faut se détresser en prenant du repos, des vacances car, malheureusement, la grande majorité des Algériens ne connaissent plus ni week-end, ni vacances et il est essentiel de reprendre ces bonnes traditions perdues». Aussi, et parmi la batterie de mesures que les spécialistes recommandent pour réduire le stress, le sport figure en première place en ce sens qu'il constitue un levier essentiel contre le stress. De même qu'une bonne alimentation, un moment de détente chez soi, un bon sommeil et la relaxation sont des moyens de lutte contre ce phénomène. Avec les médicaments adéquats, sa disparition est possible, a-t-on conclu.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Aioune Abdallah, 66 ans, cité Zouaghi

Moualdi Djida, 80 ans, CHU

Gattouche Larem, 74 ans, CHU

Belli Saïd, 58 ans, CHU

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

03 jourmada el aouel 1430

El Fedjr  
04h10

Dohr  
12h31

Assar  
16h16

Maghreb  
19h22

Icha  
20h49



# Proxi mité

**Le Quotidien**  
Edition Nationale d'Information

Oran

P. 16

## Explosion d'un cumulus à Maraval

Trois personnes ont été blessées avant-hier, dans l'explosion d'un cumulus d'une douche d'une maison sise rue Soufi Zoubida, à Maraval. Les blessés ont reçu les soins nécessaires sur place, selon la Protection civile. Le même jour, un important incendie s'est déclenché dans une maison à Sidi El-Bachir. Aucun blessé n'est à déplorer. Cependant, les flammes ont ravagé un important lot de meubles et de literie.

## 7<sup>ème</sup> édition du Festival national du chant « medh »

L'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie (USTO) Mohamed Boudiaf abritera du 6 au 8 mai prochain, la 7<sup>ème</sup> édition du Festival national du chant «Medh». Cette manifestation culturelle sera organisée par l'Association culturelle musicale «En-Nahda». Une conférence de presse est organisée dans le même cadre dimanche prochain à l'hôtel «Jasmin».

Journée mondiale de la liberté d'expression «Les médias algériens et les défis» sera le thème d'une conférence-débat qui sera organisée, samedi prochain, à la résidence universitaire Zeddour Brahim 2, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté d'expression qui coïncide avec le 3 mai de chaque année. Organisée par la direction des Oeuvres universitaires de Bir El-Djir, la conférence sera animée par des journalistes.  
**J.Boukraâ**

## 1<sup>er</sup> Mai, la «Journée patrimoniale oranaise»

## Une bagarre qui finit mal

## Huit personnes sous mandat de dépôt Démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules

P. 17 Tlemcen

## Quand la pluie fait la bonne récolte

P. 17 Sidi-Safi

## Un cadavre découvert à la cité El-Hamri

P. 18 Relizane

## Un sit-in et une commission d'enquête attendue

P. 18 Chlef

## Le CNES monte au créneau

P. 18 El-Kheïter

## Des bungalows et une piscine pour passer l'été

## L'ultimatum des taxis P. 16



Un délai de dix jours a été accordé, à partir d'aujourd'hui, aux autorités locales pour prendre en charge les doléances de la corporation, sinon une grève de deux jours sera observée les 9 et 10 mai prochain.

## BÉNI-SAF

## DU NOUVEAU à l'école de pêche

P. 17



En vue de lancer, dès le 2 mai prochain, la première promotion de formation, option «sécurité à la navigation» ou certificat de base, l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture de Béni-Saf (EFTPA) a organisé, ce dimanche 26 avril, une journée d'information et de sensibilisation en direction des gens de la profession.

## UN NOM HIER

## LES MEDJAHED, DE HAMADI À HAMADI

P. 19 & 20

**Medjahed Kouider**  
L'ainé qui a montré la voie



**Medjahed Hamadi**  
Toujours bon pied, bon oeil



**Hadj Hamadi**  
Medjahed, le pionnier

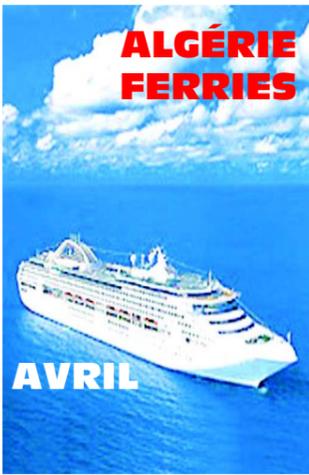


**Medjahed Senouci**  
Le surdoué



**Medjahed Benyebka**  
dit «Beka»  
Le cauchemar des alliés





**ALGÉRIE FERRIES**  
**AVRIL**  
ORAN / ALICANTE  
ME 29- 18h00 JE 30- 07h00



**TRAINS**

ORAN - ALGER	
Départ	Arrivée
06h35	11h43
07h45	12h15
12h30	18h08
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h30	11h50
07h45	12h15
12h30	17h48
15h00	19h30
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h27
SIDI BEL ABBES - ORAN	
05h50	07h08
ORAN - TLEMCCEN	
08h00	09h50
12h45	14h35
18h00	19h50
TLEMCCEN - ORAN	
05h40	07h30
10h10	12h00
15h00	16h50
ORAN - CHLEF	
10h45	12h51
16h10	18h18
CHLEF - ORAN	
06h00	08h08
13h45	15h53
ORAN - RELIZANE	
16h50	18h38
RELIZANE - ORAN	
05h45	07h39
ORAN - TÉMOUCHENT	
13h30	14h31
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h15
15h05	16h05
TLEMCCEN - MAGHNIA	
17h00	18h10
MAGHNIA - TLEMCCEN	
06h00	07h07

**TÉLÉPHONES UTILES ORAN**

Ass.des consommateurs: 041 29 65 59  
Algérie Télécom: -Dérangements: 12  
-Renseignements: 19  
Hôpital d'Oran: 041 41 39 26  
041 41 39 28  
Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53  
041 47 89 54  
041 47 89 34  
SAMU: 041 40 31 31  
Protection civile: 041 41 34 00/05  
14  
Sûreté de wilaya: 041 32 44 70  
Police secours: 17  
Télégraphe: 13  
Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92  
Aéroport d'Oran: 041 51 11 53  
041 59 10 31/40  
041 59 10 31/40  
Air Algérie: 041 42 72 05/06/07  
Sonelgaz: 041 35 30 60  
041 35 30 71  
Gare ferroviaire: 041 40 15 02  
SEOR: 041 35 50 40  
041 53 04 42  
Djezzy: 777  
Mobilis: 505  
Nedjma: 333  
Taxi Aziz services: 015.540.540  
041.41.76.59/60  
041.34.63.64  
041.34.59.01  
0555.05.55.95  
0555.05.55.94  
Ali Taxi

**TÉLÉPHONES UTILES ALGER**

Air Algérie: 021.50.94.98  
021.50.92.34  
Air France: 021.73.16.10  
021.70.27.20  
021.98.04.04  
www.airfrance.dz  
Aigle Azur: 021.50.91.91  
Gare routière: 021.49.71.51 à 54  
SAMU: 021.23.50.50  
Urgences Médicales: 115  
Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50  
Gendarmerie: 021.76.41.97  
Centre antipoison: 021.96.49.43  
Dépannage Gaz: 021.68.44.00  
Dépannage Electricité: 021.15.20.23  
Protection Civile: 021.71.14.11

**TÉLÉPHONES UTILES CONSTANTINE**

ASS. des consommateurs: 031.96.47.65  
Algérie Télécom: - Dérangements: 12  
- Renseignements: 19  
Hôpital: 031.92.49.16  
031.64.29.72  
SAMU: 031.64.12.12  
13.13 / 14.14  
Protection civile: 031.66.97.56  
031.92.14.14  
14  
Sûreté de wilaya: 031.92.64.81  
Police-Secours: 17  
Gendarmerie : 031.92.64.71  
031.92.80.36 / 26  
Aéroport: 031.81.01.01 / 09  
Air Algérie: 031.92.70.70  
031.93.14.81  
Réservation: 031.93.23.13/56  
Wilaya: 031.92.92.20  
031.92.79.01  
Sonelgaz: 031.94.02.47/48  
L'Agence des eaux: 031.82.36.69  
031.82.38.50  
Gare ferroviaire: 031.64.19.88

**AIR ALGÉRIE**

Destination	Départs/arrivées	Type
<b>Mardi</b>		
Oran - Alger	06h30 - 07h30	B736
Oran - Alger	09h30 - 10h30	B738
Oran - Alger	13h50 - 15h05	ATR
Oran - Alger	19h00 - 20h00	B736
Alger - Oran	06h00 - 07h00	B767
Alger - Oran	11h45 - 13h00	ATR
Alger - Oran	15h30 - 16h30	B738
Alger - Oran	17h00 - 18h00	B736
Alger - Oran	19h45 - 20h45	B738
Alger - Oran	20h15 - 21h15	B738
<b>Mercredi</b>		
Oran - Alger	07h00 - 08h00	B738
Oran - Alger	14h20 - 15h35	ATR
Oran - Alger	15h15 - 16h15	B738
Oran - Alger	16h30 - 17h30	B767
Oran - Alger	19h00 - 20h00	B738
Oran - Alger	20h10 - 21h10	B738
Oran - Annaba	16h45 - 18h10	B738
Alger - Oran	07h50 - 08h50	B738
Alger - Oran	12h30 - 13h45	ATR
Alger - Oran	16h10 - 17h25	ATR
Alger - Oran	18h00 - 19h00	B738
Alger - Oran	19h30 - 20h30	B736
Annaba - Oran	19h15 - 20h45	B738

**INTERNATIONAL**

Destination	Départ/arrivée	Type
<b>Mardi</b>		
Oran - Paris-Orly	08h30 - 11h05	B767
Paris-Orly - Oran	12h55 - 15h20	B767
<b>Mercredi</b>		
Oran - Marseille	09h00 - 10h45	B738
Oran - Paris	08h30 - 11h05	B767
Oran - Toulouse	11h00 - 12h40	B738
Oran - Alicante	14h45 - 15h45	B738
Marseille - Oran	11h45 - 13h35	B738
Paris - Oran	12h55 - 15h20	B767
Toulouse - Oran	13h50 - 15h35	B738
Alicante - Oran	16h45 - 17h45	B738

**AIGLE AZUR**

**DÉPARTS**

Oran / Paris Orly	Alger / Roissy
Du Lun au Ven 17h40	Du Sam au Ven 13h20
Samedi 17h40	Alger / Paris Orly
Dimanche 17h40	Du Sam au Ven 18h00
<b>Oran / Lyon</b>	
Mardi 17h20	Annaba / Paris Orly
Jeudi 17h20	Batna / Paris Orly
Samedi 17h20	Jeudi 10h15
<b>Oran / Marseille</b>	
Mardi 16h50	Bejaïa / Paris Orly
<b>Oran / Toulouse</b>	
Mardi 11h45	Biskra / Paris Orly
Jeudi 11h45	Ven - Sam - Dim 10h00
Samedi 11h45	Constantine / Paris Orly
<b>Alger / Paris Orly</b>	
Du Sam	Lundi et Vendredi 10h15
au Ven 10h30	Hassi-Messaoud/Roissy
	Mardi et vendredi 06h00

**الخطوط التونسية TUNISAIR**

Tunis/ Oran		Oran / Tunis	
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Lundi 15h40	17h35	Lundi 18h20	20h00
Jeudi 08h35	10h20	Jeudi 11h10	12h50



Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage.

Billets	Achat	Vente
1 USD	72,31	76,73
1 EUR	93,44	99,18
1 CAD	58,27	61,84
1 GBP	105,38	111,83
100 JPY	73,60	78,11
1 SAR	19,28	20,46
1 KWD	246,87	262,41
1 AED	19,68	20,89
100 CHF	6.179,18	6.559,72
100 SEK	846,19	899,64
100 DKK	1.254,86	1.331,80
100 NOK	1.066,04	1.132,03
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	73,04	76,73
1 EUR	94,39	99,18
1 CAD	58,86	61,84
1 GBP	106,45	111,83
100 JPY	74,34	78,11
100 CHF	6.241,91	6.559,72
100 SEK	854,78	899,64

**COURRIER EXPRESS**

**KAZI - TOUR**  
Alger : 021.49.70.84  
Oran: 041.58.77.56  
Mostaganem: 070.91.38.03  
Tlemcen: 070.87.96.35

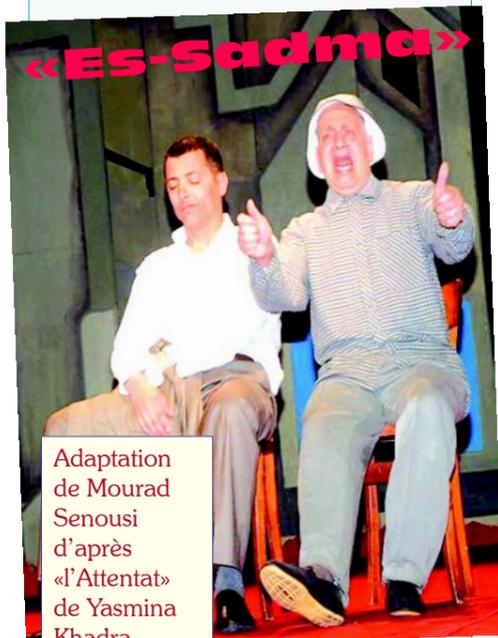
**TRANSPORTEUR SAFIR**  
Oran - Alger: 061.20.20.45  
Constantine: 072.45.78.62  
El Eulma: 072.90.40.89  
El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

**ANDERSON NATIONAL EXPRESS**  
Groupage marchandises  
Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31 / 070.92.87.28  
Alger :021.51.33.44  
Fax: 021.51.47.27

**MÉTÉO**

MARDI	MERCREDI
<b>ORAN</b>	
Ensoleillé Max.22 -Min.11	Plutôt ensoleillé Max.23 -Min.11
<b>MOSTAGANEM</b>	
Ensoleillé Max.22-Min.9	Ensoleillé Max.23 - Min.10
<b>TLEMCCEN</b>	
Ensoleillé Max.22 -Min.9	Ensoleillé Max.23 - Min.9
<b>MASCARA</b>	
Plutôt ensoleillé Max.22 - Min.7	Ensoleillé Max.23 - Min.8
<b>TIARET</b>	
Ensoleillé Max.20 - Min.6	Ensoleillé Max.20 - Min.6
<b>CHLEF</b>	
Ensoleillé Max.23- Min.10	Ensoleillé Max.24- Min.11
<b>BÉCHAR</b>	
Ensoleillé Max.29 -Min.13	Ensoleillé Max.29 -Min.14
<b>ALGER</b>	
Ensoleillé Max.22 - Min.8	Plutôt ensoleillé Max.19 - Min.11
<b>CONSTANTINE</b>	
Ensoleillé Max.19 - Min.6	Peu nuageux Max.19 - Min.7
<b>ANNABA</b>	
Ensoleillé Max.21-Min.11	Ensoleillé Max.21 -Min.11

THÉÂTRE RÉGIONAL  
ABDELKADER  
ALLOULA - ORAN  
Mercredi 29 avril à 18h



«Es-Sadma»  
Adaptation de Mourad Senousi d'après «l'Attentat» de Yasmina Khadra

Mise en scène : Khoudi Ahmed

► Jeudi 30 avril à 16h  
«Es-Sadma»

Adaptation de «Mourad Senousi d'après «l'Attentat» de Yasmina Khadra  
Mise en scène : Khoudi Ahmed

► Vendredi 1er mai à 10h  
«Tom et Jerry»



► Vendredi 1er mai à 16h  
«Algérien et fier» de Mohamed Mihoubi  
Mise en scène: Mohamed Mihoubi

► Dimanche 03 mai à 17h  
Musique «Fusion» avec le groupe "Update"  
Avec: Yacine /Amine/Mounir/Omar/Naceur

► Lundi 04 mai à 15h  
«Kalaat Nor» de Belkroui Abdelkader  
Mise en scène: Medjahri Missoum

► Mardi 05 mai à 17h  
«Hob Oua Loueb» de Ali Nacer  
Mise en scène: Sellal Mohamed

► Mercredi 06 mai à 18h  
«Hob Oua Loueb» de Ali Nacer  
Mise en scène: Sellal Mohamed

► Jeudi 07 mai à 17h  
«Hob Oua Loueb» de Ali Nacer  
Mise en scène: Sellal Mohamed

L'Association "La Grande Maison" en Collaboration avec La Maison de la Culture et la Direction de la Culture de Tlemcen

organisent

## Le Ciné Club du Mardi

Animé par : Mr Mohammed Khalid DENDANE et Mr Mohammed BERRAHOU

Projection-Débat du film de Gavin Hood  
**Tsotsi**  
Thriller - 2006 - 1h34

Prix du Billet **50 DA**

Soyez au Rendez-vous  
**Mardi 28 Avril à 18h**  
à La Maison de la Culture de Tlemcen

Association Culturelle "La Grande Maison"  
Siège : El Méchouar Tlemcen.  
Adresse Postale : B.P n° 364 Tlemcen 13000  
E-mail : cineclub@fondation-dib.com Tel/Fax : 043.26.52.35  
Site Web : http://www.fondation-dib.com/

Projection-Débat Spéciale Afrique du Sud  
"TOUCHED BY THE KIND OF DYNAMISM THAT ALSO MARKED CITY OF GOD"  
"VISCERAL, INTENSE AND POWERFUL"  
**Tsotsi**  
IN THIS WORLD... REDEMPTION COMES JUST ONCE.  
MIRAMAX FILMS

### TABLES RONDES ET CONFÉRENCES DU GRAS

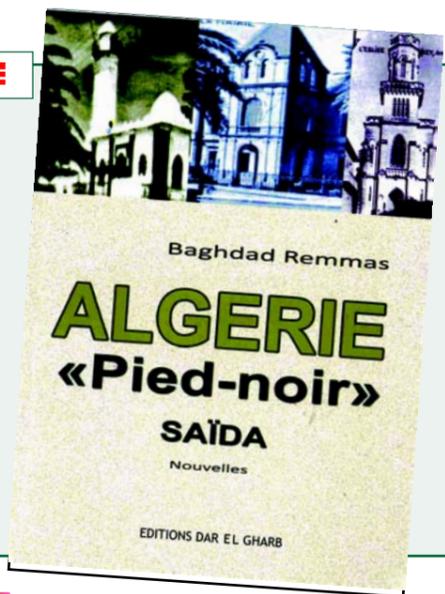
► Mardi 28 avril à 10h  
Table-ronde:

«Pratiques alimentaires et diabète»  
Bekara Abdelhalim (Maison du diabétique)  
Belhadj Mohamed (EHU d'Oran)  
Benziane Sid Ahmed  
Merzouk Mohamed (Gras-université d'Oran)  
Salemi Ouassila (Gras-Université d'Oran)

### VIENT DE PARAÎTRE

AUX ÉDITIONS  
DAR EL GHARB

Ce recueil de nouvelles relate le destin de personnages chers à l'auteur ou certains faits réels. Il constitue ainsi une ébauche de chronique de la période "pied-noir" à Saïda, belle cité des hauts-plateaux.



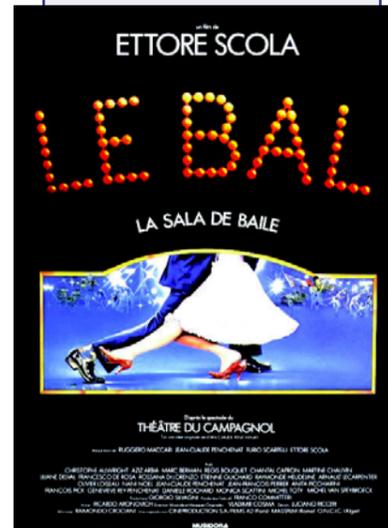
Centre Culturel Français Tlemcen

### CENTRE CULTUREL FRANÇAIS DE TLEMCEM

Concert **KARAOKÉ**

► Jeudi 30 avril à 16h au CCF  
Vous êtes sans doute le futur maestro de Tlemcen... Vous aimez chanter et vous connaissez le répertoire français sur le bout des ongles. Venez défier vos parents, amis, collègues sur des chansons de Nougaro, Cabrel, Gainsbourg mais également Diam's ou bien encore Renaud.

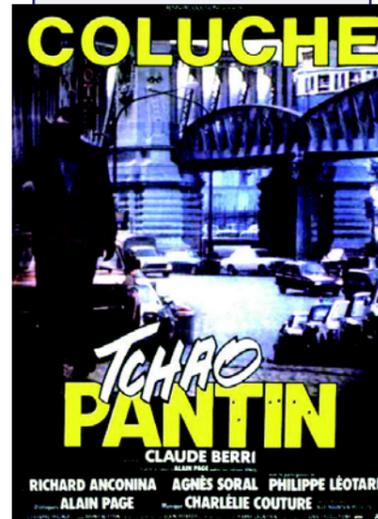
### CINÉMATHEQUE D'ORAN



► Mardi 28 avril  
à 14h30 et 16h30:  
«Le Bal» de Ettore Scola  
- Fr/Ita/1984

► Mercredi 29 avril  
à 14h30 et 16h30 :  
«Avec les compliments de l'auteur»  
De Arthur Hiller - USA/1983

► Jeudi 30 avril  
à 14h30 et 16h30 :  
«Tchao Pantin»



De Claude Berri - Fr/1983

## L'ultimatum des taxis

K.Assia

Les chauffeurs de taxis affiliés à l'UGCAA et à l'UNAT de la wilaya d'Oran sont revenus à la charge. Un délai de dix jours a été accordé à partir d'aujourd'hui, aux autorités locales, pour prendre en charge les doléances de la corporation, sinon une grève de deux jours sera observée les 9 et 10 mai prochain. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale tenue hier, à la salle des fêtes El-Riadh, à laquelle près de 400 chauffeurs de taxi ont pris part. Une rencontre jugée décisive pour l'avenir de la corporation, puisque c'est en présence du président de la Fédération nationale des taxis, du représentant de la direction des Transports, des membres du Bureau national et local de l'UGCAA et des présidents des sections taxis UNAT (Union

nationale des transporteurs algériens) et UGCAA que les concernés ont débattu leurs problèmes. Une situation devenue insupportable, malgré les démarches entreprises pour trouver un terrain d'entente avec les décideurs et l'appel lancé aux plus hautes instances pour leur venir en aide. Selon M. Kandsi, secrétaire général de la section taxis affiliée à l'UGCAA d'Oran, près de 500 chauffeurs de taxi sont au chômage technique et pas moins de 2.000 dossiers de jeunes sont en instance. Pour leur part, les chauffeurs de taxi n'ont pas hésité à afficher leur mécontentement quant au mutisme des autorités locales. Ils rappellent, dans ce cadre, l'épineux dossier des licences et les promesses avancées par les autorités pour l'attribution de 600 autorisations d'exploitation. Selon M. Kandsi, même ces licences ne vont pas suffire, ce qu'il faut c'est une so-

lution urgente, notamment des autorisations délivrées par le Trésor public avec des tarifs fixes, afin de faire face à cette crise. Dans ce contexte, il évoque le problème de la surenchère dont sont victimes de nombreux chauffeurs de taxi et qui a conduit certains à mettre la clé sous le paillason. Pour M. Aït Brahim Hocine, président de la Fédération nationale des taxis et des transporteurs, le temps est venu pour s'exprimer et dénoncer le silence des pouvoirs publics. Il a suggéré l'instauration de l'unification du règlement, afin de résoudre de manière définitive le problème de la licence. C'est au wali de fixer les modalités du contrat d'exploitation de la licence liant l'exploitant au chauffeur de taxi, rappelle-t-il. Abordant la question relative aux impôts, la corporation a demandé l'effacement des dettes antérieures à 2003 et le gel des carnets de place.

### Les élèves du CEM «Bousaïd Aïcha» d'Aïn Témouchent en visite au Quotidien d'Oran



Pas moins de 105 élèves du CEM Bousaïd Aïcha d'Aïn Témouchent, en compagnie de dix de leurs professeurs et de leur Directeur, ont rendu hier visite au Quotidien d'Oran. Ce sont, en fait, les deux premiers

élèves de chaque classe qui ont été choisis pour effectuer cette visite, durant laquelle ils ont écouté avec attention les explications qui leur ont été fournies sur la confection du Journal. **M. M.**

### Les collégiens du CEM «Lieutenant Abdelbassat» aussi

Comme leurs camarades d'Aïn Témouchent, les élèves du CEM «Lieutenant Abdelbassat» de Remchi, ont visité, dans la matinée d'hier, le siège du Quotidien d'Oran. Là également, ce sont les meilleurs élèves du

CEM, au nombre de 54, qui ont effectué le déplacement. La plupart ont montré un vif intérêt pour le journal et le journalisme, la liberté d'expression et beaucoup d'autres aspects liés à la profession. **M. M.**



## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Des brouilles



La famille nombreuse habite au centre-ville. Ils auront de l'eau, un jour sur trois, à des heures précises. Dans les deux-pièces, cuisine et toilettes, ils ne peuvent installer un réservoir. Salut l'hygiène. Il n'y a pas de balcons. Seules les deux fenêtres qui donnent sur une cour leur permettent de voir la lumière du jour. Du soleil, il n'y en a point. Des moustiques, il y en a énormément. De l'espace, il n'y en a point. Des jerrycans, il y en a à profusion. Des salaires, il n'y en a point. Des enfants, il y en a beaucoup. Des ktf, il n'y en a point. Des machakil, il y en a beaucoup. L'aîné de cette famille rentre à six heures du matin. Il réveille le cadet pour la relève. C'est lui qui doit gérer la tabla doukhène, que l'aîné avait installée toute la nuit près de l'hôpital, et permettre à son grand frère d'occuper le lit la journée. Les enfants scolarisés dorment dans la cuisine. C'est pratique, car toute la

journée ils sont dehors, soit à l'école, ou dans la rue. Deux d'entre eux travaillent à leurs heures perdues. Comme ils en ont beaucoup... Ils ont été recrutés pour leur belle voix aiguë. Tous les jours après les heures de classe,

ils confient leur cartable à un camarade de classe, qui les ramène à la maison, et courent grimper dans le fourgon. Ils arrivent éreintés, leur voix éteinte d'avoir hurlé «les batata» pendant des heures. Leurs parents n'osent même pas leur demander de réviser ou faire leurs devoirs de classe. Les dinars qu'ils gagnent en trimant, leur sont payés en liquide. C'est eux qui approvisionnent la maison en eau douce. La jeune fille trime toute la journée avec sa maman, avant de monter chez les voisins, qui lui offrent un lit en échange de l'entretien d'une grand-mère handicapée. Le père, ou ce qui reste de cet ouvrier, dont l'entreprise a été fermée, n'arrive pas à trouver un boulot fixe. Les entreprises privées préfèrent recruter des célibataires. Hier, en passant près de leur immeuble, Otchimine a reconnu les voix des enfants crieurs de «mahlou» chantant «Algérie... mon amour, Algérie, pour toujours».

## 1<sup>er</sup> Mai, la «Journée patrimoniale oranaise»

El Kebir A.

Comme à l'accoutumée, au premier du mois de mai, l'Association Belhorizon de Santa Cruz organise, dans le cadre du Mois du patrimoine, une randonnée au cours de laquelle le public convié pourra apprécier quelques sites patrimoniaux que compte la Capitale de l'Ouest. Vendredi prochain, donc, le public est invité à se rendre, dès 10 heures du matin, à la place du 1<sup>er</sup> Novembre (Ex-Place d'Armes) pour participer à cette excursion qui prendra la journée, avec une halte, aux alentours de midi, pour la pause-déjeuner à Santa Cruz, avant d'être clôturée, le soir, au mausolée de Moulay Abdelkader Djillali. Cette journée se veut être une action de découverte. Attractive d'une part, à travers tous les sites et circuits réactifs par l'association, et qui étaient, faut-il le rappeler, aux oubliettes depuis un bon bail et, d'autre part, elle sera encadrée par une cinquantaine de guides formés par cette même association. Sans oublier le soutien des secouristes du Croissant-Rouge qui seront également présents. Cela dit, pour cette année,

le plus réside dans le fait que l'association proposera, et c'est une première à Oran, de faire en sorte que le 1<sup>er</sup> Mai soit officiellement « la Journée patrimoniale oranaise », c'est ce que nous a affirmé le président de l'Association en précisant : « on fait ce genre de randonnée au moins une fois par mois, mais on a remarqué que celle qui suscitait le plus d'engouement était évidemment celle du 1<sup>er</sup> Mai. Et cela pour deux raisons : il s'agit d'un jour férié et un climat printanier qui doit sans doute jouer un peu ». Pour mener à bon port cette proposition, l'association prévoit de mettre à la disposition des participants un registre dans lequel ces derniers pourront associer leurs noms comme étant membres fondateurs de cette journée. Ensuite, l'association soumettra aux autorités locales et au ministère de la Culture la proposition, avec, à l'appui, la liste des membres fondateurs. Par ailleurs, notre interlocuteur nous a informé qu'en ce vendredi, « une grande surprise attend les participants... une surprise digne de l'événement. Ce sera d'ailleurs presque un événement dans l'événement ».

## Une bagarre qui finit mal

Houari Saaidia

L'affaire, jugée hier par le tribunal criminel d'Oran, était un exemple édifiant de la futilité qui accouche d'un drame. De l'esprit frivole chez beaucoup de jeunes d'aujourd'hui, toujours prêts à en découdre et qui ne savent qu'un seul langage, celui de l'épée. De la violence urbaine, en général, phénomène funeste qui ronge Oran plus que toute autre ville de l'Algérie. Les faits, qui inspirent dégoût et consternation à la fois, ont eu pour théâtre la cité-dortoir Hai Yasmine. Le mois de Ramadan passé, le 15 septembre 2008 exactement. Pour une banale histoire de stationnement, deux fratries en arrivent à s'affronter à coups de massues, de poignards et d'épées. Bilan de la rixe mettant aux prises les deux familles: deux frères grièvement blessés, dont la vie de l'un d'eux ne tient aujourd'hui qu'à un cheveu. En effet, Z.A, 25 ans, l'aîné des deux frères victimes, n'a selon le médecin traitant qu'un petit espoir de survie: après trois opérations échouées, il devra en subir une quatrième, décisive, dans quelques jours. Pas moins de douze témoins parmi les voisins du quartier ayant

assisté à la « bataille rangée » ont défilé à la barre. Parmi les témoins, des proches de l'une ou de l'autre partie des antagonistes. A l'évidence, ces personnes qui ont un lien de parenté avec soit les accusés soit les victimes n'ont pas prêté serment, le tribunal les a auditionnés à titre de simple renseignement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les témoins ont apporté des versions contradictoires. Ils ont été néanmoins unanimes sur ce point : les hostilités ont commencé quand les accusés, qui tenaient une échoppe de fruits et légumes, ont demandé aux victimes, des mécaniciens « ambulants », de ne plus parquer les voitures de leurs clients près de chez eux. Le représentant du ministère public a requis 20 ans de détention contre les frères accusés. Une procédure en contumace a été ouverte contre leur troisième frère, en cavale. A l'issue des délibérations, le tribunal a reconnu coupable de tentative d'homicide volontaire l'un des deux frères et l'a condamné à 6 ans de prison ferme. Son frère sera, quant à lui, déclaré innocent et acquitté. Leur autre frère en fuite a été, lui, condamné par contumace à la réclusion à perpétuité.

## Huit personnes sous mandat de dépôt Démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules

Un réseau spécialisé dans le vol des véhicules et le trafic des documents administratifs vient d'être démantelé par les services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oran. Huit personnes dont une femme âgée de 26 ans ont été présentées au parquet et placées sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs, vol qualifié, usurpation d'identité, faux et usage de faux, a-t-on appris, hier. En effet, l'enquête a révélé que ce réseau activait à l'échelle nationale en écoulant des véhicules volés et maquillés avec de faux papiers. Le stratagème adopté consistait à voler des véhicules à Batna pour les écouler à Oran et vice versa. Parmi les mis en

cause, l'on signale la présence de trois personnes originaires de Batna, dont la femme. Nos sources indiquent que les mis en cause circulaient avec de fausses identités pour échapper à un éventuel contrôle des services de police.

C'est après une plainte déposée par le propriétaire d'un véhicule « Kia » que les investigations ont été lancées par les services de police, sachant que les mis en cause ont à leur actif plusieurs vols à travers le territoire national avec menace à l'arme blanche. A noter que le réseau s'était spécialisé dans la reproduction illégale des permis de conduire et cartes grises et ce, pour l'écoulement des véhicules volés. **K. A.**

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Missoum Mohamed, 91 ans, le 26/04/09, 73, Ave Sidi Chahmi, Oran.  
Belfekai Fatma, 55 ans, le 26/04/09, Misserghine, Oran.

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

03 jomada el aouel 1430				
El Fedjr 04h42	Dohr 13h00	Assar 16h44	Maghreb 19h50	Icha 21h15



TLEMCCEN

## Quand la pluie fait la bonne récolte

Khaled Boumediène

Les services agricoles de la wilaya de Tlemcen prévoient une amélioration substantielle de la production agricole pour cette année en raison des précipitations abondantes et régulières enregistrées dans la région. Dans une déclaration à notre journal, le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique au niveau de la DSA de Tlemcen, M. Abdelghani Zaoui, dit s'attendre à une amélioration des rendements concernant les différents types de productions (cultures maraichères, céréalières, arboriculture fruitière, viticulture, cultures fourragères, etc.). «La bonne pluviométrie a eu des effets bénéfiques sur toutes les productions aussi bien végétales qu'animales et aussi sur certaines productions du terroir comme les truffes dans le sud de la wilaya.

Les dernières pluies du mois d'avril ont sauvé la face et la production des céréales sera exceptionnelle», a affirmé M. Abdelghani Zaoui, dimanche dernier, à notre journal. Le développement de l'agriculture passe par une bonne pluviométrie et ce n'est pas ce qui manque au niveau de la wilaya.

Aujourd'hui, le secteur agricole est bien fourni en eau, les champs et plaines sont florissants. Avec une pluviométrie et une bonne distribution en intrants, la région de Tlemcen est bien partie pour battre le record des années précédentes dans le domaine de l'agriculture, dans toutes les localités de la région.

Les plants ont fait leur apparition et la région a retrouvé sa flore. Pour un agriculteur rencontré dans son champ à Saf-Saf, dans la commune de Cheouane, les chutes de pluie et de neige enregistrées lors des six derniers mois ont eu un impact positif, tant sur le débit des oueds que sur la nappe phréatique. «Si la pluviométrie se poursuit dans les années à venir, la région de Tlemcen pourra au moins retrouver son lustre d'antan. La richesse du sol, la douceur du climat et le dynamisme des hommes ont fait de



la région un jardin au-dessus de la mer, avec la vigne, les orangers et citronniers, les bigaradiers, le jasmin et la rose et les cultures maraichères». Les spécificités climatiques et naturelles de la région de Tlemcen, particulièrement dans son flanc nord, ont tout le temps permis à cette wilaya de se distinguer par les cultures d'arrière-saison telles que la pomme de terre, la tomate, la cerise et la pomme. Bouhrou, Ouled Sidi El-Hadj, Attar, Hennaya, Remchi, Maghnia, Saf-Saf, Aïn Nehala, Béni-Snous, Maghnia, Nedroma, Bensekrane, Terny, Aïn-Tellout..., toutes ces régions possèdent de nombreux facteurs qui conviennent parfaitement à la culture du melon, de la pastèque, de la poire, la pomme, la cerise, le navet, la tomate, les blés tendre et dur, le raisin, etc. En effet, les caractéristiques des sols, les réserves d'eau mais aussi le micro-climat ont fait de ces régions un terroir marqué avant tout par le goût et la qualité des fruits et légumes.

Selon les services agricoles, la su-

perficie réservée aux cultures maraichères (légumes) est de 18.275 hectares cette année. «Aujourd'hui, nous sommes à plus de 4.000 hectares répartis en fèves vertes, petits-pois, laitue, carottes, concombres, navets, haricots verts et secs, piments, ail, oignons, pois-chiche, poivrons, pomme de terre, pastèque, melon...», a indiqué M. Abdelghani Zaoui. Il a notamment précisé que 3.034 hectares ont été réalisés en pomme de terre cette année. Pour les prévisions de production, elles se situent à environ 700.000 quintaux (Maghnia, Hennaya, Remchi). A noter que la superficie agricole totale (SAT) de la wilaya de Tlemcen est de 539.762 hectares. La superficie agricole utile (SAU) est de 352.610 ha. Les exploitations agricoles collectives (EAC) sont de 1.063 ha (5.319 bénéficiaires). Quant aux exploitations agricoles individuelles (EAI), elles sont de 1.559, soit une superficie totale (EAC + EAI) de 87.403 ha.

## L'un des derniers démineurs de la ligne Moris n'est plus

Belbachir Djelloul

Le moudjahid Belbachir Sid Ahmed n'est plus. Il vient juste de rendre l'âme à l'âge de 71 ans. C'est l'un des derniers démineurs, sinon le dernier, nous dit-on auprès de sa famille. C'est en 1958 qu'il apprendra à se mouvoir dans un champ miné et à «sentir» une mine à 50 m à la ronde. Il y allait en rampant, la baïonnette tenue par ses dents. Dès qu'il l'avait soulevée, un sourire se dessinait sur son visage. Un sourire qui ne le quittera jamais, même au plus profond de la douleur de

ces derniers temps qu'il passa au CHU d'Oran pour une pathologie bénigne mais qui aura raison de lui. Il ne sera démobilisé qu'en 1963, après avoir ouvert plusieurs passages dans la ligne Moris.

Sa vie civile le verra facteur à Casablanca, puis à Oran, où il terminera en tant qu'inspecteur des PTT jusqu'à sa retraite. Tous garderont de lui l'image d'un homme pieux et fort de caractère, fréquentant la zaouïa Darqaouiya. Il a été inhumé ce lundi dans le cimetière de Cheikh Senouci, accompagné d'une foule immense venue voir une dernière fois le dernier démineur de la ligne Moris.

## «Un tableau à vendre» décroche le meilleur prix

Khaled Boumediène

Le festival national du théâtre universitaire (cinquième édition) a été clôturé vendredi soir à la maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen en consacrant la troupe de l'université de Sétif, qui a décroché le prix du meilleur spectacle avec la pièce «Un tableau à vendre».

Vingt-huit troupes étaient entrées en compétition du 18 au 25 du mois courant. La présidence du jury a été confiée à M. Salah M'barkia, titulaire d'un doctorat en critique théâtrale (Batna), assisté par cinq docteurs et spécialistes du 4ème Art (Dr Abdelkrim Benaïssa, Dr Taleb Ahmed, Dr Boukhalfia Habib, Dr Mayouf Omar et M. Mourad Yehla). «Le festival national universitaire, qui est passé de 10 wilayas participantes à 33 cette année, a atteint un palier supérieur dans sa maturité, même si beaucoup reste à faire en matière de maîtrise des no-

tions de base de l'art théâtral», dira à notre journal le Dr Abdelkrim Benaïssa, membre du jury, dont la tâche n'a pas été de «tout repos». Le prix de la meilleure interprétation masculine et féminine est revenu à Boudia (Rahina) de Tlemcen ; le prix du meilleur texte théâtral a été décerné à la troupe de Biskra, Ettahadi ; le prix de la meilleure pièce a été raflé par la troupe de Jijel, «Femmes de Lorca» ; celui de la meilleure scénographie est revenu à la troupe de Laghouat.

Cependant, le prix du jury a été décerné à la troupe de Béjaïa pour sa présentation de la pièce «L'éléphant du soltane». L'impression retenue sur cette 5ème édition est que le programme élaboré par le comité d'organisation (présidé par la direction des oeuvres universitaires de Tlemcen) a permis de découvrir un travail laborieux au niveau des universités, qui peuvent être considérées comme l'antichambre menant au professionnalisme,

au vu des découvertes qui se sont succédées sur les planches.

Les organisateurs ont tout mis en oeuvre pour satisfaire les propositions des troupes participantes. Des emplacements pour les chevaliers de la plume devant couvrir les différents spectacles ont été également réservés dans la grande salle de la maison de la culture.

En outre, et dans un souci d'impulser une dynamique à ces activités artistiques dans les universités, le jury a émis à la clôture une série de recommandations touchant à la définition approfondie des personnages, le développement du texte et l'imprégnation des espaces appropriés d'une touche esthétique au niveau des accessoires scéniques. Sur un autre plan et en hommage à la famille du 4e Art, Hakim Dekkar et Bahia Rachedi ont été honorés, et ce en considération pour les efforts fournis pour la promotion du théâtre.

BÉNI-SAF

## Du nouveau à l'école de pêche

Mohamed Bensafi

En vue de lancer, dès le 2 mai prochain, la première promotion de formation, option «sécurité à la navigation» ou certificat de base, l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture de Béni-saf (EFTPA) a organisé, ce dimanche 26 avril, une journée d'information et de sensibilisation en direction des gens de la profession. Cette première promotion accueillera 60 professionnels qui vont suivre une formation de 5 jours, encadrée par l'école de Mostaganem.

La formation a été rendue possible grâce à l'accord d'une tripartite formée de l'Ecole technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem, de la chambre de pêche et d'aquaculture de Ain-Témouchent et de l'école de Béni-saf d'accueil. Le certificat de base, ou certificat de survie, a pour but l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique à bord d'un navire. La formation entre dans le cadre de l'application des normes de la STCW Fishing, destinée à améliorer la sauvegarde de la vie humaine et des biens en mer ainsi que la protection du milieu marin, tout en mettant à jour sa situation administrative et professionnelle.

En plus des annonces sur les lieux publics et des prospectus fournis sur place, les visiteurs sont pris en charge par des enseignants de l'école de Béni-

Saf, qui leur expliquent l'obligation de la formation et les futures exigences du code maritime, particulièrement la possession du titre en question. Pour la directrice de l'école, Mme Labdelaloui Safia, une telle formation se déroulant à Béni-saf est aujourd'hui un avantage pour tous les inscrits maritimes de cette ville (ils devront être plus de 5.000) et ce type de formation est nécessaire, d'autant plus qu'il garantit non seulement la sécurité individuelle mais aussi celle d'autrui en mer.

Quant à la directrice des études, Mme Méniri, elle a ajouté que l'agrément de l'école pour dispenser ce type de formation est au bout de la visite technique d'une commission interministérielle (transport et pêche) qui devra se déplacer à Béni-Saf le 3 du mois prochain. Pour rappel, l'Algérie, qui est membre à l'OMI (Organisation maritime internationale), a ratifié la norme STCW Fishing, convention internationale de formation des gens de la mer, dans le but d'améliorer la sauvegarde de la vie humaine en mer, nécessaire plus tard pour l'organisation de naviguer.

Enfin, et en commémoration de la Journée mondiale des accidents du travail (27 avril), l'école de Béni-Saf organise aujourd'hui, à partir de 14 h à la salle des conférences, un forum sur la sécurité en mer. Plusieurs communications sont programmées et seront suivies d'un débat qui, sans aucun doute, répondra à plusieurs interrogations.

SIDI-SAFI

## Un cadavre découvert à la cité El-Hamri

Un homme de 54 ans a été découvert sans vie, ce samedi vers 20 h, près de la cité El-Hamri (ex-Fillaj Echlouh), douar à l'est de la ville et relevant de la commune de Sidi-Safi, apprend-on. La mort remonterait à quelques heures. Il fut aussitôt identifié puisqu'il s'agit d'un père de famille de 4 enfants, répondant aux initiales B.A. et habitant au quartier Zâaf Ali (ex-El-Campo), une cité située à l'ouest de Sidi-Safi. Il y a beaucoup de chance qu'il s'agisse d'une mort naturelle, bien qu'il ait été retrouvé à plusieurs bornes à

l'opposé de son habitation. D'autant plus que la victime avait l'habitude de faire des fugues, ou plutôt des éclipses, avant de revenir plus tard, 2 jours voire plus, à la maison. Apparemment, la victime est un homme sans histoires, sain d'esprit mais sans emploi fixe.

En attendant d'être remis à sa famille, le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital de Béni-Saf pour les besoins de l'enquête ouverte par la brigade de la gendarmerie de Ain-Tolba, territorialement compétente.

M. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

## Une nouvelle vie pour le grand hôtel Versailles

Le déficit en infrastructures hôtelières dignes de ce nom commence peu à peu à s'amoinrir : des projets sont en cours, dit-on. C'est ainsi que les usagers et les citoyens de la ville ont appris avec satisfaction la réouverture du beau et agréable site de l'hôtel Versailles, sis en plein coeur du centre-ville, à l'avenue Larbi Tébessi (ex-Prudon).

Fermé après un banal différend avec la mairie du chef-lieu, propriétaire, et ses gestionnaires depuis 2003, revoilà le dit espace de six étages, avec ses quarante chambres et suites, qui va connaître une nouvelle vie après une totale et radicale réhabilitation qui a englobé la chaufferie, la climatisation toute moderne et sophistiquée (constate-t-on), la boiserie, la menuiserie, les portes et fenêtres, les plafonds... En somme, tout a été refait, relooké au moyen de quatre milliards de centimes qui y ont été investis. Le restaurant, la cuisine du premier étage... sont compris dans les travaux exécutés. Et les visiteurs sont charmés par la qualité des travaux entrepris.

## De nouveaux diplômés en secourisme

17 éducatrices du centre «Enniaama», spécialisé pour les enfants inadaptés mentaux, dont la direction bénévole a relevé le grand défi de maintenir sa gestion pendant 20 longues et harassantes années, viennent de bénéficier d'une formation que leur a assurée le CRA (Croissant-Rouge Algérien) de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, avec à sa tête le Dr Reffas Driss.

Ces éducatrices ont pu ainsi décrocher des diplômes de secouristes de 1er degré. Une cérémonie conviviale s'est déroulée au siège, sis au nord-est de la ville, derrière le populeux quartier Larbi Ben M'hidi (ex-Gambetta) pour la remise des diplômes.

M. Kadiri

RELIZANE

## Un sit-in et une commission d'enquête attendue

Benelhadj-Djelloul B.

Le centre universitaire de Relizane, dépendant dans son organigramme et procédure de recrutement de l'université de Mostaganem, éprouve d'énormes difficultés à contenir l'insatisfaction montante née autour de ce problème. Celle d'abord de son personnel ayant servi des années durant, sous toutes les formules possibles de recrutement, de l'emploi de jeunes au pré-emploi des diplômés, TS, ingénieurs et licenciés, au filet social, alors qu'il n'était encore qu'annexe universitari-

re, et celle influente du wali de Relizane, clairement affichée lors de la réunion de l'exécutif de mercredi dernier, instruisant son directeur de l'emploi à oeuvrer au remplacement d'une vingtaine d'agents d'hygiène et de sécurité affectés depuis Mostaganem à des postes ne répondant à aucune qualification spécialisée et où la disponibilité, la ponctualité et donc la résidence importent le plus. Une instruction qui coïncide depuis hier avec un sit-in tenu à l'ONOU par quelque 34 travailleurs «remerciés», accentuant leur pression surtout que le conseiller du ministre qui

les a reçus la semaine dernière à Alger semble avoir adhéré à leur requête promettant de diligenter une commission d'enquête sur les lieux, vivement attendue à Relizane.

Ce volet, celui des postes de responsabilité non encore pourvus, mais surtout celui des logements de fonction malgré une autorisation de programme d'une quarantaine d'unités de haut standing non encore implantées par la DLEP, constituent sans doute le cheval de bataille du directeur du centre servi par les faveurs accordées par M. Boukarabila au projet de l'université en général.

CHLEF

## Le CNES monte au créneau

Abbad Miloud

Les enseignants de l'université Hassiba Benbouali de Chlef, affiliés au syndicat du CNES, ont entamé hier deux journées de protestation. Hier, ils étaient environ 80 enseignants avec des brassards devant l'amphithéâtre N de la faculté des sciences économiques et de gestion. Dans un communiqué dont une copie a été remise à notre journal, ils expriment 16 revendications parmi lesquelles nous pouvons lire: «déficit

en communication avec l'administration», «la paie et les primes sont perçues à des dates irrégulières, l'intervalle est important», «les notes attribuées aux étudiants sont modifiées», «au niveau de certaines facultés, les comités pédagogiques et les jurys de délibérations ne se réunissent pas», «certains enseignants enseignent des modules qui ne relèvent pas de leur spécialité», etc.

Toutes les revendications socioprofessionnelles ont été posées sous forme de questions.

A la fin du communiqué, il est précisé que ces revendications et d'autres ont été mentionnées dans un procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 janvier 2009 et dont une copie a été transmise à l'administration de l'université. «Depuis cette date, le recteur a refusé de nous recevoir, fermant ainsi la porte au dialogue», et d'ajouter «face à cette situation, nous vous invitons à une participation massive aux journées de protestation les 27 et 28 avril 2009...»

MOSTAGANEM

## Le dépôt des comptes sociaux en question

Ayache Djamel

La chambre de commerce et d'industrie Dahra sise au Palais consulaire, avenue Benyahia Belkacem, a abrité une journée d'information sur les modalités de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2008, animée par le directeur du registre de commerce de la wilaya de Mostaganem au profit des différentes entreprises, tous secteurs

confondus. Le dépôt des comptes sociaux qui comprend le compte de résultats, l'actif et le passif devra se faire chaque année conformément à l'article 676 du code de commerce et concerne toutes les sociétés commerciales, personnes morales, telles les sociétés par actions (SPA), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et les sociétés à responsabilité limitée (SARL).

Selon les animateurs de la journée, dès l'expiration du délai légal de dépôt, le CNRC transmettra au ministère du Commerce la liste des sociétés n'ayant pas accompli le dépôt des comptes sociaux, conformément à l'article 35 de la loi 04-08 du 14 août 2004.

Un appel est lancé par la direction du commerce et d'industrie Dahra de Mostaganem aux entreprises à adhérer à cette démarche.

MESRA

## La route de tous les dangers

Les automobilistes empruntant l'axe routier reliant la localité de Mesra à celle de Yanarou, long de 10 km, sont quotidiennement exposés à de réels dangers vu l'état dégradé de ce chemin de wilaya pourtant de grande affluence. Plusieurs personnes ont été victimes d'accidents de la route sur cet axe routier traversant les douars de Krabchia et de Draïfia, dus à la présence de

centaines de nids-de-poule et de crevasses, principalement après les chutes de pluie. Les automobilistes livrés à eux-mêmes disent avoir à maintes fois sollicité l'intervention des responsables locaux pour la réhabilitation de cette route mais toutes leurs tentatives sont restées vaines. De ce fait, ils lancent un appel aux plus hautes autorités de la wilaya pour mettre fin à leur calvaire. **A. D.**

EL-KHEÏTER

## Des bungalows et une piscine pour passer l'été

Hadj Mostefaoui

Le chef-lieu de commune d'El-Kheïter, situé dans la daïra de Bougtob, dont la population est estimée à plus de 5.000 âmes et qui n'était autrefois qu'une petite bourgade, reconnaissable à son bordj (poste d'observation), faisant office de relais routier, a depuis ces 8 précédentes années levé les voiles en mettant le cap droit sur une nouvelle ère, celle du développement harmonieux. La connexion des différents programmes de développement qui lui ont assuré un épais et volumineux matelas financier et plus particulièrement un suivi très pointilleux des projets par le chef de l'exécutif de la wilaya, ont placé cette commune dans sa place qui lui échoit et qu'elle convoitait depuis longtemps.

Beaucoup d'eau, des terres fertiles à perte de vue et un site féérique à quelques centaines de mètres de la Sebkhia (Chott Chergui), autant d'atouts à mettre dans son potentiel

agricole et touristique à telle enseigne que de par son site et son parc naturel, elle mérite bien son appellation de lieu de repos et de villégiature. Pour le seul programme communal de développement (PCD) 2008, cette commune a pu bénéficier de 29 projets totalisant une autorisation de programme d'un montant de 14 milliards de centimes et dont le taux de consommation des crédits, proportionnel à celui des réalisations physiques, est estimé à 92%. Ce qui explique amplement que presque la quasi-totalité des projets lancés a été achevée et réceptionnée. Viabilisation, rénovation et extension des réseaux d'assainissement et d'AEP des 4 principaux quartiers de la ville, ont été parmi les principales opérations concrétisées à l'échéance 2008. Concernant le chapitre socio-éducatif, lequel n'est pas du tout resté en marge, la commune a achevé, outre la réalisation d'une maison de jeunes, de 14 bungalows avec une piscine au beau milieu d'une pinède, d'un stade de

proximité et enfin d'une bibliothèque communale de quelque 200 ouvrages. Cela ne veut pas dire pour autant que les autres hameaux de Sidi Khelifa, de Mosbah et de Bordj El-Mey ont été occultés. Les doléances itératives des populations de ces trois petites agglomérations ont trouvé une oreille attentive auprès du wali d'El-Bayadh, qui a fait du désenclavement de ces villages l'une de ses priorités aux côtés de celle de l'AEP, deux points soulevés à longueur d'année par leurs habitants. Trois réservoirs d'eau d'une capacité de retenue de 500 m3 ont été achevés et livrés au profit de chacune d'elle, ainsi que l'extension du réseau d'AEP sur 9.000 mètres linéaires et surtout l'ouverture d'une route bitumée longue de 35 kilomètres, reliant le hameau de Bordj El-Mey à la RN 6, au grand soulagement de la population locale de ce hameau, qui devait auparavant se rendre à Saïda pour rejoindre le chef-lieu de commune d'El-Kheïter, au prix de mille et une élucubrations.

TIARET

## Pénurie de timbres fiscaux



Ph.: Arch

El-Houari Dilmi

De nombreux citoyens de la ville de Tiaret continuent de remuer ciel et terre à la recherche éperdue de timbres fiscaux introuvables depuis plusieurs jours au niveau des guichets relevant des services des impôts, ni même au niveau des agences postales disséminées à travers toute la ville.

En effet, si les timbres fiscaux d'une valeur dépassant les cent dinars sont disponibles en quantités suffisantes, les timbres de 10,00, 20,00, 30,00 et 40,00 dinars sont introuvables, ni au niveau des services relevant de la direction des impôts ni même

dans les nombreuses agences postales. «Certains libraires vendent ces timbres sous la table mais avec des majorations excessives», se plaint ce citoyen, qui reconnaît avoir payé 45,00 dinars pour un timbre fiscal de 30,00 dinars, acheté de chez un kiosque près du siège du tribunal de Tiaret. Interrogée sur les raisons de cette pénurie, la direction des impôts a reconnu l'insuffisance au niveau de ses guichets de timbres fiscaux d'une valeur allant de 10,00 à 40,00 dinars, expliquant cela par «la forte demande exprimée sur ces timbres» très utilisés dans de nombreuses transactions administratives et commerciales.

## La bibliothèque Jacques Berque s'enrichit

L'annexe de la Bibliothèque nationale «Jacques Berque» vient de s'enrichir avec un lot d'ouvrages scientifiques et littéraires d'une valeur inestimable, a-t-on appris jeudi auprès de son directeur, le docteur Amar Mahmoudi de l'université de Tiaret. En effet et selon ce dernier, la bibliothèque, implantée dans la ville de Frenda, ville natale du célèbre penseur et orientaliste Jacques Berque, a reçu dernièrement 1.263 livres d'une grande valeur scientifique offerts par l'université de Grenoble (France) dans des disciplines aussi diverses que la philosophie grecque, la grammaire moderne, la linguistique et autres encyclopédies en géographie, histoire et anthropologie.

Outre huit cents ouvrages dans différentes disciplines offerts par l'épouse de feu Jacques Berque

à l'annexe de la BN, la bibliothèque du centre culturel éponyme compte aujourd'hui plus de 3.000 ouvrages, a indiqué son directeur le docteur Amar Mahmoudi, appelant les universitaires, chercheurs et autres férus de lecture et de savoir à venir visiter la salle de lecture publique qui compte à l'heure actuelle parmi les plus importantes de toute la wilaya de Tiaret.

Il faut savoir, enfin, que selon le wali de la wilaya, trente bibliothèques, financées sur le compte du fonds des collectivités locales (FCCL), sont prévues à travers différentes communes de la wilaya dont une à Tiaret-ville et pour laquelle une enveloppe financière dépassant les 20 milliards de centimes a été dégagée, outre un budget conséquent qui a été dégagé pour son équipement. **E. H. D.**

## Il volait des chaussures dans les mosquées

Un homme a été écroué dimanche après avoir été pris en flagrant délit de vol de chaussures à l'intérieur d'une mosquée à Dahmouni, une localité à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tiaret, a-t-on appris auprès de la gendarmerie nationale.

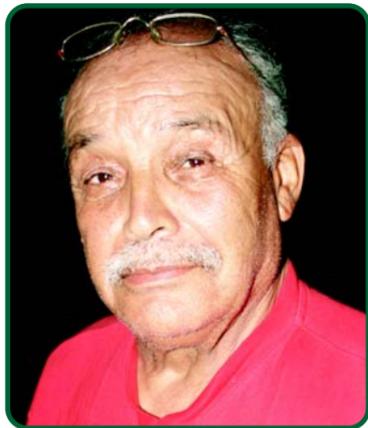
En effet et selon la même source, l'homme, d'un certain âge, profitait du moment de la prière pour dérober des chaussures aux fidèles, souvent contraints à rejoindre leurs domiciles avec des claquettes et autres sandales en caoutchouc appartenant à la mos-

quée. Plusieurs mosquées de la ville de Dahmouni avaient signalé auparavant le vol de chaussures avant que des fidèles ne prennent l'homme mis en cause la «main dans le sac». Lors de son interrogatoire par les enquêteurs de la gendarmerie, l'individu arrêté a «justifié» son geste par «l'extrême pauvreté dont il souffrait depuis plusieurs années». Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, il a été placé sous mandat de dépôt. **E. H. D.**

# HIER Les Medjahed, de Hamadi à Hamadi

## Medjahed Kouider

### L'aîné qui a montré la voie



Adjal Lahouari

C'est à Oran qu'on retrouve sans doute la plus grande famille sportive formée par les Hadeff, Medjahed, Belkheira, Naïr et Tamacha. Depuis la décennie 20 jusqu'à nos jours, de grands footballeurs issus de cette lignée ont illuminé les stades avec leur talent. Du grand-père Hadj Hamadi jusqu'à son petit-fils Ali, c'est une sorte de dynastie qui a procuré d'innombrables joies aux férus du football. Kouider est l'aîné des Medjahed. Il n'était pas plus maladroite que ses frères Benyebka et Senouci. Et pourtant, il n'a pas eu la même réussite. Comme tous ses petits camarades, c'est sur la fameuse place de la Perle qu'il a effectué son apprentissage. Et c'est tout na-

tuellement qu'il est intégré au sein de l'équipe cadette de l'AS Marine Oran, où les places étaient chères à cette époque. Car il faut savoir que c'était un club de «pied-noirs» et qu'il fallait être indiscutable pour forcer l'accès. C'est ce que Kouider a réussi, à force de sérieux et d'abnégation. Lors de son service militaire, il est muté à Paris où il parviendra à décrocher une place de stagiaire au RC Paris entraîné par Pierre Pigarot, un des plus remarquables techniciens français avec Batteux, Leduc, Snella et l'Algérien Abdelkader Firoud. La

Marsa, la JSSLO et l'ASM l'accueilleront dans leurs rangs, mais c'est à Mers El-Kébir où il s'est le mieux illustré avec son talent de buteur. Une fois sa carrière terminée, Kouider a été l'un des fondateurs de la ligue sport et travail aux côtés de Zrégo, Bendjahène Abdelhamid, Ouaddah et Sandid. Ensuite, pendant de nombreuses saisons, il sera le président, joueur et animateur de l'équipe de l'UGTA. Aujourd'hui âgé de 71 ans, Kouider n'a rien perdu de son dynamisme et de son humour, étant encore à la tête d'une autre équipe de «vieux crampons», dénommée Cosmos. Avec ce sacré bonhomme, très sensible sous une apparence «cool», il n'est pas question de retraite. Surtout pas.

Kouider Medjahed, avec l'inspecteur Tahar et l'apprenti



### Ancedotes

Pendant de nombreuses années et avant le coup d'envoi des rencontres amicales, c'était toujours un savoureux one man show de Kouider Medjahed qui savait raconter des histoires face à un auditoire conquis d'avance.

### Amertume

Kouider croit au «mauvais oeil», le rendant «responsable» des déboires familiaux. Ce qui le remplit d'amertume, c'est l'indifférence de certains dirigeants qui sont, dirait-on, frappés d'amnésie en ce qui concerne l'oeuvre globale des Medjahed, Hadeff et Belkheira.

### Famille

Au sein de la sélection d'Oran et qui a été invitée à un tournoi à El-Abiod Sidi Cheikh, figuraient plusieurs membres des familles Hadeff et Medjahed. Lors de la présentation des joueurs aux autorités locales par feu Hadj Hadeff, cette particularité a étonné et ravi la population locale.

### Boxeur

Lui-même ancien crossman, feu Hadj Hadeff avait un frère qui a opté pour la boxe. Il s'agit de son cadet Kadri, à l'époque des Rezzoug, Godih et Khalfi. Pour notre plus grand bonheur, ces trois derniers sont toujours en vie.

## Hadj Hamadi Medjahed, le pionnier



Hadj Hamadi Medjahed, père de Kouider, Benyebka et Senouci, aura été l'un des pionniers, peut-être le premier footballeur algérien passé professionnel en France en 1934, en tout cas avant Gnaoui, Benouna, Benbouali, Chibani et Osmane. C'est le SO Montpellier qui a bénéficié de ses services, dix ans après avoir paraphé sa première licence au SLS Oran avant de revêtir le maillot de l'USMO. Il passa ensuite à l'ASMO, avant d'aller à l'Etoile Sportive de Fleurus. Après Montpellier, il retourna au St-Louis Sport d'Oran jusqu'à l'âge de 42 ans. Il deviendra arbitre entre 1952 et 1958 et sera l'un des animateurs du championnat vétérans aux côtés de Benhamidi Lahouari dit «Papa Van Dooren» et Madani. Il décédera en 1995, à l'âge de 85 ans. Si sa carrière professionnelle fut de courte durée, c'est à cause de l'amour maternel. A cette époque, les parents voyaient d'un mauvais oeil l'exil de leurs enfants. Aussi, sa mère hadja Fatéma n'a pas hésité à accuser son fils de lui avoir... dérobé ses bijoux. Ce qui fait que Hamadi a été «rapatrié» de force à Oran. Elle a alors avoué avoir menti aux gendarmes dans le seul but de «récupérer» son fils bien-aimé.

A. L.

## Medjahed Hamadi

### Toujours bon pied, bon oeil



Ayant hérité, dès sa naissance, du prénom de son grand-père paternel, Hamadi n'a eu de cesse de se montrer digne de cette touchante particularité. A défaut d'égaliser le remarquable parcours du patriarche, Hamadi a tout tenté pour perpétuer la solide tradition de la dynastie Medjahed. En tout cas, s'il n'a pas embrassé la carrière professionnelle, il a placé la barre très haut en ce qui concerne la longévité. Il faut savoir, en effet qu'à 44 ans - il les fêtera dans quelques jours -, il est, tout simplement, et jusqu'à preuve du contraire, le doyen du football algérien. Actuellement, Hamadi évolue au RCO, dont le président Chalabi n'est autre qu'un de ses anciens coéquipiers à l'ASCO, lors de la période de la réformation 78-92 !

Les sportifs algériens étaient la médaille d'or des Jeux méditerranéens 1975 lorsque le jeune Hamadi intégra l'effectif benjamin du MCO où il restera plusieurs saisons. En catégorie cadette, c'est la SNS-RCGO qui l'accueille. Mais, en raison des études, ce sera une parenthèse de deux années avant d'opter pour l'ASMO en junior. Toutefois, il sera immédiatement titularisé en équipe «espoir», avant de faire partie de l'effectif senior. Sa polyvalence sera précieuse pour ses entraîneurs. Il précisera que Guemri Redouane et Kechamli Mokhtar l'ont beaucoup aidé par leurs conseils. Il y aura malheureusement une période moins rose où il sera confiné au rôle de remplaçant à domicile, alors qu'à l'extérieur, il était régulièrement aligné.

Ce sera le pénible épisode de la coupe de la CAF et le retour mou-

vementé de Bizerte au terme duquel une dizaine de joueurs ne reprendront pas du service. L'ASMO rétrograde et Hamadi décide de répondre aux offres du COD Meknès avec lequel il décrochera le titre de champion du Maroc 1994/1995, après une première accession. En vacances à Oran, il est sollicité par Belloumi, entraîneur du GC Mascara. La saison suivante, il opte pour l'USM Blida avec qui il accède en Nationale Une et où il côtoiera le tandem Ighil-Cerbah. Retour au GCM, puis ce sera trois saisons au MCO aux côtés des Acimi, Benzerga, Kechamli, Gaid et Haddou Moulay. S'estimant lésé, il signe au NRB Béthioua, avant d'endosser le maillot de l'ASPTTO actuellement, il est l'un des cadres du RCO entraîné par l'ancien défenseur asémiste Kessairi Lahouari. Et rien n'indique que le parcours va s'arrêter, car Hamadi est un athlète exemplaire, sérieux et dont la passion pour le football est intacte.

Adjal Lahouari

Hamadi aux côtés de Belloumi



### Coéquipiers

Dans la composition d'équipe de l'ASCO en 1988, seul Medjahed Hamadi continue à jouer. Tous ses coéquipiers - y compris Tastaout Abdelhafid actuellement membre fédéral - ont raccroché les crampons. Pour rappel, il s'agit de Benmiloudi, Chalabi, Guemri, Belkacem, Hamlili, Kechamli Mokhtar, Mebarki, Mahrouz, Belhachemi et Boukar.

### Saignée

Hamadi se souvient avec amertume du match livré contre Bizerte et des conséquences de ce match comptant pour la coupe de la CAF. Après l'abandon du terrain, le retour fut très mouvementé où treize joueurs ont quitté le club. Seuls Hamlili et Bouha sont restés sous la bannière verte.

### Camacho

Au COD Meknès, Hamadi a eu un fameux partenaire, en la personne de Hada Abdeljalil, plus connu sous le pseudonyme de «Camacho» et qui a effectué une riche carrière en Espagne et en Arabie Saoudite.

### Conseil

A cette époque (1993-1994), le second club de Meknès - le CADFM, dépendant d'une grande cimenterie de la région - s'est attaché les services de Kaddour Bekhloufi, l'ex-driver de l'ASMO. Les dirigeants de ce club s'étaient renseignés auprès de Hamadi.

### Idole

Belloumi était l'idole de Hamadi Medjahed. Aussi, lorsque l'ex-stratège de l'équipe nationale l'a sollicité pour rejoindre le GCM, il n'a pas hésité une seule seconde. Aujourd'hui encore, les deux hommes exercent à titre d'animateurs à l'association «Radiouse».

### Retour

Medjahed Hamadi aurait bien aimé rester à l'USM Blida où il jouissait de l'estime générale. Mais, en raison de l'état de santé de son père, il a dû rentrer à Oran.

### Procès

Il avait émis le vœu de poursuivre son aventure avec le MCO, mais s'estimant avoir été lésé par la direction de cette époque, il a décidé d'aller à Béthioua, une ville qu'il

connaît bien. Le contentieux est toujours en cours.

### International

Hamadi a participé avec l'EN au championnat du monde universitaire à Londres 1991 où l'Algérie s'est classée onzième sur les vingt-huit nations en lice. Il avait comme coéquipiers Zouani, Khezzer (USMB), Mahrez (WAB), Zidane (CRB), Benarba (ASMO) et Bouarara (CAB). Le staff était composé de Maouche et Soltani.

### Diplôme

Projetant de faire carrière comme entraîneur, Hamadi prépare actuellement son diplôme deuxième degré. En attendant, «il se fait la main» au niveau des équipes de jeunes où il a comme collègues Belloumi et Foussi.

A. L.

Hamadi, éducateur avec Foussi



### Tenue

Kouider tient à rappeler que la tenue de l'ASM a été précieusement conservée par sa mère de 1956 à 1962 après que son oncle, Hadj Hadeff, le lui a remise en le priant d'en prendre bien soin. C'est avec cette tenue que l'ASMO a rejoué au lendemain de l'indépendance.

### Portraits

Medjahed Kouider est fier de souligner que le portrait de Hadj Hadeff figure en bonne place au siège du club, aux côtés du regretté président Kacem Hamida.

### Equippers

Après l'AS Marine Oran et la parenthèse parisienne, Medjahed Kouider a rejoint l'effectif asémiste où la concurrence était fort rude. Et c'est ce qui l'a poussé à opter pour la Marsa, un club qui l'a accueilli à bras ouverts et où il est arrivé à se faire une place au soleil, et ce grâce à son talent de buteur.

### Président

C'est par ce vocable que Kouider est interpellé par les sportifs. C'est qu'il a dirigé deux célèbres équipes de vétérans, celle de l'UGTA et actuellement celle dénommée Cosmos.

## HIER

Medjahed Benyebka dit « Beka »  
Le cauchemar des ailiers

Adjal Lahouari

Tous les ailiers gauches des décennies 60-70 n'oublieront pas de sitôt Medjahed Benyebka dit « Beka ». Et pour cause, c'était un dur des durs. Lorsque nous avons évoqué son style, il a aussitôt répliqué: «Oui, j'ai maltraité mes adversaires, mais je n'ai jamais blessé personne. D'ailleurs, je n'ai jamais été expulsé». Les jeunes qui ne l'ont pas connu pourraient s'imaginer que Beka est du genre armoire à glace. Bien au contraire, il était de petite taille et ne payait pas de mine. D'ailleurs, à ses débuts sur la place de la Perle du quartier Sidi Lahouari, il était... gardien de but. «J'étais trop petit pour être joueur de champ. J'acceptais d'être goal car le plus important pour moi, c'était de jouer».

L'ASMO 1967 - 1968, Beka debout 2e à droite



## Haouch

Bien que ses parents résidaient au quartier Sidi Lahouari, Medjahed Benyebka est né au Haouch El-Kerma, là où son cousin, le célèbre Miloud Hadeffi, a également vu le jour.

## Titulaire

Ce mot est revenu constamment dans la bouche de Beka. Il est vrai que là où il est passé, personne ne discutait sa titularisation. Il faut dire qu'il valait mieux avoir Medjahed avec soi. Ses adversaires en savent un bout sur la question.

## Frère

Beka ne faisait pas de distinction lorsqu'il jouait. Lors du match Marsa-NARO, même son frère aîné Kouider a eu droit au même «traitement». «Ils ont cru que j'allais le laisser passer parce que c'était mon frère, ils se sont trompés !» Kouider, présent lors de notre entretien, a confirmé la tabassée.

## Docteur

C'est à peu de chose près, le même traitement que Beka a infligé à l'ex-pro Oualiken lors d'un match ASMO-NAHD. Le speaker a sollicité les services d'un docteur, car Oualiken se tordait de douleur après avoir reçu un coup de pied au ventre décoché par le défenseur asémiste.

## Plâtre

Après avoir été percuté par une voiture rue Larbi Ben M'hidi, Medjahed Benyebka a été plâtré au niveau de la cheville. Quelques jours plus tard, il a rallié le stade Bouakeul, le pied toujours dans le plâtre. C'est que le coach Bekhloufi, conscient des étonnantes facultés de récupération de son joueur, lui a fait subir un test, dans une salle sous les tribunes, sur un sac de sable. Ne ressentant aucune douleur, Beka a été titularisé et fut le plus en vue des acteurs de ce match gagné largement par l'ASMO face au RCK (3 à 0).

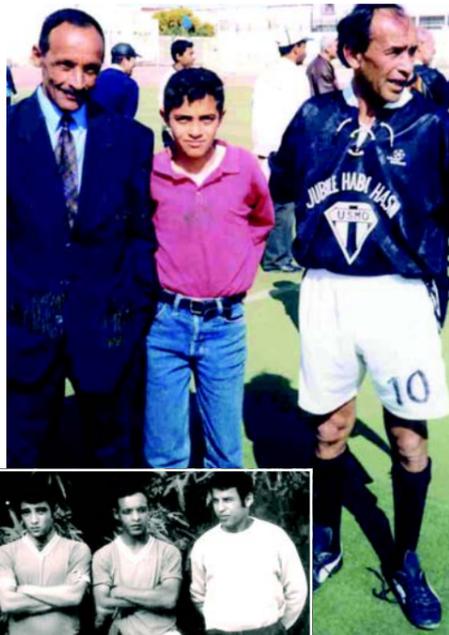
## Oncle

C'est à la suite de sa prestation au sein de la JSS-LO, contre l'ASM, que Hadj Hadeffi, oncle de Medjahed Beka, lui a demandé de signer au club de Medina Djedida. Ce jour-là, c'est Larbi Gasmî qui a été maltraité après avoir inscrit un but...

Après une courte apparition au Réveil Sport Oranais où se sont illustrés les Tabet Mansour, Mezziane et Djillali, il sera titulaire comme défenseur droit à l'AS Marine Oran avant de confirmer son talent au sein de l'équipe de Sidi Lahouari avec Belouazâ comme entraîneur. La JSMO l'accueille avant la JSS-LO lors du critérium dans un groupe où se détachent le MCO, l'ASMO, le CAP et le CC Sig. C'était suffisant pour que son oncle, l'avisé Hadj Hadeffi, le fasse signer à l'ASM. Beka restera une année sans jouer avant d'opter pour l'ASM alors sous la houlette de Draoua. Sa réputation était telle qu'il a reçu plusieurs propositions de clubs français et de l'Ouest. «J'ai refusé toutes ces offres car à l'ASM, j'étais en famille.» Il y restera jusqu'en 1971, optant pour le NARO aux côtés des Bessi, Hamida, Rais, Chaïb, Kechra, Benslimane, Boukhalifa, Ouadi et Dehim sous la houlette de Bekhloufi. Et c'est tout naturellement qu'il fut nommé comme responsable au sein des oeuvres sociales où il s'occupa du volet sportif, en tant que joueur-entraîneur, où les Merabet, Bentis, Hocine et Mehdi le côtoyèrent. Il ne prendra sa retraite qu'en 2000 au terme d'un parcours bien rempli. Il faut reconnaître que la suite est moins rose, puisque Beka tout juste

après la création de l'ASAJ de l'ASMO, décide de se retirer. «Depuis au moins 8 ans, je n'ai pas mis les pieds à Oran. Moralement je suis déçu et physiquement, je ne peux plus assurer mon autonomie». Son fils Hamadi dira «que c'est d'ordre psychique, après l'indifférence dont il est victime. Mis à part Noureddine Berrahel, Kada, Hamani, Bouzidi et Rais Abdelmadjid, personne ne daigne lui rendre visite. Il y a ceux comme Hadeffi Djillali, Guemri et Kechamli qui prennent de ses nouvelles. Quant aux autres, qu'ils sachent que mon père ne manque de rien et qu'il a une famille qui l'adore».

Béka (à gauche) avec Senouci



Pour les sportifs, Medjahed Senouci aura réussi sa carrière et ce, comparativement à ses frères aînés. Et pourtant, tout jeune minime, il ne payait pas de mine, physiquement parlant. En ce sens, sa famille et surtout son père, qui connaissait le football sous toutes ses facettes, ont été fort bien avisés de l'orienter vers la fameuse «école» de l'USMO où il fut bien pris en charge par Hadj Lahouari dont les conceptions techniques favorisaient la progression des joueurs. Très doué, il abusait parfois de «grigris» nuisibles au jeu collectif prôné par son entraîneur. Comme ce fut le cas lors d'une finale de coupe d'Oranie, où, après avoir fait son «numéro» face au public des tribunes du stade Zabana, il fut à l'origine du but victorieux. Il fut porté en triomphe par ses coéquipiers. En cadets déjà, il avait mûri aux côtés des Moha, Bouليل, Boudjellal Abed, Mohamed «petit Suisse» Baghdad, Hadj Ali, Bessi II, Moussa, Madani et Tasfaout Hamida, un autre surdoué comme chacun le sait. Surclassé, il fera partie de l'équipe, qui s'est illustrée en coupe d'Algérie avec les Bennat, Loumi, Tasfa-

## Ballon

Medjahed Senouci a reçu comme cadeau un ballon offert par son père Hamadi alors qu'il n'avait que cinq ans, en 1956. En outre, il ne manquait jamais d'accompagner son paternel au stade, car son père s'était reconverti en arbitre.

## Pitchak

Quelques années plus tard, et outre les homériques parties de football jouées sur la place de la Perle, Senouci a travaillé sa technique en jonglant avec le «Pitchak», les arbres faisant fonction de bois. Ces «matches» se disputaient deux contre deux.

## Retard

Arrivé en retard à l'USMO en minimes, Senouci a dû patienter une saison, pour être normalement qualifié, en s'entraînant et en participant aux rencontres amicales. Il s'est largement rattrapé par la suite, remportant la coupe d'Oranie face au SCMO.

## Jeunes loups

Au sein de l'équipe senior de l'USMO, le trio Tasfaout Hamida-Senouci-Baghdad s'est illustré par ses exploits, notamment en coupe d'Algérie éliminant le GCM et le RCK, des clubs de l'élite à l'époque. La presse les a affublés du vocable «jeunes loups», un film qui faisait fureur en ce temps-là.

## Consignes

Lorsqu'il évoluait à l'USMO, le coach feu Aïssa Hamadène avait une entière confiance en Medjahed Senouci, ne lui donnant jamais de consignes, ce qui n'était pas le cas pour les autres joueurs.

Medjahed Senouci  
Le surdoué

Senouci, premier match face au CSC

out I et Baghdad. Et c'est tout naturellement qu'il intègre le MCO dont l'entraîneur n'était autre que son oncle Hadj Hadeffi. Il y restera neuf saisons, remportant notamment la coupe d'Algérie 1975 face au MO Constantine et où il fut à l'origine du second but inscrit par Belkedrouci à la suite d'une longue rentrée de touche dont il avait le secret. Au fil des saisons, son enthousiasme a baissé et il a

arrêté de jouer à 31 ans, la fleur de l'âge pour de nombreux footballeurs. Mais, en tant qu'éducateur, il a fait - et fait encore - de la bonne besogne. Sa satisfaction, c'est de voir que ses enfants Sofiane et Hamza ont suivi ses traces au plus haut niveau, sans oublier que l'aîné, Mohamed, n'a pas eu de chance, ayant subi une double fracture et que Ali n'a que 14 ans.

Adjal Lahouari

## Cousin

Feu Hadeffi Miloud, l'inoubliable libero et qui n'est autre que le cousin des Medjahed, a emmené le jeune Senouci avec lui au WAT, du temps des Markovic et autre Maghfour.

## Rendez-vous

Remarqué à Alger lorsqu'il effectuait son service national, Senouci a pris rendez-vous avec Zitoun qui projetait de le faire signer à l'USMA. Au niveau de la grande poste, Senouci rencontre par hasard son cousin Hadeffi Miloud qui l'emmena chez un ami à Médéa, avant de rentrer à Oran où il signera au MCO.

## Entraîneurs

Senouci aime rappeler ce qu'il doit à ses différents entraîneurs, dans l'ordre Adjal Lahouari (en minime et cadet), feu Chicha (en junior) et feu Hamadène (en senior), ceci dit sans oublier son oncle Hadj Hadeffi, Saïd Amara qui l'ont si bien conseillé à tous points de vue.

## Diplôme

Nanti de son diplôme deuxième degré, Senouci a entraîné successivement les clubs du Chantier naval, Sidi Chami et le FCO avant de se spécialiser dans la formation des jeunes, au MCO et à l'USMO.



MCO 1975, Senouci accroupi à droite

## Capot

Sa première licence au MCO, Senouci la paraphera, sans aucune condition, sur le capot d'une voiture en stationnement en présence de son oncle Hadj Hadeffi, Kacem Elimam et Sediki Baghdad. C'est contre le CSC qu'il a joué son premier match sous le maillot du MCO. La seconde rencontre contre le CRB, on lui a remis le n°10 inscrivant l'un des trois buts.

## MSO

C'est le sigle de l'association qui porte son nom et qui a à son actif les fameux tournois sixtes de plage. Il en a organisé 18, tous avec le même succès populaire et sportif, «sans aucune subvention», tient-il à préciser.

## Poussins

MSO est devenu Meisport, une association sportive de proximité et qui a pour mission la détection, la formation et l'encadrement des poussins. Un véritable vivier sur lequel veille Medjahed Senouci.

A. L.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein-Dey

## Avis d'Attribution Provisoire de Marché

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey déclare que la procédure d'évaluation des offres, élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°: 01/DDPIFR/2009 portant élaboration des études et la réalisation en TCE de **296 Logements Promotionnels et Commerces à Baba Hassen**, a abouti au choix du seul soumissionnaire en l'occurrence:

L'entreprise: **ATLAS GENIE CIVIL COMPANY SPA**

Montant rectifié de l'offre (en TTC) : 1.435.040.854,90 DA.

Montant Global du Marché (en TTC) : 1.435.040.854,90 DA.

Le délai (études et réalisation) : 18 mois.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis auprès de l'OPGI d'Hussein Dey.

A N° 760988

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Office Public du Commissaire-Preneur Maître B. KADA KELLOUCHA  
40 Rue Rabhi Saïd - Aïn Témouchent - Tél: 043.60.91.63

### Avis de Vente aux Enchères Publiques

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques avec admission de soumissions cachetées, du matériel réformé appartenant à l'unité de production de l'Entreprise Infra-Rail Pôle Ouest le Dimanche 10/05/2009 à 9 H 30 au niveau du siège de l'UTBA situé à Beni-Saf en zone industrielle.

Lot	Désignation	Localisation
1	- 01 Chargeur sur Pneu KAWASAKI KSS 85 Z équipé d'un moteur NISSAN (sans carte grise) - 01 Lot de PDR dépréciées KAWAZAKI (voir listing)	Carrière Terga
2	01 Camion Plateau 2,5 T TOYOTA BU 84 L Imm. 000292.290.46 avec carte grise	UTBA Beni-Saf Carrière de Terga
3	01 Camion Plateau 2,5 T TOYOTA BU 65 L Imm. 00328.291.46 avec carte grise	Carrière de Terga
4	- 01 Pelle hydraulique sur Pneu ENMTP 9110 sans carte grise 01 Lot de PDR dépréciées Chariot élévateur (voir listing)	Carrière de Terga
5	01 Camion Plateau 2,5 T TOYOTA BU 30 Imm. 2-11068-31 sans carte grise	UTBA Beni-Saf
6	- 01 Tracteur Routier SNVI TB 305 Imm. 00025.592.46 avec carte grise - 01 Lot de PDR dépréciées pour véhicules lourds K 66 - Remorque STEYR - TB 305 - TOYOTA (voir listing)	UTBA Beni-Saf
7	01 Véhicule RENAULT 4 Imm. 00389.192.46 avec carte grise	UTBA Beni-Saf
8	01 Véhicule PEUGEOT 205 Diesel Imm. 00020.199.46 avec carte grise	UTBA Beni-Saf
9	01 Véhicule DACIA Imm. 00155.195.14 avec carte grise	UTBA Beni-Saf
10	01 Véhicule RENAULT Express Imm. 00390.194.31 avec carte grise	UTBA Beni-Saf
11	Véhicule DAEWOO Cielo Imm. 01584.101.31 avec carte grise	UTBA Beni-Saf
12	Véhicule DAEWOO Cielo Imm. 01585.101.31 avec carte grise	UTBA Beni-Saf
13	- 01 Lot d'Outillage casses: 01 Perceuse, 7 Pompes à graisse, 03 Btes à douilles - 03 Cisailles, 03 Contrôleurs universels - 01 Aiguille brise roche cassée - 01 Balance GM, 01 Barrière en état de ferraille (localisés carrière Terga)	Beni-Saf & Terga
14	01 Lot de Ferraille composé de chutes d'acier, grilles pour TBA VE, entretoise E24, moules caniveaux et diverse ferraille	Beni-Saf & Terga
15	01 Lot de Pneus usagés + lot de Batteries usagées + lot de Néoprène	Carrière Terga
16	- 01 Lot de PDR usagées Centrale à béton ELBA (voir listing) - 01 Lot de PDR usagées Légers et Lourds - 01 Lot de Moteurs et BV Lourds (voir listing)	UTBA Beni-Saf
17	01 Lot de PDR dépréciées pour véhicules légers EXPRESS - DACIA - DAEWOO (voir listing)	UTBA Beni-Saf
18	01 Lot de Roulements + 01 lot de Courroie (voir listing)	UTBA Beni-Saf
19	01 Lot de PDR dépréciées Légers et lourds Camions TOYOTA, GBH, Chariot élévateur: MANITOU, Camions et Engins, Express, R4, TOYOTA FJ60, GOLF, TOROS (voir listing)	UTBA Beni-Saf

A 10 h 30 et pour le compte d'un particulier, vente d'un Chargeur sur pneus MICHIGAN Type 35 B Imm. 041.00516.46 année 1987 en très bon état.

Conditions de Vente: Vente sans garanties - Obligatoire d'un acompte de 11% non remboursable en cas de désistement - L'adjudicataire supporte en sus, les droits, taxes, commissions - Le matériel peut être visité tous les jours ouvrables de 09 h à 15 h.

CANAL SUR PUB T/F: 048.54.01.10

Le Commissaire-preneur

Association des Médecins d'Oran pour la Prévention Cardio-Vasculaire

### AMOPREC

3ème Congrès International de l'AMOPREC  
1er Congrès International AMOPREC-AFAC  
LES 29, 30 AVRIL ET 1ER MAI 2009 HÔTEL SHERATON D'ORAN

Président de l'AMOPREC : B. MOHAMMEDI      Président de l'AFAC : A. BENTOUNES

Jeu 30 Avril 2009

9H00 - 10H 1ère Session Plénière

Modérateurs: N. Rahmoun Chiali - M. Mansouri - A. Bentounes - N. Adjeroud  
Place des bioéquivalences dans l'évaluation de l'efficacité des médicaments  
M. Mansouri - Alger

Anesthésie chez le coronarien: K. Bassaid - F. Iles - Oran

Traitement du rétrécissement aortique par voie percutanée: D. Blanchard - Tours

Spécificité de la thérapie pharmacologique cardiovasculaire chez la femme en Algérie: Ziari - CHU Alger

10H00 - 10H30 10H30 - 11H pause et visite de l'exposition

11H-12H 2ème Session Plénière

Modérateurs: D. Nibouche - L. Hammou - F. Mesli - D. Ziari  
Evaluation de l'Echodoppler dans la dysfonction diastolique du ventricule gauche  
Christophe - Klimczak - Paris

Insuffisance cardiaque: comment et pourquoi la prise en charge au quotidien  
P. Jourdain - Paris

12H00 - 12H30 Discussion 12H30 - 13H00 Symposium Sanofi-Aventis

13H - 14H30 Déjeuner

14H30 - 15H Symposium Servier Etude Advance: M. Belhadji - G. Jabre

15H30 - 16H: 3ème Session Plénière

Modérateurs: Cherif LSM - F. Iles - Mohammedi - M. Senhadji - A. Belgacem

Obésité abdominale et syndrome métabolique en Oranie: AMOPREC - S.A. Benachenhou - F. Mesli

Syndrome coronarien Aigu: Prise en charge et expérience du CHU Oran L. Hammou - CHU Oran

Faut-il désobstruer l'artère occluse après un infarctus du myocarde ?

N. Adjeroud Hôpital Central Alger

Apport de l'échocardiographie dans le syndrome coronarien aigu Bouhouita - CHU Alger

15H30 - 16H: Discussion Pause-café et visite de l'exposition

16H00 - 17H00 4ème Session Plénière

Modérateurs: G. Haddam - Ould Abderrahmane - M. Bouayed - S. Ahres

Imagerie anatomique et fonctionnelle de l'aorte thoracique technique et apport clinique: J.E. Wolf - Dijon

Sténoses carotidiennes extra crâniennes: endartériectomie ou angioplastie stenting ?

M. Bouzidi - M.N. Bouayed - Oran

Traitement endovasculaire des anévrismes aortiques

L. Bouziane - M.N. Bouayed - Oran

Pression centrale et pression pulsée: quoi de neuf chez l'hypertendu ?

A. Bentounes - Paris

Prise en charge de l'hypertendu diabétique M. Melbouci - Alger

17H00 - 17H30: Discussion. Symposium Astra Zeneca

Vendredi 1 Mai 2009 Matin 9H30 - 11H30: 5ème Session Plénière

Modérateurs: C. Tabet-Derraz - L. Mimoun - N. Dahmani - Adda Hanifi - J.E. Wolf

Bilan ultra sonore des varices Ph. Lemasle - Paris

Actualités et nouveautés dans la prise en charge des varices des membres inférieurs: à propos de 150 patients traités par le laser endoveineux Bachaoui - Bouayed - Oran

Antiagrégants et gestes invasifs M. Smahi - Paris

Mort subite chez le sportif: causes et prévention: B. Mettauer

Angioplastie-Stenting des lésions iliaques: M. Zelmat - M.N. Bouayed

Evaluation échocardiographique de la fonction ventriculaire droite: F. Remidi - Paris

Nutrition et maladies cardiovasculaires: Heidi Thomas Berger - Vienne (Autriche)

Cérémonie de clôture du Congrès

Ateliers vasculaire et échocardiographie le Jeudi toute la journée et vendredi matin

Assurés par: Ph. Lemasle (Paris)

Avec la collaboration de la Société ALOKA - Inscription sur place

Ateliers d'échocardiographie: Assurés par Christophe Klimczak (Paris)

1) Fonction systolique du V.G.

2) Fonction diastolique du V.G.

3) Strain 2D en pratique courante

Avec la collaboration de Société KONTRON - Inscription sur place

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Office de Promotion et de Gestion Immobilière  
(OPGI) de Sidi Bel Abbès

### Avis d'Appel d'Offres N° 03/09

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres pour l'élaboration d'un manuel de Procédures de Gestion qui concerne les activités suivantes:

- Maîtrise d'ouvrage
- Gestion Immobilière et de Maintenance
- Comptabilité et Finances
- Ressources Humaines
- Réalisation et de prestations de service

Les offres de service adressées sont accompagnées des pièces réglementaires requises en la matière (références ainsi que l'inscription de l'ordre national des experts comptables et des commissaires aux comptes) à la Direction Générale de l'Office, sis 05 Rue BLAHA Bel Abbès 22000 - Sidi Bel Abbès et devront comporter la mention « **A ne pas ouvrir** ».

Le délai du dépôt des offres est fixé à 15 jours, à compter de la date de la première parution de cette annonce par voie de presse.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 10 H au niveau de l'Office de Sidi Bel Abbès.

Le Directeur Général



**Santé**

**Equipement Médical - Maintenance**  
**Pièces de rechange - Consommables**

## AIR PUR

Steribloc  
Mobile

**GENANO 310 MEDICAL**  
Décontamination de l'air de tous  
les virus, bactéries et spores en milieu hospitalier

**Tel. + 213 (0) 21 30 89 67**

Lotissement D N 61-EI ACHOUR -16403-ALGER  
Fax : +213 (0) 21 30 85 02 - Mob : +213 (0) 550 562 315 +213 (0) 0661 651 877  
Bureau ORAN : Medilab-Essaha Group Tel : 041 50 33 33  
E-Mail : bssante@yahoo.fr



Référendum à Berlin

## L'«éthique» restera obligatoire pour tous à l'école

Par Arnaud Bouvier de l'AFP

Les Berlinoises ont rejeté dimanche lors d'un référendum local une revalorisation des cours de religion dans les écoles de la capitale allemande, qui continueront donc à organiser des leçons d'«éthique» obligatoires pour tous les élèves, quelles que soient leurs origines.

51,3% des votants ont rejeté une réforme qui prévoyait que les élèves aient le choix entre ce cours d'éthique et un cours portant sur la religion de leur choix, selon des résultats définitifs communiqués à 19h00 GMT. Ces résultats montrent un très net clivage entre l'ancien Berlin-Est communiste, très peu religieux, et les quartiers plus bourgeois et conservateurs de l'ancien Berlin-Ouest. Ainsi, le «oui» a recueilli 66,3% des voix dans le quartier de Steglitz-Zehlendorf ou 69,2% à Spandau, dans l'ouest de la capitale. A l'inverse, le «non» s'est imposé à plus de 77% à Marzahn ou à Lichtenberg, dans l'ancien Berlin-Est. Du fait d'une participation très faible (29,2%), les partisans de la réforme auraient de toute façon échoué, même si le «oui» l'avait emporté de justesse, car le tex-

te devait être approuvé par au moins 25% des 2,4 millions d'électeurs inscrits. Or, seuls 14,2% des inscrits ont finalement voté «oui». Soutenue par des partis politiques de droite, par les Eglises catholiques et protestantes, par la communauté juive et par une partie de la communauté musulmane, l'association «Pro Reli», à l'origine de ce scrutin, espérait imposer cette réforme à la municipalité de gauche, qui n'en voulait pas.

L'archevêque Robert Zollitsch, chef de l'Eglise catholique d'Allemagne, a regretté dans un communiqué le «résultat douloureux» de la consultation. Mais il s'est félicité que, grâce à celle-ci, la foi et la religion ont été présentes dans les rues et dans le débat public comme jamais auparavant. Ce débat complexe ne portait pas sur la place de la foi dans l'espace public - l'Allemagne ne connaît pas la notion de laïcité - mais plutôt sur la manière de transmettre des valeurs dans une ville multiculturelle et de moins en moins religieuse, notamment dans l'ancien Berlin-Est.

Après un sanglant crime dit «d'honneur» au sein de la communauté turque, qui avait ému tout le pays, la

mairie avait imposé en 2006 un cours d'éthique obligatoire pour tous, avec l'idée affichée de rassembler dans une même classe les élèves de toutes origines et de toutes confessions. Le cours de religion, lui, reste une option, que les élèves peuvent suivre, s'ils le souhaitent, en plus de l'éthique. C'est justement ce que contestaient les membres de «Pro Reli»: ils voulaient que les élèves aient le choix entre l'éthique et la religion, comme c'est le cas dans la plupart des autres Etats régionaux d'Allemagne. «Un cours d'éthique obligatoire, imposé par l'Etat, démontre un manque de tolérance», ont-ils martelé. Le référendum a été précédé d'un débat public et d'une campagne électorale animée. Ces dernières semaines, des milliers d'affiches pour le «oui» et le «non» avaient recouvert les murs de la capitale, dont certaines à l'effigie de stars de la télévision ou du football, engagées dans l'un ou l'autre camp. La chancelière Angela Merkel, fille de pasteur, était elle-même intervenue dans la campagne, quoique tardivement, en faveur du «oui». «Je souhaite que le plus possible de Berlinoises et de Berlinoises votent oui», avait-elle dit vendredi.

## L'Europe veut se doter d'un supergendarme de l'internet



La commissaire européenne Viviane Reding, en charge des nouvelles technologies, a proposé lundi de doter l'UE d'un supergendarme de l'internet qui serait spécialisé dans la défense contre les cyberattaques. «L'Europe a besoin d'un +Monsieur cybersécurité+ comme nous avons un +Monsieur Affaires étrangères+», a indiqué Mme Reding dans une vidéo diffusée sur internet. Il aurait l'autorité

pour agir immédiatement si une cyberattaque est en cours» et serait «un cyberpolicier en charge de la coordination de nos forces et du développement de plans tactiques pour améliorer notre niveau de résistance». «Je continuerai à me battre pour que cette fonction soit créée le plus vite possible», a-t-elle ajouté. Un mois d'interruption de l'internet en Europe ou aux Etats-Unis suite à une cyberattaque «pourrait si-

gnifier des pertes économiques d'au moins 150 milliards d'euros», souligne encore Mme Reding, qui estime que «les 27 Etats membres de l'UE ont été plutôt négligents jusqu'à présent» en ce domaine. L'Europe dispose bien d'une structure pour la sécurité des réseaux électroniques, l'agence européenne Enisa, mais c'est avant tout une plateforme d'échange d'informations entre les pays européens.

## Un chef de police tue trois personnes dans une fusillade à Moscou

Le chef de la police d'un quartier du sud de Moscou a abattu par balles sans raison apparente trois personnes et en a blessé six, a annoncé lundi le parquet dans un communiqué. Le commandant de police du quartier de Tsaritsino, Denis Evsioukov, a dans la nuit de dimanche à lundi d'abord tué le chauffeur de la voiture dans laquelle il se trouvait, avant d'entrer dans un supermarché et d'y ouvrir le feu, tuant deux autres personnes et en blessant six, indique le comité d'enquête du parquet. Selon le communiqué, avant de commettre le triple meurtre, M. Evsioukov avait quitté dimanche soir sa fête d'anniversaire après une dispute avec son épouse. «Selon les personnes habitant (avec le policier) et sa femme, un conflit couvait dans la famille depuis longtemps. Son épouse n'était pas contente du rythme de travail de son mari», a indiqué un porte-parole de

la police de Moscou, cité par l'agence Itar-Tass. «Il se plaignait ces derniers temps de problèmes au travail, (disait) qu'il n'arrivait pas à remplir avec succès toutes les tâches d'un chef», a ajouté la même source.

La police de Moscou a par ailleurs démenti que Evsioukov ait été «très saoul» au moment des faits. «Les psychologues qui ont été appelés sur les lieux ont immédiatement estimé qu'il était très probablement dans un état de perturbation psychologique», a indiqué le porte-parole de la police. Par ailleurs, M. Evsioukov «a opposé une résistance armée au moment de son arrestation», précise le communiqué du Parquet. «Il tirait de manière soutenue, résistait. C'est tout simplement un miracle qu'aucun des gars (les policiers) n'ait été blessé», a indiqué une source policière à l'agence Itar-Tass.

Le Parquet note aussi que M. Ev-

sioukov «n'a pas tiré avec son arme de service, mais avec un pistolet Markov faisant l'objet d'un avis de recherche depuis neuf ans». Les autorités russes s'interrogeaient lundi matin sur les raisons de son acte, ce policier de 31 ans ayant jusqu'ici très bonne réputation. «Pour l'instant, on ne peut dire qu'une chose: dans la police, ces derniers temps les conditions sont devenues très difficiles. La charge de travail des collaborateurs est énorme, et les salaires, même s'ils ont augmenté à Moscou, ne correspondent pas à cette charge», a estimé le président de la commission parlementaire sur la sécurité du Parlement russe, Vladimir Vassiliev, cité par Interfax. «De plus, les collaborateurs de la police font l'objet de critiques permanentes aussi bien de la part de leurs chefs, que de la part des médias. Ils travaillent sous pression et tous n'y résistent pas», a-t-il ajouté.

## «Les mots, les maux» dans les vers d'Abderrahmane Amalou



La communication entre les êtres humains et l'importance du verbe constituent les thèmes principaux du recueil de poésie intitulé «Les mots, les maux», d'Abderrahmane Amalou, qui vient d'être édité dernièrement aux «Editions Nounou». Le recueil de poèmes écrits dans un style très libre, sans contraintes «techniques» tels que le respect du nombre de vers ni de rime, décrit l'homme dans son environnement, particulièrement le rapport avec l'autre. C'est ainsi que dans son poème intitulé «On se sent si seul», l'auteur évoque la solitude de l'être humain et les souffrances engendrées par l'état d'âme provoqué par cette solitude due à l'isolement et à l'hypocrisie dont sont empreintes les relations humaines. Abderrahmane Amalou, poète à sensibilité à fleur de peau comme en témoigne l'ensemble de ses textes, particulièrement ceux portant les titres «Souffrir d'une tendresse» et «Habiter son silence», parle également de l'amitié et de l'amour déçu tout en laissant transparaître beaucoup d'espoir comme l'indiquent ses vers «Mais il reste la force-clé, Celle de la tendresse vraie!» Em-

preints à la fois d'une grande force expressive et de beaucoup de lyrisme et de musicalité, les vers d'Abderrahmane Amalou parle aussi des souvenirs d'enfance que chaque être humain conserve au fin fonds de son cœur et de son âme comme l'attestent les vers «Tu alignes tes souvenirs». «Abderrahmane ne prétend pas être un poète, c'est une personne qui aime les mots et surtout leur musicalité», écrit l'éditrice Nora Adjali, ajoutant «se noyer dans un monde où l'amour est roi et on se sent bien. Cela apparaît étrange pour autrui, comme si on vient de loin, d'un rêve dont le silence est maître: on vit, on pleure, on rit et surtout on souffre d'une tendresse inconnue». Abderrahmane Amalou, tout en étant étudiant avait composé et interprété quatre chansons en tamazight. Certains de ses poèmes et musiques inédits écrits en français et traduits en langues arabe et amazighe ont été repris par les chanteurs notamment Nait-Kaci Sid-Ali, Sofiane Keffi et Sadek El-Maghrebi. Il contribua aussi à la bande musicale de film «Génése» de Hama Meliani et a en voie de parution un roman qui portera le titre «Un mot qui fait de la voile».

## Evasion par hélicoptère sur l'île de la Réunion

Le chef d'une secte, Juliano Verbard, condamné en février 2008 à 15 ans de réclusion pour viols et agressions sexuelles sur des enfants, s'est évadé lundi par hélicoptère d'une prison de l'île française de la Réunion, ont indiqué les autorités locales. Juliano Verbard s'est évadé en compagnie de deux adeptes de sa secte nommée «Coeur douloureux et immaculé de Marie». «Tous les plans de recherches ont été déclenchés pour les retrouver», a déclaré à l'AFP le directeur de cabinet du préfet Jean-François Moniotte.

Vers 10h30, trois hommes qui avaient réservé un hélicoptère pour une balade touristique ont braqué avec plusieurs armes le pilote et son assistant, à l'aéroport de Gillot à Saint-Denis et les ont contraints à se poser dans la cour de la prison de Domenjod, située à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau, selon la préfecture. Trois détenus ont embarqué à bord: le chef de la secte «Coeur douloureux et immaculé de Ma-

rie» Juliano Verbard, et deux de ses adeptes: Fabrice Michel et son père Alexin Jismy Michel, selon la préfecture.

Juliano Verbard purgeait une peine de 15 ans de réclusion criminelle pour agression sexuelle sur deux enfants de 9 et 13 ans dont les parents étaient membres de sa secte. Les trois hommes évadés sont également poursuivis pour l'enlèvement et la séquestration du jeune Alexandre, 12 ans, dont ils souhaitaient faire le nouvel «élu» de la secte.

Juliano Verbard, alors en cavale, avait été arrêté en août 2007 lors de l'enquête sur l'enlèvement et la séquestration d'Alexandre, 12 ans. L'enfant avait été libéré sain et sauf au cours d'une opération de police qui avait permis l'arrestation du gourou et d'une quinzaine d'adeptes. La secte avait été dissoute. La séquestration d'Alexandre pendant 48 heures avait suscité l'émotion et mobilisé les forces de l'ordre, le gourou ayant été impliqué dans plusieurs viols sur mineurs.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRANSPORTS  
ETABLISSEMENT DE GESTION DE SERVICES  
AEROPORTUAIRES D'ORAN

## Avis d'appel d'offres national restreint

N° 10/DG/DED/2009

L'Établissement de Gestion de Services Aéroportuaires d'Oran (E.G.S.A./Oran) lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour:

«La Réalisation des chemins techniques au niveau des Aéroports de Sud».

- Lot 01: Réalisation d'un chemin technique à l'Aéroport de Tindouf
- Lot 02: Réalisation d'un chemin technique à l'Aéroport d'Adrar
- Lot 03: Réalisation d'un chemin technique à l'Aéroport de Timimoun
- Lot 04: Réalisation d'un chemin technique à l'Aéroport d'El Bayadh

**NB:** Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.  
Seuls les soumissionnaires qualifiés dans le domaine des travaux publics (catégorie I et plus) peuvent soumissionner.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 5.000,00 DA auprès de:

L'EGSA/Oran - Siège de la Direction Générale -  
Direction de l'Équipement et de Développement

Les offres Techniques et Financières établies conformément à la réglementation en vigueur doivent être déposées à La Direction Générale de l'EGSA/Oran sous double enveloppe:

- Une enveloppe comportant l'offre Technique portant la mention:  
Appel d'Offres National Restreint N° 10/DG/DED/2009  
Réalisation des chemins techniques au niveau des Aéroports de Sud «Offre Technique»

### L'offre technique doit comporter:

#### 1. Dossier administratif

- Le présent cahier des charges paraphé sur chaque page, daté et signé avec cachet du soumissionnaire à la fin du document (sans mentionner le montant de l'offre).
- La déclaration à souscrire à remplir par le soumissionnaire conformément au modèle annexé, dûment complétée et signée.
- Statut des sociétés, pour les sociétés à caractère moral (SPA, SARL, EURL,.... etc.).
- La copie légalisée du registre de commerce.
- Extrait de rôle.
- Attestation de mise à jour des cotisations pour les soumissionnaires.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
- La copie originale du casier judiciaire n° 3 du signataire de la soumission (en cours de validité).
- A-2 Dossier de Qualification
  - Le certificat de qualification professionnelle (catégorie I et plus en TRAVAUX PUBLICS).
  - Expériences professionnelles de l'entreprise (joindre les attestations des maîtres d'ouvrages).
  - Planning d'exécution des travaux en tenant compte de la continuité de l'activité, en mentionnant le délai d'exécution des travaux.
  - La liste des moyens matériels que le soumissionnaire compte mobiliser pour l'exécution du marché (avec pièces justificatives).
  - La liste des moyens humains (avec CV pour le personnel d'encadrement, dépendant des travaux à réaliser).
- A-3 Dossier de capacité financière
  - Bilan comptable et ses annexes indiquant les différents résultats des trois (03) dernières années visé par l'administration fiscale.

Une enveloppe comportant l'offre Financière portant la mention:  
**Appel d'Offres National Restreint N° 10/DG/DED/2009**  
**Réalisation des chemins techniques au niveau des Aéroports de Sud**  
«Offre Financière»

L'offre financière doit comporter:

- La soumission conformément au modèle, dûment complétée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en hors taxes (en chiffres et en lettres).
- Le devis quantitatif et estimatif présentant la décomposition du montant total du marché (en chiffres et en lettres).

L'enveloppe extérieure contiendra les Deux enveloppes cachetées et anonymes portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
N° 10/DG/DED/2009  
«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»

La date limite de dépôt des offres est fixée à 30 jours calendaires à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens Nationaux à 14 h 00.  
Toute offre reçue après l'heure limite prévue dans cet Avis d'Appel sera écartée.

L'ouverture des plis se fera en public le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 15 h 00 au siège de la Direction Générale de l'E.G.S.A. Oran.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.



Groupe des Ciments et Dérivés de l'Est - ERCE GIC  
Capital Social: 15.000.000.000 da  
Direction Générale



Extension des capacités de production  
de la cimenterie de Aïn El Kebira (Sétif)

## Avis de prorogation de délai

Les sociétés ayant retiré le cahier des charges relatif à:

**L'avis d'appel d'offres international restreint pour le choix d'un constructeur d'une nouvelle ligne de production de ciment à la cimenterie d'Aïn El Kébira (SCAEK) Wilaya de Sétif**

sont informées que la date limite de remise des offres y afférentes prévue initialement le 31 Mai 2009 est prorogée au 30 Juin 2009 à 12 heures

25/4156/C1



Groupe des Ciments et Dérivés de l'Est - ERCE GIC  
Capital Social: 15.000.000.000 da  
Direction Générale



AIN KEBIRA CEMENT PLANT (SETIF)  
PRODUCTION CAPACITIES EXTENSION

## Extension of time

Companies having withdrawn the schedule of conditions relating to:  
International invitation of restricted tender to choice the manufacturer  
for a new line of cement production in the Cement factory  
of Aïn-El-Kebira (SCAEK)  
Wilaya of Setif

Are informed that the final date for submission of tenders  
related envisaged initially on May 31, 2009 is extended there  
at June 30, 2009 at 12 noon.

29/4156/C2

Maître BETIDJI Mohamed Commissaire-Preneur

24, rue Soria Bendimered - Sidi Bel Abbès - Tél: 040.41.27.47 Port: 050.71.64.66

## Avis de Vente aux Enchères Publiques

Le: Lundi 11 Mai 2009 à 10 H

Lieu de la vente parc APC Sidi Khaled

Matériel appartenant à l'APC SIDI KHALED

N° Lot	Désignation
01	Camion SONACOME K66 à benne moteur démonté A/CG Imm. 00371-278-22 + Remorque 2 roues + 27 Tampons en fonte sans couvercles + 09 Portails en fer + 04 Portes en fer + Lot de Grillage + Lot de Table scolaire + Lot de Crosse lumineuse + 1 Citerne en plastique + 20 Poêles à mazout + Lot Bureautique cassé + 13 Pneus usagés + 13 Batteries usagées (voir liste).
02	V.L. MAZDA 626 Imm. 01634-185-22 A/CG

Matériel appartenant à l'APC LAMTAR

N° Lot	Désignation
01	S/L 1: V.L. DAEWOO - TAKUMA - Imm. 00722-103-22 N° Série 2K 778115 - Moteur démonté A/CG  S/L 2: Bétonnière ATLAS 441 + 03 Moules parpaing + 2 Citernes 1.500 L et 4.000 L + Deux Citernes en plastique + Deux Pompes ROTAX avec 25 tuyaux en fer + 2 Baby-Foot + 10 Portes + 10 Cadres en bois + P/R usagées + Ferrailles Divers + Pneus usagés (voir liste).

CANAL SUR PUB T/F: 048.54.01.10

Le Commissaire-Preneur

Office des Ventes aux Enchères Publiques Maître DOUHI HOUCINE

Commissaire-preneur près le Tribunal de Gdyl

15, Rue Bekkal Boumedienne - GDYEL - Wilaya d'Oran - Tél: 041 48-22-94

## Avis de Vente aux Enchères Publiques

A la demande de l'Entreprise de Récupération Ouest - S.P.A. - Z.I. HASSI AMEUR Wilaya d'Oran,  
il sera procédé à la vente aux enchères publiques verbales avec admission de soumissions cachetées au plus offrant de divers matériels désignés ci-dessous.

Le 10/05/2009 à 09 h 30' à l'Office du C.-P.

N° Lot	Désignation	Marque	Immat.	Etat	OBS.
01	Remorque S/R 2931	SONACOME	585-881-31	Moyen	A/C Grise
02	Remorque Type 013	SERSOU	01507-885-31	Moyen	A/C Grise
03	Véhicule RENAULT	CLIO CLASSIC	0773-101-31	En marche	A/C Grise
04	Machine à café Express élect.	-	-	-	-
05	Volume compteur	-	-	Usagés	-
06	Lot de Matériel informatique	-	-	Usagés	Voir listing
07	Lot de Pneumatiques	-	-	Usagés	-
08	Lot de Climatiseurs	-	-	Usagés	-
09	Lot de Pièces de rechange (U.R.F.)	-	-	Neuf	Voir listing
10	Lot de Pièces de rechange (U.F.T.S.)	-	-	Neuf	Voir listing

Conditions de vente: Voir cahier des charges.

Le Commissaire-Preneur  
M. DOUHI HOUCINE

### الشركة الجزائرية للتجارة

★ Découvrez vite nos nouveautés !!!!! ★

GAMME LAPTOP - PC- IMPRIMANTE.....Etc

 <b>PORTABLE HP 6730S</b> Dore 2 Duo T5870 2Go DDR HDD 250Go GRAVEUR DVD WEB CAM 1.3M VGA ATI 256Mo ECRAN 15.4 WINDOWS VISTA P	 <b>PORTABLE HP 6830S</b> Dore 2 Duo T5870 2Go DDR HDD 250Go GRAVEUR DVD WEB CAM 1.3M VGA ATI HD 3430 ECRAN 17 WINDOWS VISTA P	 <b>Micro HP DX7500</b> Dual core E5200 2Go DDRII HDD250Go Graveur DVD SuperMulti LightScribe VGA GMA X4500HD LECTEUR DE CARTE ECRAN TFT 19"	 <b>Micro HP DX 2400</b> Dual core E2180 2Go DDRII HDD160Go Graveur DVD SuperMulti LightScribe VGA GMA 3100 LECTEUR DE CARTE ECRAN TFT 19"
66000 DA TTC	74000 DA TTC	60000 DA TTC	55000 DA TTC

Siège: 5<sup>er</sup> Rue Docteur Jean Marie LARIBERE - Oran  
Tél: (041) 33.57.86 / 41.56.66 / 41.59.00 Fax: (041) 33.42.20  
Web:sogecom-dz.com mail: sogecom@sogecom-dz.com





# Le Quotidien

## des LECTEURS

Brahim Djelloul - SIDI-BEL-ABBÈS

### Biens de l'Etat en abandon

Par le biais de cette correspondance, nous venons vous informer de la situation catastrophique et illégale qui caractérise des coopératives agricoles étatiques gérées et dilapidées par de faux fellahs, qui se sont accaparés frauduleusement de ces sociétés après que la procédure de leur cession par l'Etat aux vrais agriculteurs de la wilaya eut échoué. Procédure dont le suivi était à la charge de l'Administration agricole de la wilaya (DSA).

La coopérative agricole est une société que l'Etat a décidé de céder aux agriculteurs, le but de cette cession étant de les laisser se prendre en charge et décider à eux seuls de tout ce qui concerne l'activité de cette coopérative. Cependant, l'Etat a fixé réglementairement un certain nombre de conditions pour, d'une part, permettre à la coopérative de poursuivre correctement le rôle qui lui a été fixé auparavant quand elle était dirigée par l'Etat, et d'autre part, pour éviter que des spéculateurs s'enrichissent en réalisant des transactions frauduleuses sur le patrimoine de base de cette coopérative (bâtiments, matériels, engins, etc.). Parmi ces conditions, citons les plus importantes qui sont les suivantes :

- 1) La coopérative doit se doter d'un acte notarié de création établi correctement (selon les textes législatifs et les textes réglementaires).
- 2) Le matériel de la coopérative ne peut en aucun cas être vendu. En cas de force majeure, il est vendu ou plutôt transféré à une autre coopérative agricole du même secteur.
- 3) Toute coopérative agricole doit avoir un agrément délivré par l'administration pour pouvoir commencer son activité.
- 4) Le patrimoine cédé par l'Etat à la nouvelle coopérative doit être réglé au moyen des cotisations des fellahs sous forme de parts sociales réglementaires.

Or, que constatons-nous au niveau de certaines coopératives agricoles après la restructuration du secteur agricole de Sidi-Bel-Abbès. Ces coopératives ont été cédées à des agriculteurs de la wilaya en application de la nouvelle réglementation. Dès que l'administration leur a évalué le patrimoine à céder et fixé le montant à payer, ces

agriculteurs, faute de moyens financiers, se sont retirés, abandonnant totalement la coopérative. L'administration agricole se devait alors de procéder à la liquidation pure et simple de cette nouvelle structure en demandant la dissolution (annulation de l'acte notarié) et de remettre le matériel à l'Etat, à savoir l'administration des domaines. Or, au lieu de cela, la Direction des services agricoles a laissé ces infrastructures étatiques (bâtiments, matériels, engins coûteux, etc.) à l'abandon. Ainsi, ces coopératives ont fait l'objet d'un accaparement par des individus peu scrupuleux, soucieux seulement de s'enrichir aux dépens de l'Etat et au mépris des lois et règlements du système coopératif. Ces soi-disant agriculteurs se sont déclarés fondateurs auprès de l'administration sans fournir d'authentiques documents de création.

Dès le départ, dès leur prise en main de la coopérative, ils ont vendu au prix fort tout le matériel ou patrimoine, alors que le prix de cession fixé par l'Etat était dérisoire, presque symbolique.

La vente a eu lieu alors que le matériel appartenait encore à l'Etat et sans que l'administration agricole n'intervienne. Comme il a été dit plus haut, selon la loi, le matériel d'une coopérative ne peut faire l'objet d'aucune vente. Même dans le cas d'une dissolution d'une coopérative, ce matériel est cédé à une autre structure de même type.

Ainsi, ces individus se sont partagés entre eux les très larges bénéfices tirés de cette frauduleuse transaction, puis se sont éloignés de la coopérative pour s'adonner à des activités commerciales (ouverture de magasins) et la construction de villas personnelles. Le déroulement de ces opérations illégales a été encouragé.

En ce qui concerne l'une d'elles, très importante, dont l'objectif fixé par l'Etat est le stockage et la régulation de la pomme de terre de semence, la situation dans laquelle l'administration agricole l'a laissée pendant des années équivaut à un crime économique. Cette coopérative est-elle privée, c'est-à-dire sa cession aux agriculteurs faite et achevée selon les textes législatifs portant sur la cession ?

Non, pour les raisons suivantes : pa-

trimoine (bâti, matériels, engins, stock, etc.) non payé à l'Etat. Pas d'agrément pour activer, les agriculteurs fondateurs se sont retirés dès le début faute de pouvoir régler le prix de cession. Cette structure stratégique abandonnée a été alors occupée par de soi-disant fellahs sans que l'administration agricole ne prenne une décision pour sauvegarder les biens de l'Etat. Cette coopérative se limite actuellement à un soi-disant gérant qui se déclare être propriétaire et encaisse pour son compte les recettes de la coopérative. Et dire que ces infrastructures de stockage, de grande capacité, ont été planifiées pour répondre à une stratégie nationale visant l'autosuffisance de notre pays en semence de pomme de terre ! Une réalisation stratégique pour l'Etat qui fonctionne actuellement comme un «bazar privé» exerçant illégalement, avec détournement de la vocation.

Spoliée à l'Etat et interdite d'utilisation pour les vrais agriculteurs de la wilaya, elle a fait l'objet d'une dilapidation de matériel considérable par les actuels occupants, sans que cela n'inquiète les services agricoles chargés de ce dossier. Ces derniers sont pleinement responsables de cette situation qui dure depuis plusieurs années. Ils auraient dû prendre il y a longtemps les mesures nécessaires pour contraindre ces individus soi-disant fellahs à restituer à l'Etat ses biens, autrement dit à arrêter le sabotage.

La situation de ces 2 coopératives nécessite donc une enquête approfondie pour déterminer d'abord avec exactitude les dommages causés à l'Etat par ces spéculateurs et trafiquants à la suite de la grave négligence de la Direction des services agricoles de la wilaya. Une fois l'enquête achevée, des dissolutions doivent être prononcées pour les coopératives illégales et une opération de récupération des patrimoines doit être entamée par l'administration des Domaines de la wilaya.

D'un autre côté, le responsable de l'agriculture de la wilaya doit être interpellé pour le laxisme et le laisser-aller qui a caractérisé ce volet de son secteur, entraînant de graves préjudices à l'Etat et en même temps aux vrais agriculteurs.

Faradji Abd-Rabbi - TIARET

### L'enlèvement

Dimanche, huit heures du matin. Assis sur un siège à la CNAS, j'attends l'appel de mon nom tout en regardant le mouvement des gens. La salle est archicomble, comme tous les jours. Bon sujet d'inspiration pour mon article.

On ne peut pas demander quelle est la source de la pagaille et du désordre qu'on constate tous les jours que Dieu fait à la CNAS, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot «technologie». De quoi s'agit-il donc précisément ? C'est le fait de vouloir être plus moderne et embrasser une technologie «donnée» et non apprise ou étudiée... d'abord. Pressés par la nécessité, nous voulons aller plus vite, ne pensant pas aux obstacles.

Avec le carnet de soins, on a pu dire tout de même que tout allait pour le mieux. A la fin de chaque année, après expiration de la date, on se rendait à la caisse pour renouveler la date. Les membres du chef de famille figuraient en pre-

mière page avec leurs taux de pourcentage et indications des cas de maladie chronique. Le pharmacien, consultant son ordinateur, vérifiait l'exactitude des renseignements et servait ses clients. Où est le problème me diriez-vous ? Le voici. En déposant le carnet de soins pour bénéficier d'une autre année (du... au...), la caisse oublie le plus souvent un membre de la famille en communiquant la prolongation au pharmacien. Celui-ci, désolé, demande au client de retourner à la caisse pour signaler l'omission. Et c'est là le calvaire ? Et c'est là le marasme ! Une fois les renseignements sur chaque assuré informatisés, comment peut-on omettre un membre de sa famille (non qui figure pourtant sur le carnet de soins. Voilà ce qu'on n'arrive pas à comprendre.

Ce n'est pas un nombre restreint d'assurés qui se trouvent dans le même cas. Des dizaines de personnes envahissent la salle. Le préposé - dépassé - demande qu'on dépose le carnet de soins et d'at-

tendre l'appel du nom de chacun. Ha, mon Dieu ! Quelle pagaille ! 8h - 9h - 10h - 11h. Je me lève. Je réclame mon carnet et demande si l'opération a été faite. L'agent me dit : vous n'avez pas entendu votre nom, peut-être. Il cherche, il vérifie... mon carnet est parterre. Ecoutez, monsieur, revenez cet après-midi ou demain. On est préoccupé par le lancement de la carte chifa. Mon Dieu ! Qu'est-ce que cette carte encore ? Carnets de soins et cartes «chifa» sont deux choses différentes. Qu'est-ce au juste ? Les membres d'une même famille figureront-ils sur cette carte ? S'il y a une erreur, faut-il renouveler la carte ? Ce sera un véritable marasme - On a fourni le dossier nécessaire à l'établissement de cette carte depuis quatre mois déjà.

S'il m'appartient de donner des conseils, le premier que je voudrais donner c'est : l'organisation, avant tout. Un service pour les carnets de soins, un autre pour les cartes «chifa». Et tout ira bien.

Mehdi Belhani - ANNABA

### El-Tarf et Annaba : les terres agricoles sous les eaux

Je pense qu'il faudra changer de pratiques agricoles saisonnières et s'adapter au changement climatique. L'implication des chercheurs scientifiques en climatologie, en agriculture, en hydraulique, en environnement, en biologie... doit être forte et présente. Actuellement, nous rencontrons des problèmes structurels dans tous les secteurs qu'il faut résoudre avec une vision systémique et globale. Ce n'est pas l'annulation de la dette des agriculteurs qui va sortir notre pays du gouffre et de sa crise profonde. Il faut s'adapter avec la nouvelle situation environnementale de notre

planète. Notre législation est très faible pour créer des synergies entre les différents secteurs. Nos agriculteurs manquent de formation et de culture. Il faut les sensibiliser et les faire travailler avec les laboratoires et les centres de recherche. Quant à la législation, elle ne protège pas les acteurs universitaires et professionnels.

Quant au gouvernement, il faut créer un ministère ou un secrétariat d'Etat : éthique et prospection économique sous l'égide du développement durable. Ce ministère doit avoir une fonction transversale entre tous les ministères et secteurs. Croyez-moi,

c'est ce qu'on est en train de faire dans le monde occidental. Il faut se remettre en question. Le développement durable c'est le nouveau paradigme qui a changé les règles des sociétés «éthiques», du marché mondial «économie» et permettra de sauver notre planète. On parle toujours de réduire la dépendance de l'économie algérienne des hydrocarbures. Ceci ne peut être fait qu'avec une activité industrielle et agricole compétitive et verte et qui arrive à trouver des marchés à l'échelle internationale. Ceci induit une production de qualité et éco-labellisée et ne peut être réalisée

qu'à travers l'innovation et l'amélioration des pratiques. Le président va booster l'économie avec 150 M dollars, mais je crains que cet argent aille dans les poches des barons d'import/import !... Ce ministère est un moyen indirect pour la libéralisation du marché d'investissement algérien. Cette initiative va sans doute incorporer encore plus l'aspect de la démocratie participative ou que je voudrais initier «la démocratie responsable», propre à notre identité et notre culture. La réforme des institutions est aussi un moteur important pour mener à bien la po-

litique de développement. Elle commence par la décentralisation des pouvoirs publics. Depuis longtemps, la fonction des maires est obsolète. Je ne sais pas pourquoi on a créé cette fonction d'Etat, alors qu'elle n'a aucune utilité dans le cadre du développement économique. Certes, elle sert à assurer une bonne campagne électorale du système sortant !

Enfin, trop de choses peuvent être dites, mais bon, on a ce ça pour dissiper notre frustration. J'ai peur pour mon pays, une fracture sociale et morale sont en train de passer. Comme disait Boudiaf «Où va l'Algérie».

Football - Nationale Une - Mise à jour

## Le CABBA grimpe à la troisième place, le RCK toujours à la peine

M. Benboua

Sans surprise, le CABBA s'est imposé à domicile face à l'ASO et revient du coup à deux points du leader.

En effet, les hommes de Yaïch n'ont éprouvé aucune difficulté pour épingler à leur tableau de chasse une formation de Chlef qui a montré ses limites lors de cet exercice, et qui occupe désormais la neuvième place. Le Chabab Bordj Bou Arréridj, véritable révélation cette saison, grimpe à la troisième place et entend jouer ses chances

à fond dans la course au titre.

Dans la partie basse du classement, le RCK n'a pas fait mieux que le nul face à l'USMAN, laquelle a assuré définitivement son maintien. Force est de reconnaître que ce résultat ne fait pas les affaires des Koubéens, qui ont raté l'occasion de rejoindre l'USMB.

Néanmoins, la formation de Kouba n'a pas encore hypothéqué mathématiquement ses chances de maintien et tout reste possible, à condition que Yahia Chérif et consorts négocient victorieusement leurs prochaines sorties.

CABBA 3 - ASO 1

### Le Ahly en toute logique

M. A.

Malgré les efforts consentis en demi-finale de la coupe d'Algérie jeudi dernier à Batna face à l'ESS, la formation du Ahly a trouvé hier les ressources pour poursuivre son bonhomme de chemin en championnat pour le compte de la mise à jour, en épinglant à son tableau de chasse la coriace formation de l'ASO Chlef.

Même privés de plusieurs titulaires,

les locaux n'ont pas attendu pour prendre d'entrée les débats à leur compte. Cette domination sera d'ailleurs ponctuée au tableau d'affichage par une réalisation signée Rouane à la 13'. Ce dernier ratera une nette occasion d'aggraver la marque à la demi-heure de jeu. Loin de rester les bras croisés, les protégés de Amrani tentèrent à maintes reprises de porter le danger dans le camp de Kial, qui évitera à son équipe l'égalisation

NATIONALE UNE		
RCK	1-1	USMAN
CABBA	3-1	ASO

#### CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1-ESS	48	24
2-JSK	47	26
3-CABBA	46	28
4-JSMB	43	26
5-CRB	41	28
-MCA	41	28
7-MCEE	40	28
8-USMA	39	28
9-ASO	38	27
-USMAN	38	28
11-USMH	35	27
12-NAHD	32	26
-ASK	32	28
14-MSPB	30	27
15-MCS	27	27
16-USMB	25	27
17-RCK	23	27

Nationale Deux - Mise à jour

## Le MOB se donne de l'air

Le MOB à la peine depuis le début de saison est bien parti pour assurer son maintien. Hier pour le compte de la mise à jour du championnat, les protégés de Mehdaoui ont réalisé une très bonne opération sur le plan comptable à la faveur de leur victoire, certes étriquée, mais ô combien précieuse, sur le MOC. Un but signé Keraguel en seconde période aura permis aux gars de Yema Gouraya de prendre leur distance sur la lanterne rouge, l'OMR qu'ils relèguent à six points tout en écartant de la course au titre le MOC. Dans l'autre rencontre jouée à Mohammadia, le SAM et l'USMBA se sont quittés sur un score de parité, un but partout. Avec ce résultat, l'USMBA rejoint l'ASMO à la septième place, alors que le SAM gagne une place pour pointer en neuvième position.

M.A.

NATIONALE DEUX		
MOB	1-0	MOC
SAM	1-1	USMBA

#### CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1. WAT	49	26
2. MCO	47	27
- CAB	47	27
4. PAC	46	26
5. CSC	42	27
6. MOC	41	26
7. USMBA	38	26
- ASMO	38	27
9. SAM	37	26
10. ESM	36	26
11. WRB	35	26
- USB	35	26
13. JSMS	30	26
14. OMA	29	27
15. USMS	24	26
16. MOB	23	27
17. OMR	17	25

SAM 1 - USMBA 1

### Nul sur toute la ligne



Ph.: Arch.

B. Hocine

Jouée à huis clos en raison des dernières sanctions infligées au SAM, cette rencontre n'a pas atteint le niveau souhaité entre les deux clubs voisins. Cependant, en dépit de l'absence d'un réel enjeu, nous avons assisté à un débat musclé, chaque équipe désirant raffer la mise. Dès le coup d'envoi, les protégés de Benfetta s'installèrent dans le camp adverse, harcelant sans cesse la défense de l'USMBA dont le gardien Smahi, dans un grand jour, annihilait toutes les tentatives des partenaires de

Benyetou. Opérant en contres, les Belabbésiens parviendront à concrétiser leur unique occasion par Chenine sur une passe de Zaïdi et ceci contre le cours du jeu.

Menés au score, les Samistes n'avaient d'autre alternative que d'attaquer à outrance. Solidement campés dans leur périmètre, les gars de la Mekker repoussèrent tous les assauts mais finirent par commettre une faute dans la surface sur El Far. Le penalty accordé fut transformé par Demmou. Les minutes restantes n'apportèrent aucun changement et le match se termina dans un fair-play exemplaire.

Coupe de la CAF

## La JSMB aujourd'hui à Bamako

Fouad B.

La formation de la JSMB, forte d'une délégation de 34 personnes, sera à pied d'oeuvre ce soir à Bamako, et ce en perspective du match retour comptant pour le troisième tour de la coupe de la CAF, face au Stade Malien, samedi prochain à partir de 15h30. Le retour des Béjaouis s'effectuera le mardi 5 mai.

Pour rappel, le match aller disputé à Béjaïa s'est soldé par une courte victoire des gars de Yema Gouraya grâce à un but de Belkheir. Il reste que la formation de

Jean-Yves Chay sera privée des services de son attaquant Boulemdaïs, suspendu, et de Saoula, toujours blessé.

Juste avant le départ, le technicien français s'est montré confiant. «Nous partons avec un but d'avance. A nous de préserver cet acquis. Je compte pour cela sur les chevronnés Ghazi, Zafour et Belkheir qui ont sillonné l'Afrique», dira-t-il. Même son de cloche chez le buteur du match aller. «On va se surpasser pour revenir avec la qualification à la phase de poules. La pression sera de l'autre côté», conclura-t-il.

RCK 1 - USMAN 1

### Kouba perd deux précieux points

M. L.

Kouba jouait contre Annaba le match de sa survie en division Une. Toutefois, sa tâche n'a pas été aisée devant une équipe visiteuse, venue avec la ferme intention de se ressaisir après sa récente élimination en coupe d'Algérie. Les débats furent d'ailleurs très chauds. Le RCK, sous la férule de son meneur de jeu Yahia Cherif, tenta en première mi-temps de prendre l'avantage, mais se heurta à

une bonne défense annabie qui dégagea toutes les balles dangereuses. Les meilleures occasions durant cette période furent ratées par les deux attaquants annabites Boudar (21') et Rebih (25'). Fort heureusement pour les Koubéens, Yahia provoqua à la 29' un penalty après avoir été fauché dans la surface de réparation. Chargé d'exécuter cette sentence, il verra son tir être repoussé par Gaouaoui, mais Oukil à l'affût n'eut aucune peine à mettre la balle au fond des filets. Face à la dé-

termination affichée par les visiteurs, Kouba n'était pas assuré de garder son avantage. Et effectivement, le trio Boudar, Boudia et Rebih fut un danger constant pour la défense locale et c'est l'attaquant Souanga qui rétablira l'équilibre d'un tir de loin à la 57'. Les visiteurs plus expérimentés exercèrent une domination sur leurs vis-à-vis qui éprouvèrent beaucoup de difficultés à faire front. Finalement, ce débat s'acheva sur un score qui n'arrange nullement les affaires du Raed.

ES Sétif

### Une politique à revoir

M. Zeggai

Le football est une question de mérite, de victoires et de conquêtes. Or là, l'ESS, considérée comme l'un des plus gros budgets d'Algérie, est passée totalement à côté de la plaque. En moins d'une semaine, l'ES Sétif a été privée de deux finales, celle de la Coupe d'Algérie et de la Ligue des champions arabe. Aussi, les événements s'enchaînent et risquent de produire des effets préjudiciables. C'est là le résultat d'un choix et d'une politique basés sur le recrutement tous azimuts. Les dirigeants de l'Entente, qui ne manquent jamais l'occasion de se mettre en évidence dans le marché des transferts, ont, qu'on le veuille ou pas, commis des erreurs, notamment en matière de recrutement. Ils ont oublié que le fait de changer plusieurs joueurs d'un coup risquait de perturber les automatismes développés au cours de deux ou trois saisons. Soutenus par de nombreux sponsors et dotés de moyens financiers conséquents, les responsables de l'ESS ont oublié que

seuls le travail, la persévérance et la stabilité sont gages de réussite. Les Ententistes ont recruté sans vérifier si les joueurs ciblés répondent aux profils recherchés dans l'optique de créer cet indispensable équilibre. Les milliards investis partent en fumée, et il est certain que cette élimination en Coupe arabe représente un manque à gagner considérable pour l'ESS.

Au sein du club des Hauts Plateaux, Megueni (international junior), Bouazza (MCO), Seguer (MCS) et Aït Kaci (JSK) ont été recrutés à coups de centaines de millions pour chauffer le banc, sans se soucier des conséquences que peut engendrer le manque de compétition de ces jeunes. Pour justifier ces ratages, on évoque la pression. Alors, pourquoi engager des joueurs qui ne supportent pas la pression, alors qu'elle est inhérente aux grands clubs ? On s'acharne, on ne sait pour quelle raison, à octroyer des montants qui dépassent largement l'imagination à des joueurs qui ont montré leurs limites sur le plan international. Dans ce même ordre d'idée, la logique veut

que chaque entraîneur soit responsable de son équipe et du recrutement. Or, chez nous, c'est l'inverse qui se reproduit avec cette nouvelle race de managers qui proposent n'importe qui et n'importe quoi. A l'ESS, le temps du changement de vision et de politique a sonné, car l'Entente des Kousim, Mattem, Cheniti, des frères Salhi, Zorgane, Bourahli, Adjias, Bendjaballah et Adjissa a construit le palmarès de Aïn Fouara avec la fibre sétifienne. Or, la pâte existe et la preuve est là avec la présence des cadets de l'ESS en finale de Coupe d'Algérie, alors que les minimes et les juniors ont atteint respectivement les seuils des demi-finales et quarts de finale. C'est là où devrait être logiquement investi l'argent des deniers de l'Etat. Des milliards sont injectés dans le football au profit des clubs qui ne possèdent même pas d'éléments répondant aux normes de joueur international et ce ne sont pas l'ESS, l'USMAN et le MCA, par exemple, qui nous contrediraient, car leurs résultats le prouvent amplement.

### Azzedine Aït Djoudi quitte la barre technique

L'entraîneur de l'ES Sétif, Azzedine Aït Djoudi, n'est plus à la barre technique du club, au lendemain de l'élimination du club en demi-finale de la Ligue des champions arabe de football par l'ES Tunis. «Après avoir discuté avec la direction, on a

décidé à l'amiable de mettre fin à ma collaboration avec l'ESS», a confirmé à l'APS lundi Aït Djoudi, joint à Tunis. «Non, je n'ai pas été écarté de la barre technique du club», a-t-il souligné, précisant que «je me suis retiré. C'est un départ à l'amiable». En at-

tendant la nomination d'un nouvel entraîneur, c'est Malik Zorgane qui aura la tâche de préparer l'équipe pour le match retour des 8es de finale de la Coupe de la CAF face aux Angolais de Recreativo Libello, prévu samedi prochain.

## DÉCÈS

Les familles BABA HAMED  
et MESLI ont la douleur de vous  
faire part du décès de



**BABA HAMED Mohamed Zohir**

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt  
Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir  
en Son Vaste Paradis.

## CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil  
d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-Presses  
«Le Quotidien d'Oran» présentent leurs sincères  
condoléances à leur collègue, ami et frère M. BABA HAMED  
MOHAMED FODIL suite au décès de son frère  
**M. BABA HAMED ZOHEIR**  
âgé de 58 ans  
et l'assurent de leur profonde compassion.  
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte  
Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
3° REGION MILITAIRE

## Avis d'appel d'offres national ouvert N° 25/2009/Z

Un avis d'appel d'offres National ouvert est lancé en vue de:  
«Fourniture et pose des climatiseurs au profit des cités militaires+  
Des unités militaires/BECHAR/3°R.M

Les sociétés intéressées peuvent se présenter à:  
**Direction Régionale des finances/  
3° Région Militaire / BECHAR**

Pour retirer les cahiers des charges, munies d'une lettre d'accréditation délivrée par le soumissionnaire,  
d'une copie certifiée du registre de commerce, et contre paiement de la somme de 750.00 DA.

- Les offres devront être scindées en deux (02) parties:

1- Partie technique

2- Partie commerciale

**Dossier administratif**

\* le soumissionnaire doit munir le dossier de soumission de pièces originales ou de copies lisibles  
et légalisées de:

\* La déclaration à souscrire;

\* Registre de commerce;

\* Statut de l'entreprise;

\* Attestation de solvabilité bancaire;

\* Attestation domiciliation bancaire;

\* Carte fiscale;

\* Attestation de mise à jour vis-à-vis des impôts (Extrait de rôle);

\* Une copie lisible et légalisée de l'attestation de déclaration du chiffre d'affaires des bilans des trois dernière  
années;

\* Bilans fiscaux des trois dernières années;

\* Attestation de mise à jour vis-à-vis de la CASNOS ou attestation de mise à jour vis-à-vis de la CNAS;

\* Casier judiciaire;

B/ L'offre commerciale:

\* La lettre de soumission

\* Le bordereau des prix unitaires

\* Le détail estimatif et quantitatif

- Lesdites offres (technique et commerciale), contenues chacune dans une enveloppe distincte, devront être  
déposées ou envoyées sous double pli cacheté par une lettre recommandée à l'adresse ci-après:

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES**

**3° Région Militaire**

**B.P N° 8031**

**Béchar 08000**

- L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention:  
«Soumission» à ne pas ouvrir

**Avis d'appel d'offres national ouvert  
N° 25/2009/Z**

- La date limite de dépôt des offres est fixée à (30) jours à compter de la première date de publication du  
présent avis au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou aux quotidiens nationaux.

- Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de (120) jours à compter de la date limite de  
dépôt des offres.

- Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la DRIM/3° RM pour consulter les documents techni-  
ques, graphiques et visiter le site de réalisation.

Remarque:

- Les soumissionnaires doivent présenter un certificat de garantie et de conformité des produits proposés:

- Ils doivent également déposer des échantillons auprès des services compétents de la D.R.I.M, ces der-  
niers transmettent leurs conclusions à la commission Technique de la D.R.I.M.

A N° 761318



Entreprise de Trx- de Bâtiment (TCE)  
Publique et Hydraulique  
**SARL SAMI CONSTRUCTION**

Adresse: Cité Sahel 162 Logts Bt A23  
n° 385 Route de Fouka Koléa  
W - TIPAZA  
Tél/Fax: (070) 88.73.46

## Réponse à Mise en Demeure

En réponse à la mise en demeure parue dans Le Quotidien  
d'Oran en date du 22/04/2009, Nous SARL SAMI-CONSTRUC-  
TION dont le siège social est à Koléa, cité 62 Logts Route de  
Fouka Wilaya de Tipaza titulaire du marché de réalisation 20/  
172 logements contracté avec l'EDIMCO Mostaganem repré-  
sentée par son Président-Directeur Général MR MIR Hcen.

- Vu l'état d'avancement des travaux estimé à 68%.

- Vu que l'expiration du délai contractuel ne prend fin que la fin  
Août 2009.

1° - Le chantier est correctement approvisionné et pourvu en  
moyens humains et matériel.

2° - Si ralentissement, il y a dans la cadence d'avancement  
des travaux est due essentiellement à une pénurie momenta-  
née dans l'approvisionnement en ciment ces trois derniers mois.  
De ce qui précède, nous considérons ladite mise en demeure  
nulle et non avenue.

3° - Le gestionnaire se réserve le droit de recourir à la justice  
en cas de litige.

LE GERANT



ENTREPRISE DES CIMENTS  
ET DERIVES D'ECH-CHELIFF  
S.P.A. AU CAPITAL SOCIAL DE 6.241.000.00 DA

## Avis d'appel d'offres national ouvert

L'Entreprise des Ciments et Dérivés d'Ech-Cheliff (ECDE) lance un avis d'appel  
d'offres ouvert à la concurrence nationale pour:

**Fourniture, installation et mise en service d'un système  
électronique de sécurité**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres sont priés  
de se présenter au Secrétariat des marchés à l'usine de Ouled Sly pour retirer le  
cahier des charges contre le paiement de Deux Mille Dinars (2.000,00 DA) et la  
présentation d'une attestation habilitant nommément la personne chargée du  
retrait du cahier des charges. Les offres accompagnées des pièces réglementai-  
res précisées dans le cahier des charges seront présentées sous trois envelop-  
pes fermées et distinctes.

Une enveloppe qui contiendra les pièces réglementaires exigées dans le cahier  
des charges portant la mention «Dossier Administratif», l'autre qui contiendra  
l'offre technique portant la mention «Offre Technique» et la 3ème qui contiendra  
l'offre financière portant la mention «Offre Financière», chacune présentée sé-  
parément et clairement identifiée.

L'ensemble des trois plis doit être placé dans une enveloppe extérieure ano-  
nyme ne portant que la mention suivante:

**AON N° 04/AL/DAM/DG/ECDE/2009**

**Fourniture, installation et mise en service d'un système  
électronique de sécurité**

**«A NE PAS OUVRIR»**

**ENTREPRISE DES CIMENTS ET DERIVES D'ECH-CHELIFF**

**SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES**

**BP 54 Chlef - 02000 -**

Tout pli portant une quelconque mention ou indication à part celle ci-dessus  
indiquée, sera frappé de nullité et rejeté.

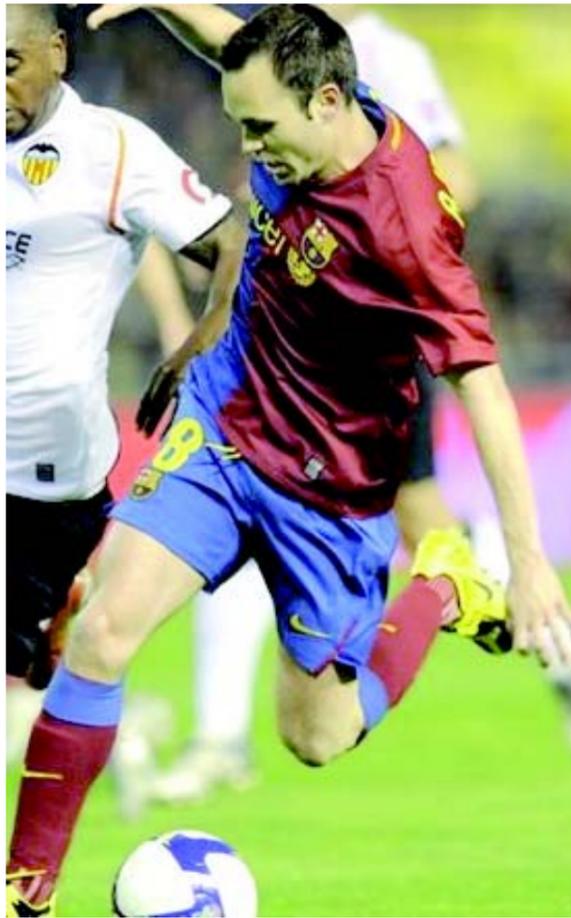
Les soumissions doivent parvenir par poste ou déposées au niveau du Secré-  
tariat des marchés. La date limite de réception des offres est fixée au 23/05/2009,  
l'ouverture des plis aura lieu le 24/05/2009.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de  
(180) Cent Quatre-Vingts jours à compter de la date de clôture.

A N° 760987

## Ligue des champions

## Barcelone veut gâcher la fête anglaise



Barcelone et son trio magique Messi-Eto'o-Henry tenteront d'éviter une deuxième finale 100% anglaise d'affilée en recevant Chelsea, ce soir en demi-finale aller de la Ligue des champions, Manchester United, le tenant du titre, étant opposé à Arsenal, mercredi à Old Trafford. Après n'avoir fait qu'une bouchée de Lyon (1-1, 5-2) en 8e de finale et du Bayern Munich (4-0, 1-1) en quarts, le Barça passe enfin aux choses sérieuses avec la réception de Chelsea. Les Blues, finalistes de la dernière édition, ont en effet d'autres arguments à faire valoir que les Lyonnais et les Bavares, déjà incapables de faire la loi dans leurs cham-

pionnats respectifs. Même si le Barça et ses trois attaquants de rêve (Messi-Eto'o-Henry) produisent le jeu le plus spectaculaire d'Europe, ils risquent de souffrir contre Chelsea, redevenu une terrible machine à gagner depuis l'arrivée de Guus Hiddink au poste d'entraîneur en février. Les Londoniens ont d'ailleurs frappé fort en écartant tour à tour la Juventus Turin et surtout les Reds de Liverpool au terme d'un match retour légendaire (3-1, 4-4) alors que les Catalans se sont plutôt amusés contre les derniers représentants français et allemand. L'ambition de Chelsea et de son propriétaire-milliardaire Roman Abramovitch est

de toute façon connue: effacer pour de bon la déception de la finale de 2008, perdue aux tirs au but contre Manchester United (1-1 a.p., 6-5 t.a.b.), et monter enfin sur le toit du continent. Pour le Barça, c'est peut-être sa saison qui se joue cette semaine, les hommes de Pep Guardiola devant se déplacer sur la pelouse de leur dauphin, le Real Madrid, samedi pour le grand clasico de la Liga. Pour sa part le champion d'Europe a eu chaud contre Porto au tour précédent (2-2, 1-0) mais il est difficile de ne pas en faire un favori pour la qualification en finale. Même dos au mur, les Red Devils trouvent toujours les ressources pour inverser une situation compromise comme ce samedi en championnat face à Tottenham, terrassé 5-2 après avoir mené 2-0. Et ce ne sont pas les joueurs de talent qui

manquent à cette équipe à l'image de Cristiano Ronaldo. Le Ballon d'Or 2008 a d'ailleurs repris la tête du classement des buteurs en Angleterre (17 buts), suivi de près par Rooney (12). Avec ces deux-là, Manchester est bien outillé pour décrocher un nouveau titre en Premier League et réussir son objectif prioritaire: remporter une 2e C1 d'affilée, un exploit qu'aucun club n'a réussi depuis l'AC Milan en 1989 et 1990.

La défense d'Arsenal, largement remaniée après les blessures de Gallas, Clichy et Sagna, devra donc se montrer vigilante sous peine de sombrer pour de bon. Ce secteur sera la clé de la réussite pour Arsène Wenger qui se verrait bien de nouveau en finale, pourquoi pas contre le FC Barcelone pour une revanche de celle perdue en 2006 (2-1).

## France

## Marseille prend le large

Marseille a pris le large en tête du Championnat de France en s'imposant à Lille (2-1), prenant 5 points d'avance sur Bordeaux, qui doit jouer son match de la 33e journée mercredi à Rennes, et 6 sur Lyon, encore freiné par le Paris SG (0-0). L'OL, après sept saisons de règne, a sans doute lâché son titre. Comme à Lorient la semaine précédente, Marseille a remonté un but pour glaner un sixième succès de rang, grâce à deux buts en trois minutes de Benoît Cheyrou et Niang. Malgré une défense expérimentale, avec Ronald Zubar arrière gauche et un Civelli peu inspiré, l'OM reste bien calé sur la route vers un neuvième titre de champion, que la Canebière attend depuis 1992. Lille de son côté ne profite pas du nul surprise concédé au Stadium par Toulouse contre Lorient (1-1), et reste 6e, à un point du TFC et de la cinquième place. Les sept matches de dimanche après-midi concernaient

surtout le maintien, et Saint-Etienne a réalisé une très mauvaise opération en perdant à Nice (1-3).

Le Havre, battu chez lui par Grenoble (0-1) pour sa 24e défaite de la saison, compte maintenant 12 points de retard sur la 17e place. Mais si le HAC n'est plus très loin d'entériner mathématiquement sa relégation, les deux autres places pour la Ligue 2 sont encore loin d'être attribuées. Parmi les dix équipes encore concernées par le maintien, quatre s'affrontaient. Nancy a réalisé une excellente opération en battant Nantes (2-0), et Valenciennes a ramené un point de Sochaux (1-1). Monaco a définitivement assuré son maintien en gagnant au Mans (1-0), empêchant son adversaire de s'éloigner de la zone rouge.

Le MUC72 figure parmi les perdants de la journée, comme Saint-Etienne et Nantes, et comme Caen, qui reste avant-dernier après sa défaite à Auxerre (1-2).

## Bayern Munich-Jürgen Klinsmann licencié, Heynkes intérimaire

Le Bayern Munich, troisième du Championnat d'Allemagne à trois points du leader Wolfsburg, a licencié son entraîneur Jürgen Klinsmann en poste depuis juillet 2008, a annoncé lundi le club le plus titré du football allemand. Klinsmann, 44 ans, dont le licenciement était pressenti depuis plusieurs semaines, a été remercié deux jours après une nouvelle défaite de son équipe, à domicile devant Schalke 04 (1-0) lors de la 29e journée du Championnat d'Allemagne.

L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Allemagne, dont le contrat expirait en 2010, paie le prix des contre-performances de son équipe, éliminée en quarts de finale de la Ligue des champions

après avoir été humilié par le FC Barcelone (aller: 4-0; retour: 1-1), et de la Coupe d'Allemagne.

A cinq journées du terme de la saison, le Bayern fait partie des cinq équipes qui peuvent prétendre au titre de champion et, plus important encore pour les finances du club bavarois, à la qualification pour la Ligue des champions. Mais ses dirigeants ont estimé que le discours de Klinsmann, qui n'avait jamais entraîné jusque là de club, ne passait plus auprès de ses joueurs. Klinsmann sera remplacé jusqu'à la fin de la saison par Jupp Heynkes, 63 ans, ancien entraîneur du Bayern de 1987 à 1992 et sans emploi depuis janvier 2007.

## Aujourd'hui à 19h 45

FC Barcelone	Chelsea
<b>Demain à 19h 45</b>	
Manchester United	Arsenal

## Italie

## L'Inter battue, l'AC Milan en profite

L'Inter, dont la dernière défaite remontait à la 19e journée mi-janvier, s'est inclinée à Naples (1-0) dimanche en clôture de la 33e journée du Championnat d'Italie, concédant ainsi du terrain à l'AC Milan (2e) qui revient à sept points grâce à son succès à domicile sur Palerme (3-0). La défaite du leader, la 3e de la saison seulement, est d'autant plus inattendue que Naples n'avait de son côté plus gagné depuis la 18e journée! Au cours d'une rencontre où les attaquants napolitains ont souvent fait montre d'une grande maladresse malgré la domination de leur formation, la solution est finalement venue grâce à l'attaquant uruguayen Zalayeta, entré en jeu, qui a trompé Julio Cesar d'une frappe dans l'axe. Forcément, ce faux pas du leader, relance quelque peu la lutte pour le titre puisque dans le même temps l'AC Milan a remporté son quatrième succès de rang. Pour autant, à cinq journées de

la fin, les Nerazzurri ont encore de la marge, forts de sept points et d'un calendrier plus favorable que celui des Rossoneri qui, lors des quatre dernières journées, défieront tour à tour la Juve, l'Udinese, la Roma et la Fiorentina. Face à Palerme, Milan l'a aisément emporté grâce à deux penalties transformés par Kaka et à une tête d'Inzaghi. Avec ce succès, Milan confirme en tout cas qu'il est en train d'achever sa saison en boulet de canon. A contrario, la Juventus qui rêvait il y a encore peu du titre, continue de perdre petit à petit du terrain. Face à la Reggina, lanterne rouge, les Turinois n'ont pu faire mieux qu'un nul (2-2). Dernière, le Genoa (5e, 57 pts) s'est incliné à Bologne (2-0), perdant du coup la 4e place, la dernière qualificative pour la Ligue des champions, au profit de la Fiorentina (58 pts). Samedi en match avancé, celle-ci s'était nettement imposée chez elle face à la Roma (4-1), qui demeure de son côté 6e.

Le FC Barcelone a souffert samedi à Valence pour prendre un point (2-2) lors de la 33e journée du Championnat d'Espagne qui a vu le Real Madrid revenir à quatre longueurs du leader après son beau succès dimanche à Séville (4-2). «Je ne m'inquiète pas de savoir ce que fera le Real Madrid (2e) contre le FC Séville (3e)», avait assuré l'entraîneur du Barça, Josep Guardiola. Pourtant, tout Madrid se prend à rêver d'une nouvelle folle remontée en Liga, comme lors de la saison 2006-2007, d'autant que le Real rejoit le Barça au stade Santiago-Bernabeu lors de la prochaine journée. «Un point est un point et il nous reste moins de journées» à jouer, ajoutait Guardiola. Il reste cinq journées de Championnat et le Real, survolté, pourrait revenir à un point du Barça dès le prochain rendez-vous de la Liga en cas de succès lors du «Clasico». L'attaquant et capitaine «merengue» Raul, auteur d'un triplé dimanche au sta-

## Espagne

## Tout Madrid se prend à rêver

de Sanchez-Pizjuan, a rejoint Higuain au rang de meilleur buteur du club en Liga cette saison (18). Très mauvaise opération par contre pour Séville, en chute libre (4 défaites d'affilée) et qui n'a plus que deux points d'avance sur Valence. Le Barça, qui se baladait depuis sept matches en Liga - 7 victoires sans prendre de but - est tombé sur un adversaire de taille samedi au stade Mestalla. Valence, qui restait sur cinq succès d'affilée, est sorti le couteau entre les dents et les joueurs du Barça, Iniesta en tête, étincelants mercredi face au FC Séville (4-0), ont eu un mal fou à franchir la muraille dressée par l'adversaire. Après sa victoire dimanche à Getafe (2-1), Villarreal est toujours dans le coup pour la Ligue des champions, à un point de la 4e place de Valence. Dans le bas du tableau, l'Espanyol Barcelone de Pochettino, qui a signé sa troisième victoire consécutive dimanche face au Betis Séville (2-0), n'est plus reléguable.





07.00 Journal télévisé (1ère édition)  
07.30 Sabah El Kheir  
10.00 Dessins animés  
10.30 Layali El-Salihya  
Feuilleton arabe  
11.30 L'Islam Fi Hind  
Documentaire  
12.30 Khoussoussi  
Min Aâlem  
Documentaire

13.00 Journal télévisé (2ème édition)  
13.20 Magazine régional  
13.30 Mourina Clara  
Feuilleton  
15.00 Aâzizi El-Mouchahid  
17.00 Dessins animés  
17.30 Documentaire  
18.00 Journal télévisé amazigh

**18.30 Moutâat El-Maïda**  
**Emission culinaire**  
19.00 Indama  
Tatamardou  
Akhelaq  
20.00 Journal télévisé (Edition du 20h00)  
21.00 El F'hama  
22.00 Imarat Hadj Lakhdar 3  
23.00 Dr House Série



**19.35 Vive la bombe !**



09.50 Motus  
10.25 Les Z'amours  
11.00 Tout le monde veut prendre sa place  
12.00 Journal  
13.00 Expression directe  
13.05 Toute une histoire  
14.10 Un cas pour deux  
16.15 Washington Police  
17.00 Cote et match du jour  
17.05 Incroyables expériences  
18.05 N'oubliez pas les paroles  
19.00 Journal  
19.30 Ma plus belle émotion de tournage

**Film français**  
**Avec Cyril Descours, Olivier Bartélémy**  
Algérie, 1er mai 1962. La guerre est finie depuis moins de deux mois, mais, en vertu d'accords secrets avec le FLN, De Gaulle poursuit les essais atomiques français dans le Sahara. Philippe, un jeune lieutenant, et trois appelés du contingent, Fred, Jojo et Javiez, font partie de l'une des compagnies chargées d'assurer la sécurité autour de la montagne du Taourirt, où va s'effectuer un tir nucléaire souterrain.  
21.10 Faites entrer l'accusé  
22.40 Journal de la nuit  
22.55 Le faussaire  
00.40 Faits divers, le mag



**19.35 Je vais bien, ne t'en fais pas**



11.25 12/13 : Journal national  
12.00 30 millions d'amis collector  
12.40 Inspecteur Derrick  
13.40 Keno  
13.45 Sénat info  
14.00 Questions au gouvernement  
15.05 Outremers  
15.35 @ la carte  
16.30 Des chiffres et des lettres  
17.05 Questions pour un champion  
17.35 C malin comme maison  
17.40 19/20 : Edition nationale  
18.00 19/20 : Journal régional  
19.00 Tout le sport  
19.10 Plus belle la vie

**Film français**  
**Avec Mélanie Laurent, Kad Merad**  
De retour de vacances, Lili retrouve ses parents, venus la chercher à la descente du car. Loïc, son jumeau, n'est pas avec eux. Son père lui dit qu'il a quitté la maison à la suite d'une dispute. Elle confie son désarroi à Léa, une amie rencontrée pendant ses vacances. Loïc lui manque et elle ne comprend pas pourquoi il ne donne aucune nouvelle.  
21.10 Ce soir (ou jamais !)  
21.30 Soir 3  
21.55 Tout le sport  
23.10 Les n°1 du rire et de la chanson  
01.00 Soir 3



08.00 Les maternelles  
09.15 On n'est pas que des parents  
10.00 Avis de sorties  
10.10 La vie à tout prix  
11.00 Midi les zouzous  
12.35 Le magazine de la santé  
13.30 Allô, docteurs !  
14.05 Une réserve pour les félins  
14.35 Danger météorites  
15.30 New York City Manhattan  
16.25 Mes années 60  
16.30 C à dire  
16.45 C dans l'air

18.45 Arte info  
19.00 Les animaux à sang froid  
19.45 L'avis des autres  
**Magazine présenté par Patrick Poivre d'Arvor, Bernard Maris, Peter Zudeick**  
A trois jours d'un 1er mai syndical unitaire, Patrick Poivre d'Arvor et ses invités débattent de la radicalisation des mouvements sociaux face à la crise : occupation de locaux, séquestration de patrons, grève de la faim. Parmi les 27 témoins européens de la faim, figurent notamment un militant CGT de Arcelor Mittal (Gandrange), un intérimaire licencié gréviste de la faim de Volkswagen et un chef d'entreprise berlinois.  
21.25 Le dessous des cartes  
21.39 Ouverture  
21.40 Partisans musiciens  
22.30 Les demoiselles de Nankin  
23.25 Agenda coup de coeur «Arte culture»  
23.30 Die Nacht / La nuit  
00.20 Philosophie  
00.50 Cuisines des terroirs  
01.15 L'art et la manière



TF1 19.35

**LIGUE DES CHAMPIONS**

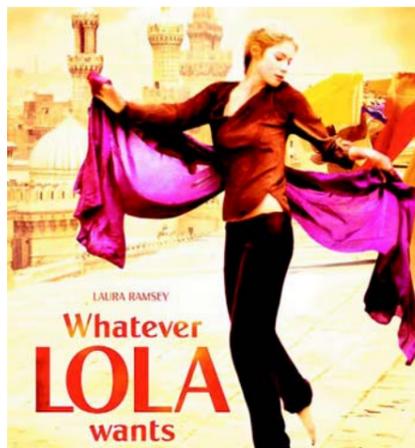
- FC Barcelone (Esp) / Chelsea (Ang)  
Demi-finale aller. C'est un choc qui attend les deux équipes sur la pelouse du Nou Camp de Barcelone. Les Espagnols se sont qualifiés pour le dernier carré de la Ligue des champions en disposant du Bayern Munich (4-1, 1-1) grâce à son trio magique composé de Thierry Henry, Lionel Messi et Samuel Eto'o. De leur côté, les Blues de Chelsea de Guus Hiddink se sont battus comme des lions pour arriver à ce stade de la compétition. Les coéquipiers de Didier Drogba et Frank Lampard ont éliminé les Reds de Liverpool notamment lors d'un match épique lors des quarts de finale retour (4-4).



M6 22.00

**STARS ET FORTUNES**

- Happy Birthday  
**Magazine présenté par Virginie Guilhaume**  
De Los Angeles à Miami en passant par Dubaï et San Francisco, «Stars et Fortunes» fait découvrir les lieux les plus inaccessibles de la jet-set et les personnages improbables qui constituent cet univers fantasque. Parmi eux, Ivan Wilzig, un riche héritier qui organise une soirée inoubliable pour sa compagne dans un château non loin de New York. Femme divorcée la plus riche du monde, Denise Rich s'engage dans la lutte contre le cancer. Quant à Christian Audier, il compte bien préparer une soirée mémorable pour fêter comme il se doit ses 50 printemps.



CANAL+ 19.45

**WHATEVER LOLA WANTS**

**Film réalisé par Nabil Ayouch**  
**Avec Laura Ramsey, Nadim Sawalha, Assaad Bouab, Henda Sabri**  
Lola, New-Yorkaise de 25 ans, employée de poste, rêve de devenir un jour danseuse. Son meilleur ami Youssef, d'origine égyptienne, lui fait découvrir l'histoire d'Ismahan, star de la danse orientale, très célèbre au Caire. C'est dans le restaurant où Youssef travaille que Lola fait la connaissance de Zack, lui aussi Égyptien. Mais les différences culturelles auront raison de leur brève histoire d'amour et Zack retourne au pays. Sur un coup de tête, Lola décide de le suivre. Mais son arrivée au Caire est brutale : rejetée par Zack et pas sa famille, elle décide de retrouver la danseuse Ismahan...

**TÉLÉVISION**



**21.55 Enquêtes et révélations**



09.10 10H le mag  
10.15 Une famille en or  
10.55 Attention à la marche !  
12.00 Journal  
12.55 Les feux de l'amour  
13.50 Trois soeurs dans le Montana  
15.35 Las Vegas  
16.20 Grey's Anatomy  
17.15 Une famille en or  
17.55 Qui veut gagner des millions ?  
19.00 Journal  
19.30 C'est ma Terre  
19.35 Ligue des champions

**Magazine présenté par Magali Lunel**  
Les tueurs en série suscitent les interrogations et défraient les chroniques judiciaires. Comment et pourquoi passent-ils à l'acte ? Quelles sont leurs motivations ? Que se passe-t-il dans la tête d'un serial killer ? Pour essayer de percer ce mystère, une équipe d'«Enquêtes et révélations» a suivi trois profilers et rencontré des tueurs en série.  
23.15 C'est quoi l'amour ?  
01.15 50mn Inside



**19.40 Nouvelle star**



09.00 Star6 music  
10.25 Docteur Quinn, femme médecin  
11.20 Une nounou d'enfer  
11.50 Le 12.50  
12.10 Une nounou d'enfer  
12.35 Un mariage d'amour  
14.25 Pour l'amour du ciel  
16.20 Paris 16e  
17.00 Un dîner presque parfait  
17.50 100% Mag  
18.45 Six'  
19.00 Malcolm  
19.30 Tongs et paréo

**Présenté par Virginie Guilhaume**  
Les huit finalistes chantent sur la scène du Pavillon Baltard. La pression est de plus en plus forte pour les candidats encore en lice. Ils ont bien sûr toujours pour objectif de convaincre les téléspectateurs de voter pour eux, ce qui leur permettra de continuer l'aventure de «Nouvelle Star». Chaque candidat chante devant un public de plus de 1000 personnes, sans compter les millions de téléspectateurs installés devant leur petit écran.  
22.00 Stars et Fortunes  
23.05 Capital  
01.00 M6 Music / Les nuits de M6



**21.40 Dans la vie**



11.10 Le journal des jeux vidéo  
11.20 L'édition spéciale 1ère partie  
11.40 L'édition spéciale  
13.00 Desperate Housewives  
14.20 Les nouveaux chefs  
15.25 The Hunting Party  
17.15 Les Simpson  
17.40 Le JT de Canal+  
18.05 Le grand journal de Canal+  
18.55 Les Guignols de l'info  
19.10 Le grand journal, la suite  
19.45 Whatever Lola Wants

**Film français**  
**Avec Ariana Jacquot, Zohra Mouffok**  
Esther a mauvais caractère. Cette femme âgée de confession juive vit en effet recluse à son domicile et ne parvient pas à s'en sortir sans une assistance permanente. Inlassablement, elle se montre acariâtre avec ses garde-malades. Et c'est en claquant la porte que la dernière vient de démissionner. Elie, le fils d'Esther, ne sait vraiment plus quoi faire.  
22.50 The Eye  
00.25 Un château en Espagne



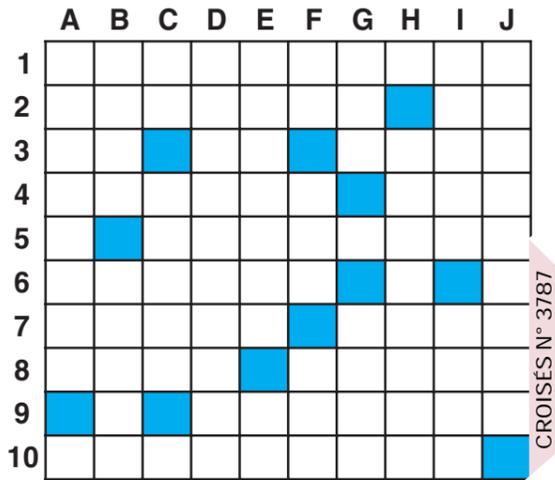
17.00 TV5MONDE, le journal  
17.20 L'invité  
17.35 La vie, la vie  
18.05 Tout le monde veut prendre sa place  
19.00 Journal (TSR)  
19.30 Journal (France 2)  
20.00 Destination réussite  
21.00 TV5MONDE, le journal  
21.15 TV5MONDE, le journal Afrique  
21.30 Des fleurs pour Algernon  
23.15 Mots croisés  
01.10 L'art des jardins  
01.30 TV5MONDE, le journal  
01.50 Tout le monde veut prendre sa place



12.25 Avocats et associés  
13.20 Un gars, une fille  
13.40 New York 911  
14.30 JAG  
16.05 Nos années pension  
17.00 Newport Beach  
17.50 Plus belle la vie  
18.50 La porte ouverte à toutes les fenêtres  
19.30 Un gars, une fille  
19.35 Narcotrafic  
20.30 Rio, sur la route de la peur  
21.20 [MI-5]  
23.55 Dirt  
01.20 Programmes de la nuit



09.30 Les enquêtes impossibles  
11.25 Total déco  
11.55 Les vacances de l'amour  
12.50 Mission sauvetages  
13.40 La kiné  
15.15 Medicopter  
17.00 Pacific Blue  
18.35 J'ai survécu !  
19.05 Cops Uncut  
19.35 Droit dans le mur  
21.15 Descente infernale  
23.05 Journal  
00.15 Affaires criminelles



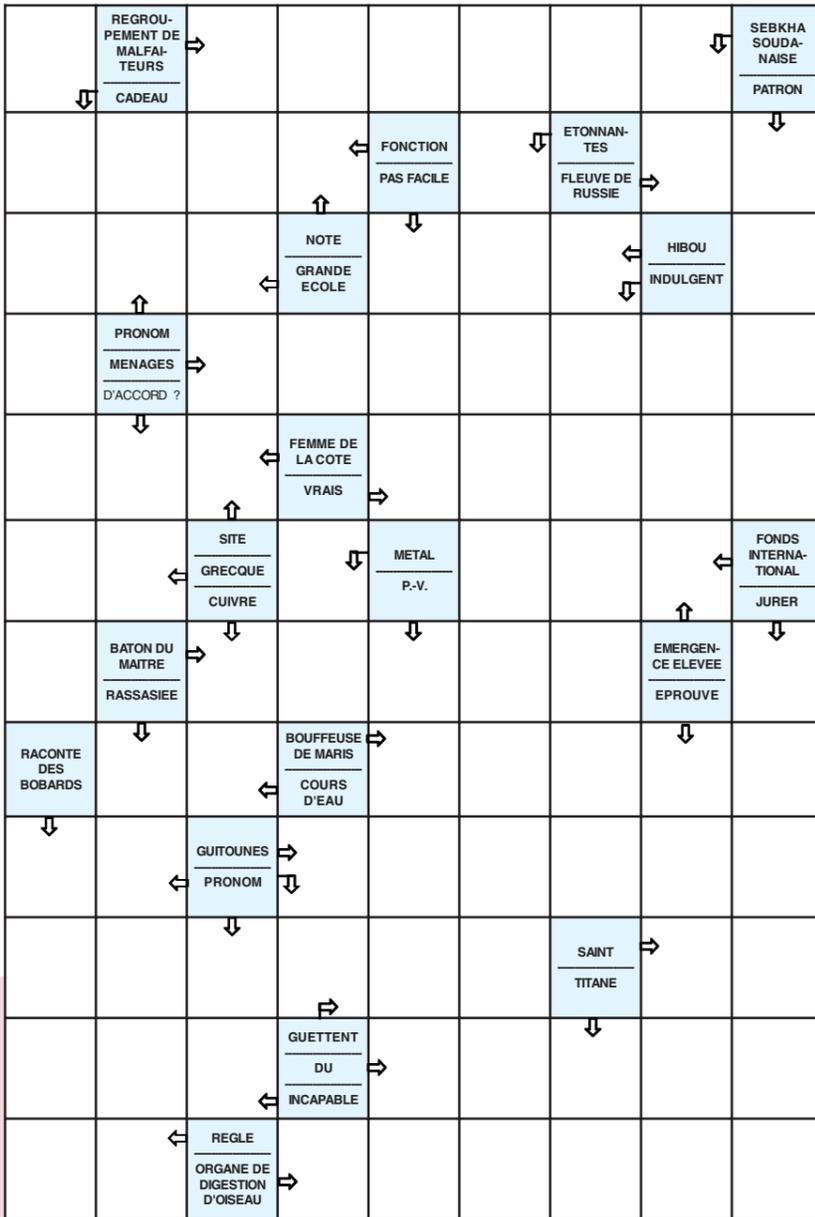
**Horizontalement:**

- Travaillées.
- Poisse encore ! Pronom.
- Ca le rendait Terrible, Ivan. Symbole gonflant.
- Droit de la mer. Dégaine.
- Attaque.
- Ecrites.
- Bigorne. Fourmie.
- Dessert. Cognant.
- En demi-teinte.
- Broyées.

**Verticalement:**

- Né sous le signe de la balance.
- S'évada. Prendre les commandes.
- Un point, c'est tout ! Erigeai.
- Secousse.
- Mise en garde. Une paire à la nounou.
- Note. Article. Préposition.
- Effets de commerce. Sable.
- Ancêtre du kick boxing.
- N'est plus. Indéfini.
- Fait coucher les épis.

**Jeux proposés par Chérifa Baghli**



FLECHES N° 3787

**LES SOLUTIONS**

**CROISÉS N°3786**

S	P	O	R	A	D	I	Q	U	E
A	I	N	D	A	G	U	E	T	
L	E	G	S	N	U	I	T		
T	U	O	R	G	A	N	E	S	
A	S	S	E	N	E	N	T	A	
R	E	C	U	R	E	E	L	U	
E	M	A	R	G	E	S	I	T	
L	E	T	A	U	A	G	E		
L	N	M	I	S	A	I	N	E	
E	T	U	I	E	T	R	E	S	

**FLECHES N°3786**

B	O	U	L	E	V	A	R	D
I	R	E	I	D	E	E		
B	O	I	S	S	O	N	S	
L	N	I	L	U	C			
I	D	E	S	E	R	R	E	
O	R	N	A	N	O	R	D	
T	R	A	C	T	E	R		
H	T	D	U	E	C	E		
E	R	R	E	S	E	T	S	
Q	U	E	U	E	L	I		
U	S	E	R	C	L	O	T	
E	S	I	R	E	N	E		

**FOUILLIS N° 3786: DELIRER ( Délit - Rée )**

**CODÉS N° 3786**

1	R	A	L	I	5	E	S	7	O	N	9	G	13	P	U
14	V	D	B												

1	V	A	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14													

1	5	8	5	3	2	14	9	5	7
2	17	2	12	5	3		4	3	5
8		17	11		3	11	7		12
6	5	5		6	4	8	6	5	3
2	6		12	4	1	4	5	3	5
3	5	12	3	5	5		7	10	6
19	6		5	3	5	7		19	5
4	5		15	7		4	19	5	13
7	5	2	11		18	3	4	3	5
5	7		7	2	9	5	3		8
		2	12	3	5		5	7	6
15	2	3	11		12	13		11	
3	4	2	9		16	5	6	3	5
5	8	7	5	1	5	9	4	5	7
6	5	5		6	7	2	3	7	

CODÉS N° 3787

- AVIS - BARRAGE - BORNAGE - CARNET - CHEF - EBENE - ECOLE - ECRABOUILLER - ENVIE - FACE - FACHER - FOND - FORTIFICATION - FOSSETTE - FOURMI - FRONCER - GENTILHOMME - GERBOISE - GLOUTONNEMENT - GODILLOT - HANTISE - HERISSON - INTRIGUE - MERCERIE - METRE - OFFRANDE - ONAGRE - OTARIE - ROSEE - ROTI - ROUTE - SOCLE - SONORITE - SOUK - SOURCE - STAR - TENTACULE - TOURNEE - UNITE - VISIBILITE - VOTE.

**FOUILLIS N° 3787**

S	T	A	R	N	O	S	S	I	R	E	H	C	A	F
T	O	U	R	N	E	E	E	T	I	R	O	N	O	S
N	L	N	F	R	O	N	C	E	R	T	K	U	O	S
E	L	C	O	S	U	S	E	E	D	E	R	U	G	M
M	I	E	E	I	V	N	E	E	M	M	R	E	E	E
E	D	G	R	V	T	S	G	M	I	C	R	R	D	T
N	O	A	G	A	I	A	O	E	E	B	C	N	E	I
N	G	R	A	T	N	H	C	E	O	E	A	N	N	L
O	F	R	N	R	L	A	T	I	R	R	T	T	E	I
T	E	A	O	I	F	T	S	I	F	A	R	T	I	B
U	H	B	T	E	E	E	E	F	C	I	E	E	R	I
O	C	N	N	S	E	L	O	U	G	T	T	N	A	S
L	E	E	S	S	O	N	L	U	I	O	U	R	T	I
G	B	O	O	C	D	E	E	N	V	R	O	A	O	V
E	F	R	E	L	L	I	U	O	B	A	R	C	E	F

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :  
- Mon 1er est tout en eau.  
- Mon 2e assiste.  
Mon tout est un pays d'Europe.

**Bélier** 21-03 au 20-04  
Vous allez pouvoir saisir la main chaleureuse qui vous est tendue. C'est une aubaine pour vous dans un moment où vous ressentez fortement une solitude qui vous pèse.

**Taureau** 21-04 au 21-05  
Le stress ne peut plus vous atteindre car votre forme physique et mentale atteignent de nouveaux sommets. Essayez de conserver cette forme merveilleuse qui vous habite et oubliez les soucis qui empoisonneraient votre vie.

**Gémeaux** 22-05 au 21-06  
Vous aurez toutes les chances de rencontrer ce que vous cherchez ardemment depuis quelque temps. Toutes les conditions seront réunies pour faire exploser vos sentiments au grand jour.

**Cancer** 22-06 au 22-07  
Soyez honnête avec vous-même et faites face à ce que vous voulez vraiment dans votre vie affective. Vous pouvez réellement faire des progrès dans ce sens, surtout si vous renforcez votre confiance en vous-même.

**Lion** 23-07 au 23-08  
Vous aurez toutes les armes pour résoudre une situation difficile car vous avez la forme physique. La médiocrité de votre sort actuel ne vous satisfait pas et vous pensez mériter mieux.

**Vierge** 24-08 au 23-09  
Avant de prendre une décision importante prenez soin de demander un avis à quelqu'un à qui vous pouvez faire confiance. Cela pourrait vous être utile.

**Balance** 24-09 au 23-10  
Une opportunité de dernière minute s'offre à vous. Vous pouvez ainsi envisager différemment la suite des événements. C'est un retournement qui vous arrange.

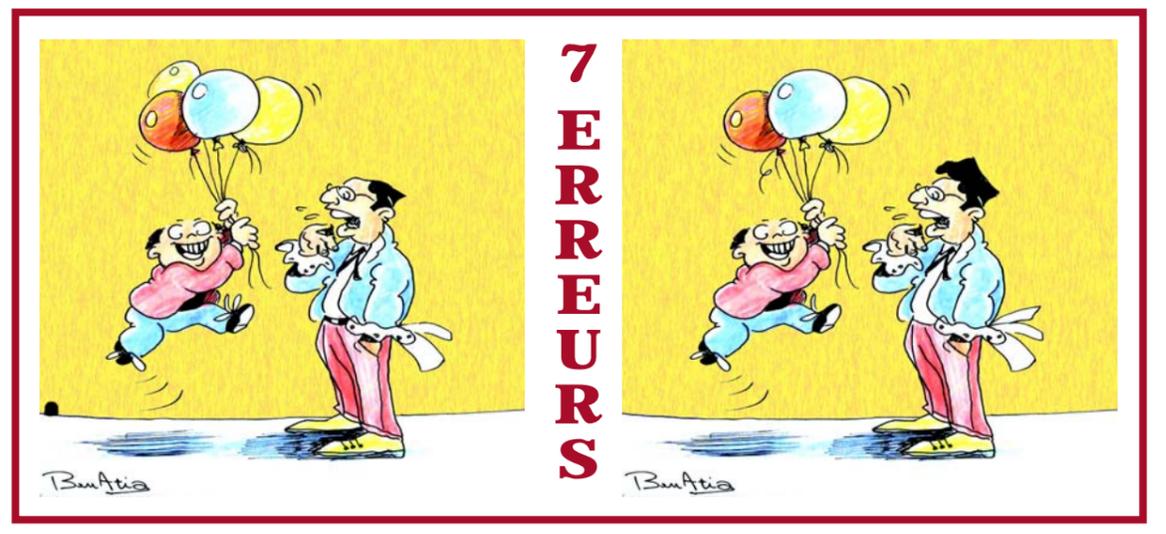
**Scorpion** 24-10 au 22-11  
Ce sera la bonne occasion pour vous d'entreprendre une importante démarche car votre esprit sera ouvert à cette expérience nouvelle. Vous avez beaucoup à apprendre des gens que vous rencontrerez si vous savez rester réceptif aux idées qui vous sont soumises.

**Sagittaire** 23-11 au 21-12  
Vos relations avec les autres pourraient devenir plus faciles. Vous allez vouloir vous exprimer et dire ce que vous pensez.

**Capricorne** 22-12 au 20-01  
L'évolution trop rapide d'une situation apparemment trop compliquée vous empêche d'avoir les bonnes réactions.

**Verseau** 21-01 au 18-02  
Attention à votre moral, ne vous laissez pas distraire par une personne sincère mais qui paraît déprimer. Ne l'écoutez que d'une oreille et vous saurez lui donner des conseils judicieux sans entamer votre bonne humeur et votre dynamisme.

**Poissons** 19-02 au 20-03  
Vous prenez le temps nécessaire pour parvenir à clarifier la situation. On vous attend au coin du bois. Une parfaite présentation des choses est indispensable pour qu'on accepte votre version des faits sur une affaire embrouillée.



## Des commandos yéménites libèrent un pétrolier aux mains des pirates

Le Yémen a employé la manière forte pour reprendre lundi à des pirates somaliens l'un de ses pétroliers capturé la veille au large de ses côtes, une opération de 18 heures qui s'est traduite par la mort de trois assaillants et l'arrestation de 11 autres. «Des commandos ont réussi ce matin à 05H30 à monter à bord du navire après des accrochages avec les pirates, qui ont fait trois morts parmi ces derniers», a annoncé un porte-parole du ministère de la Défense sur le site officiel 26Sep.net. Déclenchée dimanche, l'opération a consisté à envoyer des forces spéciales par mer et par hélicoptères pour reprendre le contrôle du Qana, qui était à vide, après que ce pétrolier eut été capturé à seulement 10 miles marins (18,5 km) des côtes sud-est du Yémen. C'est la première fois que des forces yéménites se lancent dans une opération de cette envergure contre des pirates somaliens. Il semble aussi que ce soit la première fois que ces pirates, qui s'enhardissent de jour en jour, attaquent aussi près des côtes du Yémen, le pays le plus pauvre de la Péninsule arabique, qui ne dispose de garde-côtes que depuis 2002. Selon ce porte-parole yéménite, sept des pirates ont été capturés dimanche et quatre, dont deux sont blessés, lundi à l'aube. Cinq des membres d'équipage, dont un Indien, ont été blessés dans l'opération. Le nombre total des membres d'équipage n'a pas été précisé.

Le bateau se dirigeait lundi en fin de matinée vers le port de Al-Mukalla, escorté par des unités de la petite marine yéménite, a ajouté le porte-parole de la Défense. Il a également affirmé que les forces yéménites avaient aussi réussi à libérer trois navires marchands yéménites qui étaient aux mains d'autres pirates, dont quatre auraient été capturés, deux tués et un autre blessé.

## Obama veut assouplir la législation pour l'aide aux Palestiniens

Le gouvernement du président américain Barack Obama a demandé au Congrès d'autoriser l'octroi d'aides aux Palestiniens y compris dans l'éventualité d'une participation à un gouvernement palestinien de responsables proches du Hamas, a indiqué lundi le journal Los Angeles Times. En vertu de la législation actuelle, les Etats-Unis ne peuvent accorder leur aide que si le gouvernement palestinien recon-

naît Israël, renonce à la violence et reconnaît les précédents accords israélo-palestiniens. Le mouvement Hamas ne répond pas à ces critères. Selon le Los Angeles Times, l'administration Obama voudrait assouplir la législation dans le cadre d'un projet de dépenses budgétaires d'urgence de 83,4 milliards de dollars incluant des financements pour les conflits en Irak et en Afghanistan. Cette enveloppe prévoit aussi

840 millions de dollars d'aide pour l'Autorité palestinienne et la reconstruction de la bande de Ghaza dévastée par l'agression israélienne du 27 décembre au 18 janvier. Ne traitant qu'avec l'Autorité palestinienne, la communauté internationale refuse pour le moment de parler au Hamas tant qu'il ne reconnaît pas Israël, et a exclu que l'aide à la reconstruction de Ghaza passe par lui.

## Les Emirats, 3e importateur d'armes au monde

Les Emirats arabes unis sont devenus le troisième plus grand importateur d'armes conventionnelles dans un marché mondial en hausse de 21 % en cinq ans, selon un rapport quinquennal de l'Institut international de recherche pour la paix (SIPRI), publié lundi. «Cette arrivée des Emirats dans le peloton de tête des cinq principaux importateurs d'armes est le changement le plus significatif» intervenu dans le marché de l'armement entre

2004 et 2008, car ce pays n'occupait que la seizième place pendant les cinq années précédentes, précise le rapport. Les Etats-Unis demeurent le principal exportateur de matériel militaire (31%) devant la Russie (25%) qui enregistre une progression de ses ventes de 14 % par rapport à la période d'analyse précédente du SIPRI, de 1999-2003. Ces deux pays sont suivis par l'Allemagne (10%), la France (8%) et la Grande-Bretagne (4 %), pré-

cise l'institut, basé à Stockholm. Chez les importateurs, les Emirats avec 6% sont seulement devancés par la Chine (11 %) et l'Inde (7%) et suivis par la Corée du Sud (6%), la Grèce et Israël (4%).

La région du Moyen-Orient, avec un bond de 38 % par rapport aux cinq années précédentes, lié surtout à la hausse des importations émiraties, est redevenue un des principaux importateurs d'armes conventionnelles, note le rapport.

## L'arsenal nucléaire du Pakistan «sous sécurité renforcée»

Les installations nucléaires du Pakistan sont «sous sécurité renforcée», a déclaré le président pakistanais Asif Ali Zardari lundi, lors d'un entretien avec des journalistes étrangers. «Toutes les installations nucléaires pakistanaises sont sous sécurité renforcée», a dit le chef de l'Etat, réagissant aux inquiétudes récemment formulées par les Etats-Unis face à la progression des insurgés islamistes. «Je veux assurer au monde que les installations nucléaires du Pakistan sont en sécurité», a ajouté M. Zardari. Par ailleurs, l'armée a assuré avoir tué 20 talibans lundi dans une offensive lancée la veille dans une région du nord-ouest du Pakistan, où les combattants liés à al-Qaïda ont progressé récemment à la faveur d'un accord de cessez-le-feu. «20 combattants islamistes ont été tués aujourd'hui par les (troupes paramilitaires) des garde-frontières dans une zone du district du Lower Dir», a indiqué l'armée dans un communiqué.

Le Lower Dir est, avec Swat, l'un des districts de la région de Malakand où est censé s'appliquer l'accord très controversé de cessez-le-feu conclu à la mi-février entre le gouvernement et les talibans de Swat, en échange de l'instauration de tribunaux islamiques.



## Alger : plusieurs communes seront privées d'eau pour 72 heures

L'alimentation en eau potable sera suspendue totalement à partir de dimanche prochain (23 h), et ce pour une durée de 72 heures, dans plusieurs communes d'Alger suite à la déviation d'une conduite principale de transfert d'eau, a indiqué hier un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Les communes concernées sont Rouiba, Bordj El-Bahri, El-Marsa, Bordj El-Kiffan, Bab Ezzouar, Dar El-Beida (en partie), El-Harrach et Mohammadia, précise la même source, ajoutant par ailleurs que la perturbation sera ressentie au niveau des communes de Hraoua et Ain Taya.

Cette suspension fait suite à la déviation d'une conduite principale de transfert d'eau issue de la station de traitement de Boudouaou et alimentant toute la chaîne Est d'Alger, indique-t-on. La remise en service de la canalisation débutera le 6 mai prochain à partir de 17 h et le rétablissement de la distribution se fera progressivement à partir de 23 h, assure la SEAAL. La société indique également qu'elle mettra en place un dispositif de citernage en 3x8 afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments ainsi que la population «dans les limites de ses possibilités face à l'ampleur de la zone géographique touchée par cette opération de la Direction des travaux publics» dans le cadre des travaux de l'autoroute Est-Ouest.

## Un Boeing et deux chasseurs provoquent la panique à New York

Trois avions militaires, dont un Boeing 747, ont survolé l'Hudson et le sud de Manhattan à basse altitude lundi matin, provoquant la panique et l'évacuation de bureaux. «Il s'agissait d'une manœuvre autorisée du département de la Défense destinée à faire des photos», a expliqué à l'AFP un porte-parole de l'aviation fédérale américaine (FAA), Jim Peters. «Une version militaire du Boeing 747 et deux chasseurs F-16 étaient impliqués dans cet exercice, qui n'était pas une manœuvre d'urgence et avait été coordonnée entre la FAA, les autorités fédérales et les autorités locales», a-t-il précisé.

«Quelques bureaux ont été évacués, j'imagine que les gens ont paniqué», a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police, sans préciser le nombre de locaux évacués. L'exercice, commencé à 10 heures du matin, devait être terminé une demie-heure après.

## Fusillade à Istanbul, trois morts

Trois personnes ont été tuées - un extrémiste de gauche, un policier et un civil - et sept autres policiers et un journaliste ont été blessés lundi lors d'une fusillade qui a duré six heures en plein centre de la rive asiatique d'Istanbul, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Besir Atalay. La fusillade a éclaté tôt le matin au moment où la police s'appretait à effectuer une descente dans l'appartement abritant un activiste d'extrême-gauche, considéré comme l'un des chefs de l'organisation clandestine «commandement révolutionnaire», a indiqué M. Atalay en conférence de presse à Istanbul.

L'homme, qui était seul et disposait d'une importante quantité de munitions et d'engins explosifs, a tiré sur des policiers qui avaient cerné son immeuble dans le district de Bostanci. Il a résisté pendant des heures, se servant de ses munitions et bombes qu'il a utilisées de nombreuses fois, provoquant plusieurs explosions. Un civil qui se trouvait en dehors du périmètre de sécurité a été tué par une balle perdue qui l'a touché à la tête, a déploré le ministre.

## EDITORIAL

Par K. Selim

### LE MAGHREB VU DU POTOMAC

L'Etat américain, fondé sur la sacralisation du droit et de la démocratie, est une indéniable réalité à l'intérieur de ses frontières. Au-delà, les principes du droit n'ont plus cours et seuls comptent les intérêts des lobbies qui déterminent effectivement la stratégie mondiale des Etats-Unis. Les juristes qui forment les gros des élites politiques - le président Obama lui-même en fait partie - admettent que le droit international est inférieur au consensus de nature impériale de la diplomatie américaine qui transcende les évanescences divergentes partisans. La politique étrangère américaine est donc déglagée du droit et s'articule sur la puissance asservie à l'influence de groupes de pression. Le rapport intitulé «Pourquoi le Maghreb compte», diffusé fin mars par le Potomac Institute, un think-tank à coloration démocrate, en offre une illustration éclatante. Dirigé par un conseil d'administration où siège notamment l'ex-secrétaire d'Etat Madeleine Albright (auteur d'un sinistre « nous pensons que ce prix en vaut la peine » au sujet de 500.000 enfants irakiens morts en raison de l'embargo), ou le général Wesley Clark (ancien chef de l'OTAN et responsable direct des bombardements de la Serbie), le think-tank défend un re-

nouvellement de l'approche diplomatique des Etats-Unis vis-à-vis du Maghreb.

Pour les auteurs du rapport, le Maghreb devrait être considéré comme un groupe régional distinct de l'ensemble «Moyen-Orient-Afrique du Nord» et les Etats-Unis devraient s'impliquer activement dans la résolution des problèmes nord-africains.

La raison fondamentale qui justifie ce regain d'intérêt pour le Maghreb est, bien entendu, la lutte contre le terrorisme et les dangers d'une déstabilisation généralisée de la région, ce qui menacerait les intérêts des Américains et de leurs alliés.

Pour éviter un tel scénario, les éminences qui ont présidé à la rédaction du rapport préconisent notamment le renforcement des relations économiques des Etats-Unis avec les pays du Maghreb, le soutien à la relance de l'UMA en vue de la création d'une zone économique intégrée. Pour les experts des rives du Potomac, la réponse à la situation du Maghreb est essentiel-

lement de nature économique.

Mais le principal obstacle à la dynamique d'intégration régionale est le problème du Sahara Occidental. Pour le Potomac Institute, la solution serait de soutenir résolument la monarchie marocaine dans son projet d'autonomie-annexion. Le peuple sahraoui, démographiquement insignifiant, selon les analystes démocrates, est évacué en quelques lignes, et la décision de 1975 de la Cour internationale de Justice, reconnaissant le droit à l'autodétermination du Sahara Occidental, est tout simplement ignorée. Le droit est mis entre parenthèses et l'on peut disposer du sort des peuples avec une grande désinvolture. C'est sur cette base que l'administration Obama est invitée à prendre position au Conseil de Sécurité.

Les conditions politiques internes de chacun des pays étant évoquées avec une surprenante légèreté, il apparaît pour les rédacteurs du rapport du Potomac Institute que les peuples n'existent pas, ou si peu. Le Maghreb serait un espace économique et pas encore une zone de droit.

La reconstruction des relations avec les peuples arabo-musulmans voulue par Obama est-elle servie par de telles constructions ? On peut en douter.